Pour de longs séjours en Floride
L'assurance-voyage
CROIX BLEUE
chez votre agent de voyage
ou au 286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

IRIS COFFIN OPTICIENS
Acuvue verres de contact jetables.
Essai gratuit!
Stationnement d'une heure gratuit avec «VALET»
1241, ave. McGill College 861-5588

• MONTRÉAL, MERCREDI 8 FÉVRIER 1995 111e ANNÉE Nº 112 76 PAGES, 6 CAHIERS
Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $
50¢ Taxes en sus

## Météo

*Ciel ensoleillé avec quelques nuages*
*max -11 / min -17*
page S 16

875-BELL
La Presse

*La question du jour*
page A2

## Sports

4 | 7
page S3

## Vivre

*Le Dé majuscule*
page E1

## Girerd

## Index


| | |
|---|---|
| Annonces classées | |
| - immobilier | D11 à D14 |
| - marchandises | D14 |
| - emplois | D14 à D16 |
| - automobiles | D17 et E6 |
| - propositions d'affaires | D7 |
| Arts et spectacles | |
| - informations | B4 à B7 |
| - ciné-horaires | B7 |
| - télé-horaires | B5 |
| Bandes dessinées | D15 |
| Bridge | D17 |
| Décès | E7 |
| Économie | D1 à D10 |
| Éditorial | B2 |
| Êtes-vous observateur? | D11 |
| Feuilleton | D13 |
| Horoscope | D12 |
| Le monde | A16 et A17 |
| Loteries | A9 |
| Mot mystère | D14 |
| Mots croisés | D16 et S10 |
| Politique | B1 et B8 |
| Publicité-marketing | D18 |
| Têtes d'affiche | E5 |
| Vivre | E1 à E4 |


# Bourque met en doute les avantages de la carte Accès

ANDRÉ PÉPIN

Le maire Pierre Bourque remet en question les avantages offerts par la Carte Accès Montréal «qui coûte une fortune au trésor public et ne rapporte que très peu». Il veut forcer le gouvernement du Québec à soutenir davantage les grandes attractions comme le Jardin botanique et le Biodôme.

La vente de la carte, à 5$ l'unité, coûte 1,2 million, mais ne rapporte que 300 000$ au trésor municipal. Elle permet cependant des économies de plusieurs centaines de milliers de dollars aux contribuables. «Sans l'abolir complètement, nous songeons à une autre forme d'utilisation. Je suis intéressé, par exemple, à ce que tous les habitants de l'île profitent de nos installations», a expliqué le maire, laissant ainsi entendre que la carte, avec de nouvelles tarifications, pourrait être offerte aux banlieusards de la CUM.

«La question de la carte est préoccupante. L'exécutif va examiner la question de la tarification très prochainement. Québec doit comprendre que ces installations ne servent pas qu'aux Montréalais», a expliqué le maire hier matin, en justifiant sa décision de municipaliser le Biodôme, mettant ainsi de côté la Société des Musées des sciences naturelles, auparavant responsable de sa gestion.

La municipalisation du Biodôme a été concrétisée le 1er janvier dernier, à la grande déception du président Jean-Paul Gourdeau.

«Le Biodôme revient dans la grande famille municipale, avec le Jardin botanique, c'est-à-dire là où il doit être», insiste Pierre Bourque. «Nous aurons les mêmes politiques de gestion aux deux endroits, nous utiliserons une publicité commune», poursuit-il pour justifier sa décision.

VOIR BOURQUE EN A 2

# Ottawa prêt à céder la gestion du port

GILLES GAUTHIER
*du bureau de* La Presse

*OTTAWA*

Ottawa est prêt à céder la gestion du port de Montréal aux autorités locales, comme il l'a fait pour les aéroports de Dorval et Mirabel.

«C'est une possibilité si les autorités locales se montrent intéressées», a déclaré hier le ministre fédéral des Transports Doug Young, qui a également déclaré que:

- la Voie maritime «devra à l'avenir opérer sur une base commerciale»;
- un projet de fusion de la Garde côtière et du ministère des Pêches et Océans a été présenté au premier ministre Jean Chrétien;
- les coûts des brise-glaces, du dragage et des aides à la navigation devront passer «du contribuable aux utilisateurs»;
- le gouvernement espère que l'entente canado-américaine sur les «cieux ouverts» sera signée lors de la visite du président Clinton à Ottawa, les 23 et 24 février.

Cette entente est cependant «fragile» et «si elle n'est pas signée d'ici deux mois, elle ne le sera probablement jamais».

M. Young comparaissait devant le comité des Transports de la Chambre, qui entreprend des audiences publiques sur le transport maritime et qui sera à Montréal bientôt.

L'administration Doré avait proposé que la gestion du port de Montréal soit dévolue aux représentants locaux en s'inspirant du modèle des aéroports.

«Chose certaine, a dit le ministre, tous les ports majeurs au Canada insistent pour avoir beaucoup plus d'autonomie. Mais avec l'autonomie vient la responsabilité. Il est important de savoir si les gens d'affaires sont intéressés à s'impliquer davantage. Je suis certainement prêt à les entendre parce qu'une plus grande participation locale permet une plus grande efficacité en matière de gestion et de promotion.»

VOIR PORT EN A 2

## La colère gronde à la GRC!

**Des centaines d'agents de la GRC ont troqué hier leurs uniformes rouges et leurs armes de poing contre des pancartes et des parkas pour aller protester contre un projet de loi sur la colline parlementaire. Soutenant qu'ils se battent pour conserver leur liberté fondamentale d'association, environ 500 agents qui n'étaient pas de service sont venus du Québec et de l'Ontario pour défiler par un froid rigoureux afin de montrer aux législateurs qu'ils n'apprécient pas le projet de loi C-58. Les critiques, au nombre desquels figurent les simples agents, ont indiqué que le projet de loi renforcera le pouvoir du commissaire de la GRC, Philip Murray, et minera les efforts de syndicalisation.** PHOTO CP

# La politique étrangère bifurque sur le commerce

CHANTAL HÉBERT
*du bureau de* La Presse

*OTTAWA*

En vertu d'un Livre blanc rendu public hier par le gouvernement Chrétien, la politique étrangère canadienne sera désormais au service de ses impératifs économiques et politiques nationaux plutôt que de grands idéaux d'altruisme international.

Relance économique oblige, elle privilégiera donc officiellement le commerce. Le capital international canadien se calculera en argent sonnant davantage qu'en bonnes actions.

Compressions à la défense à l'appui, le Canada ne répondra plus «toujours prêt» aux grandes corvées internationales du style missions de paix. La sécurité du Canada déterminera sa participation.

### La culture

Pour asseoir l'identité nationale du Canada sur des bases plus larges, Ottawa ajoute un nouveau pilier à sa politique étrangère, à savoir la promotion à l'échelle internationale de la culture.

À l'avenir, le Canada entend d'abord et avant tout exporter. Cela vaut aussi bien pour ses produits que sa culture et ses valeurs, a résumé hier le ministre des Affaires étrangères André Ouellet en dévoilant les nouvelles grandes orientations que son gouvernement entend donner à l'action internationale canadienne.

«Je pense que la situation économique canadienne, l'obliga-

VOIR POLITIQUE EN A 2

# *Laval favorise le plus haut soumissionnaire*

ANDRÉ CÉDILOT
et BRUNO BISSON

La Ville de Laval a refusé d'octroyer à deux entrepreneurs locaux un contrat de marquage de lignes de rues, même si l'un d'eux avait présenté une soumission trois fois plus basse qu'un concurrent bien établi qui a facturé 183 000$.

Une enquête de *La Presse* démontre que cet appel d'offres, préparé en 1992 par l'administration municipale, avait été rédigé de façon à favoriser la firme Les Entreprises Jacluc Inc., l'un des plus hauts soumissionnaires.

En clair, la Ville a utilisé une série de critères tellement précis que les deux plus bas soumissionnaires, Signalisations RC inc et Les Traceurs Routiers J.F. inc, ont été écartés, même si leurs équipements avaient été éprouvés depuis au moins vingt ans partout au Québec, y compris à... Laval.

«C'est le pire coup fourré que j'aie jamais vu», affirme M. François Daviau, l'un des dirigeants de la firme Les Traceurs Routiers, dans le métier depuis 1957.

Pendant plus de 15 ans, jusqu'en 1991, M. Daviau a même travaillé étroitement avec Lucien Demers, propriétaire de Jacluc. M. Demers et sa conjointe, Lise Dussault, contribuent fidèlement à la caisse électorale du Parti du Ralliement officiel du maire Gilles Vaillancourt. Depuis 1990, ils ont versé chacun le montant maximal autorisé par la Loi, 750$ par année.

Peu après l'ouverture des soumissions jugées discutables, le 27 avril 1992, M. Daviau et plusieurs collègues avaient manifesté leur mécontement de verte façon auprès des hauts dirigeants de la Ville, notamment auprès du maire Gilles Vaillancourt et de son chef de cabinet Jean-Marc Melançon.

Quant à M. Roland Cyr, le plus bas soumissionnaire —de loin, à 71 000$—, il

VOIR LAVAL EN A 2

■ **Une guerre entre marqueurs provoque une chute des prix / *page A 8***

## RÉFÉRENDUM 95

*Lysiane Gagnon*

# *Ligne ouverte*

*PAPINEAUVILLE*

L'homme est trapu, sûr de lui, et sa voix ne trahit pas une once d'émotion: «Les commissions régionales, c'est de la frime et du gaspillage de fonds publics. Le gouvernement va faire des cadeaux aux régions récalcitrantes... une nouvelle autoroute, par exemple. Mais ça ne passera pas. Les politiciens sont trop discrédités. Que le gouvernement du Québec ait donc le courage de bien gouverner et peut-être qu'au deuxième mandat, les gens auront le courage de voter oui».

— Est-ce qu'on pourrait vous définir comme un souverainiste sceptique? demande le député Yves Blais.

— Je dirais plutôt un indépendantiste sceptique.

Ainsi s'acheva le témoignage de Claude Auger, un fonctionnaire de Transports Québec, devant la Commission régionale de l'Outaouais qui tenait lundi sa première journée d'audiences publiques à Papineauville.

Mais tous les témoignages n'ont pas touché aussi directement à l'objet des commissions itinérantes. De fait, on se serait cru, la plupart du temps, à l'écoute d'une «ligne ouverte» où s'épanchaient des citoyens en quête d'auditoire. En fin de soirée, après une douzaine de témoignages, la souveraineté n'avait été abordée directement que par la moitié des participants.

Premier intervenant: un groupe «ad hoc» parle de la pauvreté, de l'avenir bouché des jeunes.

Deuxième intervenant: le maire de Papineauville plaide en faveur de la décentralisation et parle du «caractère distinct» de l'Outaouais, une région où la moitié des travailleurs gagnent leur vie en Ontario. «Les gens ont peur de voir des postes frontière le long de la rivière Outaouais... Le projet parle de 'libre circulation', mais ce n'est pas assez clair. Et les fonctionnaires fédéraux voudront plus de garanties —des garanties non équivoques— qu'ils seront reclassés dans la Fonction publique québécoise.»

À l'autre bout de la table, la ministre Pauline Marois, responsable justement de la Fonction publique québécoise, demande avec une lueur d'inquiétude dans la voix: «Vous voulez dire que les garanties du projet de loi ne sont pas encore assez fortes?»

C'est exactement ça, répond le maire Auger.

Changement de ton au troisième intervenant, Jean Laporte, un doux «animateur culturel» aux yeux rêveurs, qui a écrit un livre sur Dollard des Ormeaux. Il propose d'inclure dans la déclaration de souveraineté un hommage aux ancêtres de Nouvelle-France. Sans exclure les «autres bâtisseurs du pays», précise-t-il.

Suit Marc Cavalier, un éleveur d'agneaux de boucherie de Saint-Sixte. La chevelure grise ramenée en queue de cheval, M. Cavalier est Français algérien d'origine. Il se décrit lui-même comme «un vieil anarchiste». Il juge que la souveraineté est l'affaire exclusive des «anciens Canadiens», ceux qui ont des racines ici, mais il a adopté la cause avec plus de ferveur que le péquiste moyen.

Il trouve le projet de loi trop court et trop terre-à-terre. «Ça manque d'élan, ça manque d'enthousiasme! Ce que vous voulez vendre, c'est un petit Canada à côté d'un grand Canada! Qu'on cesse de s'inté-

VOIR LIGNE EN A 2

PARIS
VOLS SEULEMENT
À PARTIR DE...
478$
RÉSERVEZ AVANT LE 1ER AVRIL 1995...
VOITURE
ACHAT-RACHAT
TWINGO
738$
AVION + VOITURE
628$ LOCATION 7 JOURS
AVION + HÔTEL
828$
* À L'ACHAT DE 2 BILLETS D'AVION
Funtastique VOYAGES · TRAVEL
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
Tours TMR Canada

| | | | |
|---|---|---|---|
| MTL. CENTRE-NORD | 270-3186 | REPENTIGNY | 582-4727 |
| MTL. CENTRE-VILLE | 934-0664 | CHOMEDEY | 686-1015 |
| VIEUX MONTRÉAL | 843-7544 | TERREBONNE | 471-5950 |
| CÔTE-DES-NEIGES | 737-2535 | VIMONT | 629-6191 |
| ST-LAURENT | 856-0088 | LONGUEUIL | 670-1235 |
| LASALLE | 366-1600 | METRO LONGUEUIL | 442-2555 |
| ANJOU | 256-0357 | CHAMBLY | 658-5600 |
| EST DE MONTRÉAL | 640-8630 | POINTE-CLAIRE | 694-9499 |

## Demain dans *La Presse*

Sortir

### Chocolat, amour et cie!

■ Êtes-vous prêts pour la fête de la bouche? Avec ses coeurs, ses bisous et son chocolat tout partout, la Saint-Valentin célèbre-t-elle autre chose que les plaisirs de la bouche? Seul ou avec d'autres. Même sans Valentin ou Valentine, on peut bien célébrer en mordant dans le chocolat de son choix. Noir, fourré ou au lait, on en trouve de toutes les couleurs à Montréal. Et du frais et du meilleur. Si vous y tenez, les activités pour coeurs esseulés pulluleront également au cours des prochains jours. Demain, Sortir vous en met plein la bouche...

### Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 18h;
- à Saint-Eustache: organisée par les Chevaliers de Colomb, en collaboration avec les Filles d'Isabelle de Saint-Eustache, salon des chevaliers de Colomb, 109, rue Saint-Nicolas, de 10h à 20h30. Objectif: 500 donneurs;
- à Valleyfield: Collège de Valleyfield, 169, rue Champlain, de 9h30 à 15h30. Objectif: 150 donneurs.

Insolite

### Autour d'un mot familier!

*Agence France-Presse*

*LEEDS, Grande-Bretagne*

■ La municipalité de Leeds a demandé hier à ses standardistes d'éviter d'utiliser le mot «love» lorsqu'elles répondent au téléphone, jugeant trop familière cette façon de s'adresser au public.

Au-delà de son sens premier, le mot «love» est couramment employé par les Britanniques, en langage familier, simplement pour ponctuer une conversation.

Un porte-parole de la ville a déclaré que la municipalité avait reçu plusieurs plaintes de personnes qui trouvaient les standardistes trop «familières».

Question du jour

Le service
InfoBref Bell

*Vous voulez vous faire entendre ?*
*Répondez à la question du jour :*

Dans votre quartier, le déneigement s'est-il fait assez rapidement?

Pour faire connaître votre opinion, composez le : 875-Bell

Bell La Presse

**La quotidienne** Tirage d'hier
à trois chiffres 925
à quatre chiffres 4543

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

06-3
CODE DU JOUR
MERCREDI 8 FÉVRIER 1995

## *Suite de la Une*

### BOURQUE

**Bourque met en doute les avantages de la carte Accès**

L'ancien président, M. Gourdeau, n'est pas de cet avis et s'en plaint au maire Bourque dans une lettre acheminée le 11 janvier dernier. Il rappelle que la saine gestion du Biodôme a permis de réduire de 9,8 millions à 8,7 millions la contribution de la Ville, sans compter que la société avait réduit de 39 à 24 p.cent la part des avantages sociaux des employés.

Le maire Bourque, l'initiateur du Biodôme, n'a jamais accepté que l'ancienne administration Doré confie la gestion du Biodôme à une société paramunicipale.

«Les subventions qui sont venues au Biodôme, de tous les gouvernements, c'est moi qui les ai obtenues», plaide le maire, insistant sur le fait que le nouveau pacte fiscal à négocier avec Québec doit tenir compte de la mission internationale des installations montréalaises. «Le Biodôme est en lice, à Londres, pour recevoir un prix international», explique le maire.

Bon an mal an, le Jardin botanique et le Biodôme se partagent à peu près également deux millions de visiteurs. C'est énorme, mais c'est également légèrement en baisse, constate-t-on en vérifiant les prévisions budgétaires.

Le Biodôme a connu un lancement fulgurant en 1992, avec près d'un million de visiteurs en six mois seulement. En 1994, on a dénombré un million de visiteurs sur l'ensemble de l'année, mais avec une diminution de plus de 100 000 par rapport à 1993. Le grand enthousiasme du début n'est plus le même. La situation n'est cependant pas alarmante, soutiennent les dirigeants. Pour intéresser les visiteurs à revenir, le Biodôme doit songer à des événements particuliers.

Le budget municipal anticipe par ailleurs une diminution des revenus de l'ordre de 10 p.cent au Jardin botanique, soit quelque 350 000$. Le Jardin botanique n'a cessé de se développer depuis 15 ans. Par exemple, en 1983, on ne comptait que 167 000 visiteurs, comparativement à 851 000 l'an dernier. Le point culminant a été atteint en 1992 avec un peu plus d'un million de visiteurs. C'était l'année du 350e anniversaire de Montréal. La direction du service des parcs et espaces verts soutient que si le temps est favorable, cette année, le manque à gagner anticipé de 350 000$ pourrait être effacé avec la tenue d'une exposition sur la soie. □

### PORT

**Ottawa prêt à céder la gestion du port**

Il espère qu'à Montréal, Québec, Vancouver et ailleurs, «les gens d'affaires, expéditeurs, propriétaires de navires et autres voudront se grouper pour prendre en main la gestion de leurs affaires et contrôler les coûts».

**Financement**

Les ports seront-ils vendus, loués, verseront-ils un «dividende» au gouvernement, comment financera-t-on leurs investissement? «On verra ce que les gens ont à dire mais je n'écarte aucune alternative à ce qui existe présentement», a déclaré le ministre.

Il note par ailleurs que la Voie maritime, construite pour acheminer 60 millions de tonnes de marchandises annuellement, n'en transporte actuellement qu'un peu plus de la moitié.

«Avec des niveaux de trafic réduits, les péages imposent un fardeau important aux autres utilisateurs et minent la compétitivité de la Voie maritime par rapport à d'autres moyens de transport ou d'autres routes.»

«Il y a beaucoup trop de frais généraux dans nos sociétés de la Couronne car 56 millions sont consacrés chaque année aux bureaux administratifs de la Voie maritime, des quatre administrations de pilotage, de diverses sociétés portuaires et de Marine Atlantique.»

**Réduire les coûts**

D'ajouter le ministre, il faut réduire les coûts pour les utilisateurs de la voie, augmenter les recettes et trouver un moyen de financer la restauration des infrastructures.

Il y a par ailleurs trop de ports, 90 p.cent du trafic n'étant acheminé que par 45 des 340 ports administrés ou contrôlés par Transports Canada. Pêches et Océans est de plus responsable de 2000 ports pour petits bateaux. «Les contribuables ne peuvent pas subventionner plus longtemps des ports qui sont sous-utilisés.»

L'exploitation de la Garde côtière coûte 490 millions cette année et elle n'en récupère que 4 p.cent directement des utilisateurs.

Depuis 1989, le gouvernement a dû dégager 31 millions pour couvrir les pertes des administrations de pilotage qui, d'après la loi, doivent être financièrement autonomes. «Il nous faut commencer à offrir ce service d'une façon rentable.»

Sur un autre plan, «le secteur maritime doit composer avec des conventions collectives rigides et des méthodes de travail dépassées».

Le transfert à une société à but non lucratif, groupant notamment les transporteurs, du système de navigation aérienne — et de 7000 fonctionnaires — pourrait s'effectuer le 1er avril 1996. Environ 2000 fonctionnaires ont changé d'employeurs à la suite de la dévolution d'aéroports à des autorités locales et de 2000 et 3000 autres seront impliqués lorsque la gestion d'autres aéroports sera cédée. Au total, le nombre d'employés du ministère passera de 21 000 à moins de 7000. □

### LIGNE

**Ligne ouverte**

resser aux opposants qui ont peur de tout et qui voient des postes frontière partout! Ce sont de fieffés menteurs! 90 p.cent du commerce de l'Algérie se fait avec la France!»

Devant tant d'éloquence flamboyante, les commissaires sont presque bouche bée... mais déjà il est temps de convoquer un autre intervenant. Celui-ci se décrit comme «un baby-boomer mais pas un yuppie», «un nationaliste mou et un citoyen du monde pur et dur». Il a peur que «le petit Québec souverain, plongé dans la mer capitaliste», n'ait guère autre chose que son drapeau pour lui faire croire qu'il est indépendant.

Suit un professeur d'histoire d'origine franco-ontarienne, Jean-Guy Legault, qui croit que «la vitalité d'un Québec indépendant» pourrait aider les minorités françaises.

Suit une jeune femme, Hélène Briand, qui travaille avec des adolescents en difficulté. La politique ne leur dit rien. Retour au thème de la pauvreté et de l'avenir bouché. «Il faut leur donner espoir avant de faire la souveraineté», dit-elle.

On ne reparlera guère davantage de souveraineté durant la soirée. La commission scolaire de la Seigneurerie demande des pouvoirs accrus. Une garderie réclame plus de moyens pour offrir des services de qualité. Après cette litanie de réclamations prévisibles, un intervenant viendra épiloguer sur les armes à feu, un autre sur la question autochtone... Demain: Aylmer. □

### POLITIQUE

**La politique étrangère bifurque sur le commerce**

tion que nous nous sommes donnée comme gouvernement de créer des emplois, nous obligent à avoir un discours axé comme jamais auparavant sur la promotion du commerce à l'étranger, a expliqué le ministre. La population veut avoir de l'emploi. La politique étrangère d'un pays doit être au service du pays.»

Dans les faits, ce Livre blanc vient boucler la boucle amorcée par le premier ministre Jean Chrétien lors de récentes tournées à saveur fortement commerciale en Asie et en Amérique du Sud.

Il confirme qu'en matière internationale, le Canada va désormais prêcher ce que pratique déjà le premier ministre, dont la marque de commerce à l'étranger est devenue la tenue de séances-marathons de signatures de contrats, plutôt que les coude-à-coude politiques avec les grands de ce monde.

Dans cette veine, le Livre blanc stipule qu'à l'avenir, le Canada ne liera son commerce au respect des droits de la personne que dans des cas exceptionnels, «s'il constate des violations flagrantes, systématiques et persistantes des normes internationales des droits de la personne», peut-on lire, et seulement en accord avec la communauté internationale.

Il ne prendra plus d'initiatives, comme il l'avait fait, par exemple, à l'époque du régime d'apartheid en Afrique du Sud. «Les mesures bilatérales punitives, prises unilatéralement, sont habituellement le moyen le moins efficace d'obtenir les résultats souhaités et, dans le cas du commerce, peuvent nuire plus au Canada qu'elles ne modifieront le comportement des gouvernements contrevenants», conclut-on à ce sujet.

**Flanqué du ministre des Affaires étrangères André Ouellet, le ministre du Commerce international Roy MacLaren répond aux questions posées par les journalistes à l'occasion d'une conférence de presse qui faisait suite, hier, à la nouvelle déclaration de politique étrangère émise par le gouvernement.** PHOTO CP

Il n'y a pas que l'esprit de la politique internationale canadienne qui est ainsi appelé à changer de cap, les ressources vont suivre. Dans le climat d'austérité budgétaire actuel, elles iront en priorité à des efforts sur le front commercial, en particulier la promotion internationale de la culture canadienne.

En contrepartie, les budgets imputés à l'aide internationale devront être ajustés en conséquence et en fonction du régime-minceur universel que promet le prochain budget Martin.

L'ACDI, principal intervenant du Canada sur le terrain de l'aide internationale, aura moins de marge de manoeuvre. Son action sera coordonnée par le ministère des Affaires étrangères, qui la remplacera sur certains terrains au besoin.

Les effectifs diplomatiques en place dans des coins du globe jugés moins prioritaires pour l'action commerciale canadienne seront redéployés.

Aussi bien le Bloc québécois que les Réformistes ont décrié la nouvelle politique avancée hier. Le parti de Preston Manning comprend mal les nouveaux investissements qu'Ottawa se propose en matière de promotion culturelle. Le Bloc y voit un dédoublement des efforts de Québec. Il note également le désengagement du Canada du front des droits de la personne.

**La démocratie**

Pour constater le virage à cet égard, il suffit de comparer le discours du gouvernement au départ de la révision de sa politique étrangère avec celui qu'il tient au fil d'arrivée.

«La barbarie moderne s'appelle l'indifférence. Nous devons donc multiplier nos efforts pour faire triompher la démocratie partout où l'occasion nous est offerte», proclamait ainsi le ministre Ouellet lors du lancement du débat sur la question, le 15 mars dernier. «Avec la capacité d'intervention que possède le Canada, nous ne pouvons pas négliger d'utiliser cette capacité pour faire avancer les droits et le respect de la personne. Nous ne pouvons pas rester indifférents au fait qu'à travers le monde, des millions d'êtres humains sont bafoués dans leurs droits les plus fondamentaux», ajoutait-il.

Mais quelques mois plus tard, en novembre, c'est un tout autre virage que Jean Chrétien avait en perspective lors d'une entrevue donnée au quotidien *Le Monde*. «Le Canada a cessé de lier son commerce au respect des droits de la personne, sauf lorsque tout le monde suit la même règle, par l'entremise d'un embargo décrété par les Nations-Unies. Nous ne serons pas les scouts du monde», tranchait-il. □

### LAVAL

**Laval favorise le plus haut soumissionnaire**

avait répliqué trois semaines plus tard par une mise-en-demeure et une action en dommages de 176 000$. Cette poursuite civile contre Ville de Laval est toujours pendante en Cour supérieure, à Montréal.

Curieusement, c'est le compétiteur de M. Cyr, M. Lucien Demers (il brasse de multiples affaires avec la Ville depuis plus de vingt ans; outre le marquage de la chaussée, il fait dans le déneigement et l'excavation) qui lui a récemment offert un règlement à l'amiable pour environ 10 000$!

Au cours d'une entrevue, M. Cyr a affirmé qu'il prenait cette offre au sérieux parce qu'il en a assez des procédures qui s'éternisent. «Ça paierait mes frais d'avocat», a-t-il dit, de guerre lasse. C'est la deuxième fois que M. Cyr se cogne ainsi le nez à Laval. □

Fait n°8 sur la SP

La cause de la sclérose en plaques demeure inconnue, mais elle se précise peu à peu, grâce à la recherche.

Société canadienne de la Sclérose en Plaques
1-800-268-7582

### L'Égypte compte une danseuse du ventre pour 5000 habitants

*Agence France-Presse*

*LE CAIRE*

■ L'Égypte compte une danseuse du ventre pour 5000 habitants, et un médecin pour 1320 habitants, selon les statistiques des services des impôts, citées par l'hebdomadaire *Sabah el Kheir*.

Ces 12 000 femmes, qui animent les soirées des Égyptiens, ont rapporté au Trésor 14,7 millions de dollars durant l'année 1994.

Parmi elles, une centaine sont très célèbres et leur cachet peut atteindre jusqu'à 4400$ par soirée, lorsqu'elles se produisent dans des hôtels ou chez de riches Égyptiens. Mais les débutantes ou les danseuses anonymes ne touchent qu'entre 4,50$ et 29$ par prestation.

Ce métier apparait pour la première fois dans le livre des *Mille et une Nuits* et aujourd'hui les danseuses du ventre égyptiennes sont célèbres dans le monde entier, certaines grâce au cinéma où elles apparaissent dans de nombreux films.

Beaucoup d'artistes du Moyen-Orient viennent en Égypte pour apprendre le métier de la danse orientale dans les écoles d'almées (danseuses du ventre).

MON GROS LAPIN, grimpe l'Everest en gage d'amour et de bravoure. Toi mon héros. Ta lapine alpine qui t'aime pour toujours et à

Montez dans son estime. 6$
Écrivez-lui 6 lignes d'amour pour le 14 février dans la rubrique **Saint-Valentin** des annonces classées de *La Presse*.
285-7111 ou 1-800-361-5013 jusqu'au 10 février. (taxes en sus)
La Presse

La Presse

# Hydro-Québec et le CAA atteignent de nouveaux records à cause du froid

MARCEL LAROCHE

■ En raison du froid sibérien, Hydro-Québec a atteint un nouveau record de consommation d'électricité à 18 h, lundi, avec une demande de pointe de 31 643 mégawatts, soit 1 034 mégawatts de plus que l'ancien record établi en janvier 1994.

Au moment du nouveau record enregistré par Hydro-Québec, le mercure était descendu à -24 C ; le vent soufflant à 33 kmh donnait l'impression d'un froid de -50 C.

Pour sa part, le service d'urgence routière du CAA-Québec a aussi battu des records de tous les temps, en répondant depuis le début de cette vague de froid à près de 10 000 appels de membres incapables de faire démarrer leurs véhicules. Des milliers d'automobilistes ont dû s'armer de patience : certains ont attendu plus de 12 heures avant de voir se pointer une dépanneuse !

Quoi qu'il en soit, le dernier record d'Hydro-Québec avait été atteint à 17 h 30 le 27 janvier 1994, en pleine période de froid intense, avec une demande de consommation de 30 609 mégawatts.

La vague de froid qui sévit au Québec depuis le début de la semaine n'a cependant pas empêché la société de procéder à des livraisons garanties de 400 mégawatts aux réseaux voisins de New York et de l'Ontario notamment.

Par ailleurs, les centrales de Bécancour et de La Citière ont été utilisées. La société a également reçu 400 mégawatts du Nouveau-Brunswick, mais a interrompu la livraison d'une centaine de mégawatts à certains clients industriels, en vertu du programme de vente d'énergie additionnelle.

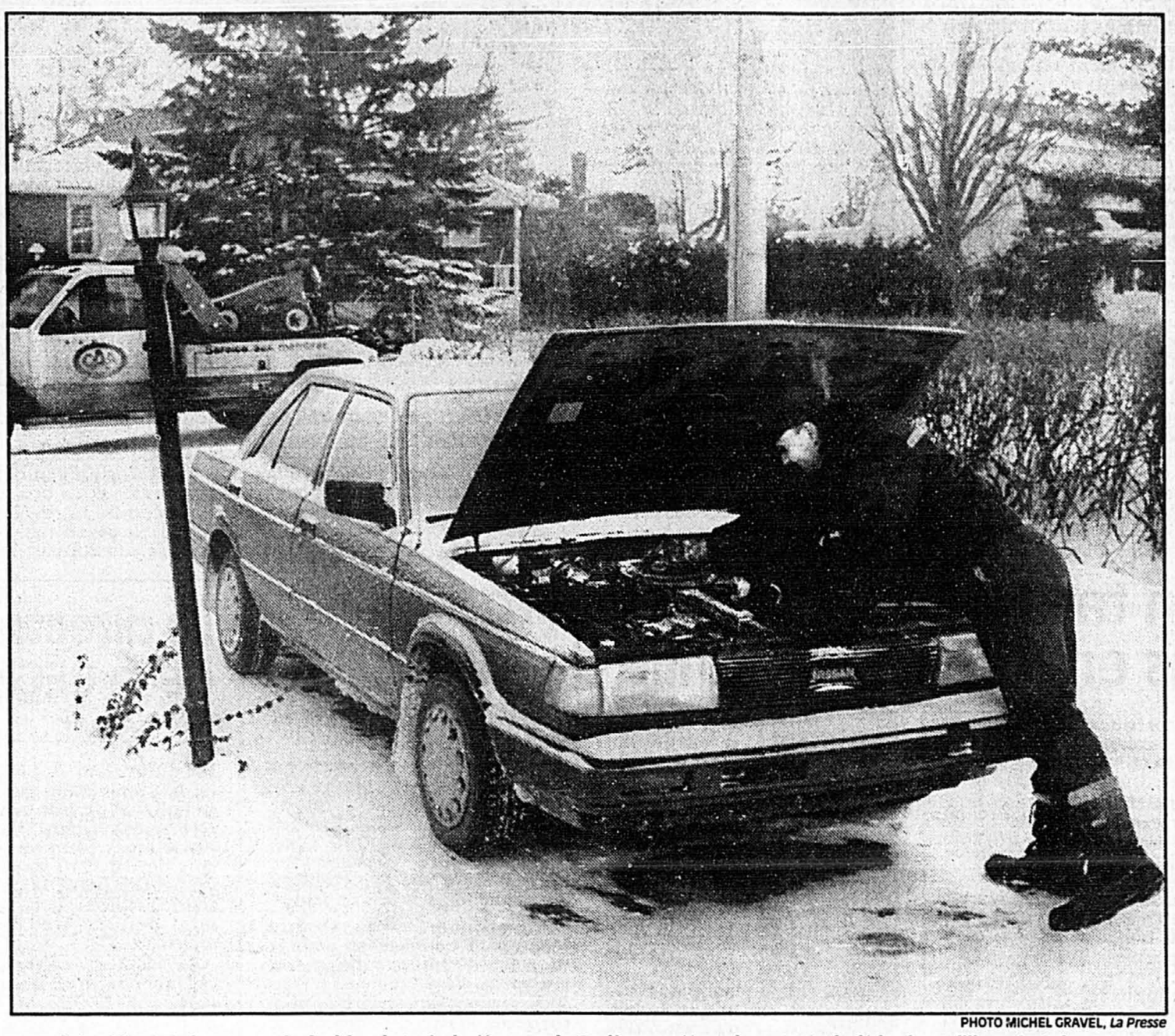

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Depuis le début de la vague de froid qui s'est abattue sur le Québec, cette scène s'est répétée des milliers de fois.

### Inondé d'appels

La situation a cependant été plus compliquée au CAA-Québec qui a été inondé d'appels.

Par exemple, un résidant de Beaconsfield, dans l'ouest de Montréal, a raconté qu'il a tenté de joindre le CAA dès 5 h lundi, pour obtenir les services d'une dépanneuse. Ce n'est quà 15 h 15 qu'il a finalement joint une téléphoniste. Elle lui a appris qu'il était le 4 763e client et qu'il devrait attendre au moins 10 heures avant de voir une dépanneuse à sa porte...

« Le CAA m'a appelé à 3 h du matin, mardi, pour me demander si je voulais toujours le service de survoltage... Un garagiste est arrivé à 8 h hier matin en disant être totalement épuisé : il était au travail depuis plus de 24 heures... » a ajouté cet automobiliste.

Louis Arsenault, directeur des communication au CAA-Québec, a reconnu hier que son organisme n'a pu fournir à la demande.

De minuit dimanche soir à minuit lundi, le service d'urgence routière du CAA-Québec a reçu 6 500 appels.

Puis, de minuit lundi soir à 15 h 45 hier, le CAA en a reçu 3 397 autres.

Le CAA a donc reçu un total de 9 897 appels en l'espace d'une quarantaine d'heures, un record.

« Avec une telle affluence, il est évident que des membres n'ont pas obtenu le service espéré ; mais de nouvelles technologies de communications et l'ajout de téléphonistes en période d'achalandage pourrraient remédier sous peu à cette situation déplorable », a indiqué Louis Arsenault.

Le plus récent record du CAA-Québec remontait au jeudi 12 janvier dernier, quand 5 600 membres en difficulté ont dû se résoudre à faire appel à son service d'urgence.Le porte-parole du CAA-Québec a rappelé que lorsqu'il est impossible de joindre le service d'urgence, les membres peuvent recourir à un garagiste de leur choix et envoyer la facture à l'organisme.

Mais ce recours ne devrait pas être nécessaire dans les prochains jours : on prévoit un adoucissement de la température...

# Tollé dans Villeray: des parents refusent que la CECM loue une partie d'une cour d'école à Urgel Bourgie

MICHÈLE OUIMET

■ L'entrepreneur de pompes funèbres Urgel Bourgie veut louer une partie de la cour de l'école primaire Sainte-Cécile, située dans le quartier Villeray, pour en faire un stationnement.

La CECM négocie avec Urgel Bourgie depuis le 16 janvier. Les parents ont eu vent de ces discussions et ils sont scandalisés. Il n'est pas question, disent-ils, que la cour serve de stationnement.

« Pour des raisons budgétaires, la CECM veut enlever un espace à nos enfants, a dit la présidente du conseil d'orientation de l'école Sainte-Cécile, Carole Tremblay. Dans le quartier, il n'y a pas beaucoup de terrains où les enfants peuvent jouer, sauf les ruelles, évidemment, et le parc Jarry. On ne veut pas perdre une partie de notre cour. D'ailleurs, on n'a même pas été consultés. »

Le président du comité d'école, Gilbert Roy, a écrit au directeur général de la CECM, Yves Archambault, pour protester.

« S'il est vrai que le fond de terrain appartient à la CECM, la cour d'école fait partie des équipements communautaires de notre quartier, a-t-il écrit. D'ailleurs, la Ville de Montréal et la Caisse populaire Sainte-Cécile ont investi respectivement 80 000 $ et 10 000 $ dans l'aménagement d'un parc-école. Durant l'été, la cour d'école sert de terrain de jeux pour les enfants. Les quelque 540 enfants ( de la maternelle à la sixième année ) qui fréquentent l'école Sainte-Cécile ont grandement besoin de cet espace. »

Environ 20 p. cent de la cour servirait de stationnement et le parc-école, qui occupe une petite partie de la cour, ne serait pas touché. En fait, Urgel Bourgie louerait une lisière de terrain de 50 pieds par 145 pieds dans le fond de la cour.

« La cour est excessivement grande, a expliqué le coordonnateur du bureau des transactions immobilières à la CECM, Michel Carrières. Si on loue, on va exiger qu'il y ait un traitement paysager et que la sécurité des enfants soit respectée. »

« La cour est effectivement vaste, a répliqué Isabelle Lapierre, directrice de l'école Sainte-Cécile, mais entre 'grande' et 'trop grande', il y a une nuance. Je suis très satisfaite de la cour telle qu'elle est actuellement. »

Il y a un an, Urgel Bourgie a fait construire un imposant complexe funéraire sur la rue Jean-Talon, juste à côté de l'école Sainte-Cécile, avec seulement huit places de stationnement.

Que faire ? Pierre Bourgie, le président d'Urgel Bourgie, a pensé à la grande cour de l'école Sainte-Cécile et il s'est dit qu'il pourrait bien en louer une partie pour régler son problème de stationnement. Il a donc envoyé une lettre à la CECM, le 16 janvier, pour lui faire part de son idée.

Si la transaction est conclue, Urgel Bourgie aura 24 places supplémentaires de stationnement.

Le 31 janvier, Pierre Bourgie a rencontré les représentants de la CECM et ils doivent se voir de nouveau aujourd'hui. Pierre Bourgie a sèchement refusé de répondre aux questions de *La Presse* .

« C'est du domaine du projet et aucune entente n'a été conclue », a-t-il dit, visiblement ennuyé que cette histoire se retrouve dans les journaux.

Michel Carrières, le responsable du dossier à la CECM, ne cache pas que ce sont des raisons purement mercantiles qui l'ont amené à étudier sérieusement la proposition de Bourgie.

« Nous vivons un contexte budgétaire très serré qui nous oblige à faire des locations de cette sorte, a-t-il dit. Mais nous faisons du cas par cas et il n'est pas question de créer un précédent. »

Combien la CECM pense-t-elle amasser d'argent avec cette location ? « Je ne sais pas. C'est nettement prématuré », a répondu M. Carrières.

La CECM n'est pas seule dans ce dossier. L'été, la Ville de Montréal utilise la cour pour les jeunes qui sont inscrits dans ses camps de jour. Il existe d'ailleurs une entente entre la Ville et la commission scolaire.

Marcel Guillemette, surintendant de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension à la Ville de Montréal, n'était pas au courant des négociations entre la CECM et Urgel Bourgie.

« Il serait bon que Michel Carrières nous en parle, a-t-il laissé tomber. Je trouve ça *plate* parce que d'habitude, on a une bonne collaboration. »

« Si les gens stationnent leur auto, a-t-il ajouté, ce n'est pas très intéressant pour les jeunes qui vont respirer de l'oxide de carbone et, en plus, ça peut être dangereux. Est-ce qu'ils vont ériger un mur ? »

Mais la transaction est loin d'être conclue. Les parents n'ont pas dit leur dernier mot. Le conseil d'orientation et le comité d'école tentent de mobiliser le quartier. La Caisse populaire Sainte-Cécile s'est d'ailleurs rangée ouvertement du côté des parents ainsi que le commissaire du quartier, Roger Dominguez, qui veut amener ce sujet à la table des commissaires lors de la prochaine réunion qui doit avoir lieu mercredi prochain.

## L'EXPRESS DU MATIN

### IMMATRICULER LES BATEAUX ?

■ La Garde côtière canadienne a suggéré à plusieurs provinces, dont le Québec, d'instaurer l'immatriculation des embarcations de plaisance naviguant sur leur territoire et l'émission de permis à ceux qui les gouvernent. Ces permis pourraient être attribués par la Société de l'assurance-automobile du Québec ( SAAQ ), a expliqué hier Michael Turner, commissaire adjoint de la Garde côtière. Une partie des revenus devrait être utilisée à des cours de formation. Les services ( aide à la navigation, sauvetage, etc. ) aux plaisanciers dans les eaux intérieures pourraient être dévolus aux provinces et même aux villes. Cette proposition permettrait notamment de réduire les coûts défrayés par Ottawa. Le nouveau système toucherait par exemple ceux qui naviguent sur les lacs des Deux-Montagnes et Memphrémagog.

### CADAVRE CALCINÉ

■ Les policiers de la Sûreté du Québec ont découvert vers 21 h hier un corps calciné dans un véhicule qui a brûlé en face du 66, Chemin du Sentier, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. La police a été alertée par des citoyens qui ont remarqué une voiture en flammes. Le cadavre sera transporté au Laboratoire de médecine légale à Montréal pour qu'on en fasse l'autopsie.

### EXPLOSIFS

■ Un engin explosif a été découvert à 15 h 30 hier à l'arrière d'une résidence de la rue Saint-Isidore, à Laurentides, un village situé à l'est de Saint-Jérôme. Des artificiers qui accompagnaient des policiers de la Sûreté du Québec ont désamorcé la bombe qui était composée d'un détonateur, de bâtons d'une substance explosive et d'un dispositif de mise à feu. L'engin aurait été installé sous un véhicule.

### PROJETS MUNICIPAUX

■ Au total, 46 nouveaux projets présentés par 40 municipalités ont été inscrits au programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec. Ces projets donneront lieu à des investissements de 30 millions et contribueront à la création de 375 emplois-année. Les gouvernements du Canada et du Québec investiront 7,1 millions chacun et les municipalités 15,8 millions.

### AIDE AUX ANCIENS TÉMOINS

■ Info-Culte prêtera son bureau et sa ligne téléphonique ( 274-2333 ) lundi prochain, au Centre d'aide pour les anciens Témoins de Jéhovah. La fondatrice du centre, Sylvie Bonneville, répondra aux questions des ex-Témoins. Info-Culte apporte cette assistance parce qu'il est parfois financièrement difficile pour les gens de la région de Montréal de communiquer avec le centre, situé à Valleyfield. Depuis qu'elle a fondé son centre, Sylvie Bonneville a reçu 140 lettres à Valleyfield et 40 autres à son autre centre de Saint-Rédempteur, près de Québec. Trois rencontres ont été organisées, avec un tel succès qu'il y avait trop de monde, signale Mme Bonneville.

### CARNET POUR LES ENFANTS

■ Le Service de police de la CUM vient de lancer une nouvelle édition du *Carnet d'identité de votre enfant* . Cet outil sert aux parents qui ont ainsi à portée de la main un recueil de précieux conseils de prévention et de mesures à prendre en cas de disparition d'un enfant. Le carnet contient également une fiche signalétique, un espace où coller la photo de l'enfant et où imprimer ses empreintes digitales.


«Jouez pour Walt Disney World® à CKMF»

LE CONCOURS LE PLUS «PLANANT» EN VILLE

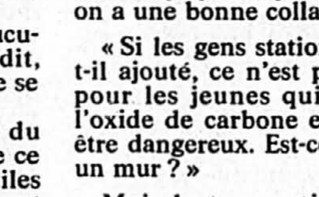

Tous les détails à l'émission «Un matin n'attend pas l'autre»

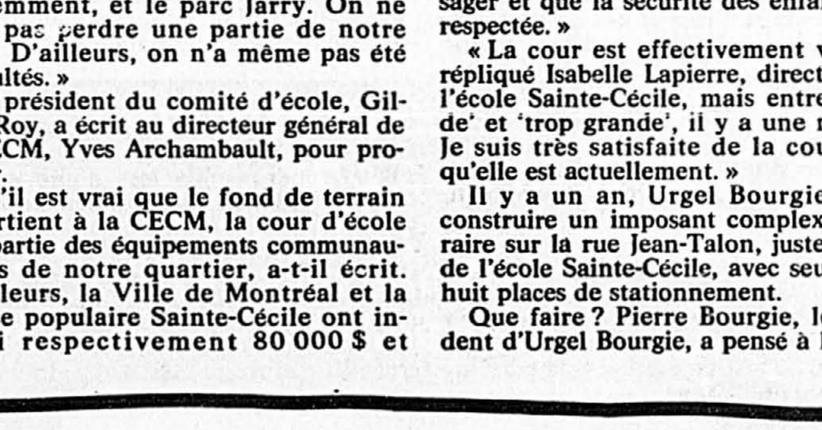

© The Walt Disney Company

À GAGNER :

L'un des quatre voyages pour quatre personnes à Walt Disney World Resort, comprenant :

- Transport aérien aller-retour avec Delta Air Lines, le transporteur officiel de Walt Disney World;
- Hébergement six jours et cinq nuits au Disney's All-Star Resorts;
- Passeports quotidiens pour Magic Kingdom, Epcot '95 et Disney-MGM Studios;
- Coupons pour les déjeuners, dîners et soupers.

Pour participer, c'est simple : il vous suffit de remplir, avec votre enfant âgé de 15 ans ou moins, le bulletin de participation ci-contre et de le faire parvenir à CKMF 94,3. Des chanceux choisis au hasard seront invités à se rendre à CKMF afin de se mesurer à d'autres enfants dans une compétition de jeux vidéo. Le gagnant de cette compétition verra ensuite son nom déposé dans la boîte de tirage pour le grand prix hebdomadaire, soit un voyage pour quatre personnes à Walt Disney World. Un grand tirage par semaine, jusqu'au 24 février prochain.

BULLETIN DE PARTICIPATION

«Jouez pour Walt Disney World à CKMF»

Concours «JOUEZ POUR WALT DISNEY WORLD À CKMF»
CKMF 94,3, C.P. 3094, Succursale C
Montréal (Québec) H2L 4K6

Nom de l'enfant : ..... Âge : .....
Adresse : ..... App. : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Téléphone : .....
Signature d'un parent .....
Nom de l'école de l'enfant .....

(Fac-similé non reproduit mécaniquement accepté)
Ce concours s'adresse uniquement aux résidants du Québec, âgés de 15 ans ou moins.
Détails et règlement du concours disponibles à CKMF 94,3.
Les bulletins de participation sont publiés les samedis, lundis et mercredis, et sont admissibles jusqu'au 22 février 1995.

La Presse

DELTA™ © Transporteur officiel de Walt Disney World®

CKMF 94,3 RADIO ÉNERGIE

# Duclos refuse de condamner un leader d'extrême droite américain

## *«Je ne suis pas un juge», lance le maire de Greenfield Park à l'issue d'une rencontre avec le Congrès juif du Canada*

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ « Dialogue franc et direct » entre les représentants du Congrès juif du Canada et le maire de Greenfield Park, Marc Duclos, hier, au sujet de Lyndon LaRouche et de ses idées racistes et antisémites. Un dialogue qui bute et s'arrête à la dénonciation du racisme et de l'antisémitisme.

Le jeune maire de la municipalité de la Rive-Sud ( 18 000 habitants ) ne s'est pas lancé dans un désaveu de l'extrémiste Américain de 71 ans comme le lui demandait le Congrès juif, qui entend cependant garder le contact avec lui.

Dialogue à reprendre, donc, mais aucun nouveau rendez-vous n'a été fixé. Et si les journalistes ont pu « coincer » Marc Duclos à sa sortie de la réunion privée avec les dirigeants du CJC, il n'a pas participé à leur conférence de presse qui a suivi immédiatement après son départ : les divergences sont encore trop nombreuses et graves pour que les deux parties s'assoient ensemble en public.

C'est à un barrage de caméras et de micros que M. Duclos a fait face avant de quitter le siège du CJC. On l'attendait dans l'ascenseur. Il est sorti dans le dos des journalistes, par les escaliers, accompagné du conseiller municipal Gilles Asselin, et a bravement fait face à la musique, et à des questions parfois agressives sur ses rapports avec « l'idéologie moralement répugnante de LaRouche ».

« Je ne veux pas juger qui que ce soit, a dit Marc Duclos, ni LaRouche, ni personne. Je ne suis pas un juge. » Et il a proposé de donner son appui à un « programme d'éducation, des conférences dans les écoles et à l'hôtel de ville de Greenfield Park. On laissera les gens juger ».

Jack Jedwab, directeur général du Congrès juif du Canada, ne voit pas de collaboration possible dans le domaine de l'éducation publique avec le maire de banlieue si ce dernier « ne dénonce pas publiquement LaRouche et sa philosophie raciste et anti-sémite ». Comme personnage public, leader d'une communauté, les représentants du Congrès juif du Canada considèrent que Marc Duclos devrait prendre position publiquement, qu'il s'agit même d'une obligation.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

**Le maire de Greenfield Park Marc Duclos a fait face à un barrage de caméras et de micros à sa sortie d'une rencontre avec les représentants du Congrès juif du Canada.**

Les dirigeants du Congrès juif se sont déclarés satisfaits d'apprendre que Duclos avait mis un terme à son affiliation à certaines organisations du groupe LaRouche, l'*Institut Schiller*, par exemple, et qu'il ne recevait plus la revue du mouvement raciste *Executive Intelligence Review*.

M. Duclos a pris une position morale, il s'agit d'une ouverture intéressante, d'un bon départ, ont reconnu les représentants du CJC, mais ils pensent devoir continuer de sensibiliser le jeune maire. « Nous ne sommes pas là pour discuter d'économie, a dit le Rabin Rubin Poupka. » C'est une condamnation totale et sans appel de Lyndon LaRouche, de ses oeuvres, publications, théories et organisations que le Congrès juif attendait de Marc Duclos. Pas seulement la reconnaissance que le Congrès juif n'est pas assimilable à un « mouvement maffieux » comme le dit LaRouche.

Pour David Sultan, directeur des relations communautaires au Québec, la publicité qui a entouré la dénonciation des liens du maire de Greenfield Park avec les publications et organismes de Lyndon LaRouche pourrait avoir amené une recrudescence de la distribution sporadique de ses pamphlets et revues, E.I.R et *The New Federalist* dans certaines stations de métro et sur la Rive-Sud.

Les membres du Congrès juif canadien ont nié que leur organisme s'implique d'une manière ou d'une autre sur la scène municipale à Greenfield Park. Et le maire Duclos, juste avant son départ, s'était dit très satisfait des performances économiques de sa municipalité.

# La présentation tardive du budget Bourque coûte 4 millions en intérêts à la Ville de Montréal

ANDRÉ PÉPIN

■ La présentation tardive du budget municipal coûte aux Montréalais la rondelette somme de quatre millions en frais d'intérêt sur les emprunts, l'administration Bourque postant les comptes pour un premier remboursement le 1er avril plutôt que le 1er mars. Le deuxième versement sera réclamé le 1er juin. L'opération, globalement, nécessite quelque 200 000 envois postaux.

Le conseiller aux finances de Montréal, M. Sammy Forcillo, soutient que cette perte de quatre millions est largement compensée par un coup de maître réalisé en décembre par son service qui a emprunté 200 millions à un taux de six p. cent pour le placer immédiatement à des taux de huit et neuf p. cent. L'utilisation de ce montant de 200 millions peut être retardée de quelques mois, explique Forcillo.

**Pas clair**

Ces explications ont été fournies hier à la commission du conseil qui étudie l'ensemble du budget qui, normalement, devrait être adopté la semaine prochaine. L'opposition questionne les décisions de l'administration Bourque, mais, en plusieurs domaines, les réponses ne sont pas claires en raison de la réforme administrative majeure amorcée par Vision Montréal.

On passe en effet de 11 à 22 services municipaux.

André Lavallée

Sammy Forcillo

L'opposition a vainement tenté, par exemple, de connaître le nombre exact de fonctionnaires mis en disponibilité.

Dans l'ensemble, ce serait 100 personnes, dont 41 cadres supérieurs, soutient M. Forcillo, mais lorsque la conseillère Thérèse Daviau ou son chef André Lavallée tentent d'obtenir des précisions, les explications sont laborieuses.

« Tout s'effacera ( les employés en disponibilité ) au cours de l'année, dit Forcillo, puisque, bon an mal an, cent-cinquante fonctionnaires prennent leur retraite. »

La question des parcomètres a refait surface à la commission du conseil, le chef de l'opposition André Lavallée forçant Pierre-Yves Melançon, de l'exécutif, à admettre qu'aucune tolérance n'est accordée à l'endroit des automobilistes pris en faute.

L'engagement de Vision Montréal d'accorder une période de grâce de trente minutes est mis sur la glace, comme *La Presse* le révélait la semaine dernière, le coût de cette promesse étant évalué à quelque 12 millions.

Le conseiller Melançon a toutefois précisé, hier, qu'un projet est à l'étude pour expérimenter une forme de tolérance dans le Vieux-Montréal, mais il n'a fourni aucune indication quant à un éventuel calendrier de réalisation.

# Le directeur des élections de la CÉCM pris à partie

ÉRIC CLÉMENT

■ Le directeur des élections de la Commission des écoles catholiques de Montréal a été sévèrement critiqué, hier soir, par le Mouvement laïc québécois, lors de la comparution du MLQ devant la commission d'enquête sur le déroulement des dernières élections scolaires.

Le MLQ est intervenu pour critiquer la procédure qui a empêché 27 325 électeurs montréalais de voter à cause de leur réponse à une question sur leur allégeance religieuse.

« Que la Loi sur les élections scolaires soit une mauvaise loi en raison de ses dispositions à portée ségrégationniste et discriminatoire ne saurait justifier de quelque façon les officiers responsables de sa mise en oeuvre de causer eux-mêmes de nouvelles injustices », a déclaré M. Henri Laberge, président du MLQ.

M. Laberge a poursuivi en affirmant que « manifestement, le directeur des élections à la CECM, notamment, a très mal réalisé son travail ». « Que ce soit par négligence teintée d'intention malicieuse ou par pure incompétence, son comportement a eu pour effet de priver de leur droit de vote plus de 27 000 citoyens qui, en vertu de la loi, auraient dû pouvoir exercer ce droit », a-t-il ajouté.

Le MLQ réclame une révision totale de la loi et non « un replâtrage du statu quo législatif ».

# Hôpitaux: LaSalle et Verdun préparent une fusion «dans l'harmonie»

LILIANNE LACROIX

■ Répondant à l'invitation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux et embarquant à leur tour dans le mouvement irréversible de la rationalisation, les dirigeants de l'hôpital général LaSalle et du Centre hospitalier de Verdun ont entrepris un processus de rapprochement qui pourrait aller jusqu'à la fusion prochaine des deux établissements.

« Nos établissements sont complémentaires à bien des égards et un tel rapprochement devrait se faire sans trop de heurts, permettant à la fois de faire des économies et de préserver la qualité des services pour la population du Sud-Ouest », déclaraient M. Georges Maillet, directeur général à LaSalle, et le docteur Jacques Demers, directeur général intérimaire de Verdun.

Réunis en conférence téléphonique, les deux dirigeants affichaient une entente qui aurait fait la joie du médiateur Guy Coulombe, affecté au dossier autrement plus explosif de la fusion des trois géants du centre-ville ( Notre-Dame, Saint-Luc et l'Hôtel-Dieu ).

Ni l'un ni l'autre des hôpitaux ne tient à couper des services. « Or, avec des compressions de l'ordre de 3,3 millions par année pour nos deux établissements, soit près de 10 millions en trois ans, ce serait impossible, si nous restons chacun dans notre coin », avouent les deux directeurs.

Tous deux entrevoient dans la fusion la seule possibilité de salut. Dans certains cas, d'ailleurs, les services rendus par les deux établissements sont directement complémentaires.

LaSalle, avec ses 3 000 accouchements annuels, a fait de l'obstétrique son principal fleuron. La construction prochaine d'une unité familiale des naissances viendra confirmer encore plus cette vocation. Par contre, à Verdun, il n'y a pas d'obstétrique.

Mais cet hôpital assure la chirurgie vasculaire et thoracique ainsi que l'hémodialyse pour tout le Sud-Ouest. Ces spécialités sont inexistantes à LaSalle.

« Évidemment, il y a des choses qu'on fait dans les deux établissements. Dans ces cas, on va faire une étude auprès de la population du Sud-Ouest pour voir quelles pourraient être les meilleures solutions. Mais en tout temps, le but restera d'éviter les duplications. »

Sans réduire la qualité des services, certaines pratiques seront revues. Au lieu de garder la nouvelle mère trois ou quatre jours, on pourrait la renvoyer chez elle après 24 ou 48h si elle a vécu un accouchement normal, tout en lui assurant ensuite du support à domicile.

**Entente sur les principes**

Depuis la rencontre du 21 décembre avec la Régie, les dirigeants des hôpitaux se sont entendus sur le principe d'un rapprochement et la formation d'un comité stratégique. Ces principes doivent recevoir la bénédiction des conseils d'administration le 22 février, une simple formalité puisque ces gens ont d'ores et déjà été consultés officieusement.

Doit-on s'attendre à du « tirage de couvertes » comme cela a été et sera probablement le cas dans le centre-ville ?

—Non, Madame ! répond fermement M. Maillet. C'est très harmonieux et cela devrait se faire facilement, même s'il faut respecter un certain rythme pour ne bousculer personne.

Le comité stratégique où les deux hôpitaux seront représentés de façon paritaire, serait présidé par une personne neutre, choisie par les deux CA et qui serait elle-même représentative du Sud-Ouest. Ce président ou cette présidente aurait droit de vote.

L'étude de fusion a déjà reçu l'accord des deux maires des municipalités concernées. Avec ses 378 lits et 1700 employés, Verdun dispose d'un budget de 60 millions. LaSalle, avec un budget de 26 millions, dispose de 126 lits et emploie 750 employés. La construction prévue en mai devrait toutefois faire passer le nombre de lits disponibles à 253.

**À Lachine**

Un mouvement de rapprochement s'est aussi amorcé du côté de Lachine. Dans le cas de l'Hôpital général et du Centre hospitalier, on se dirige vers un échange de services plutôt qu'une véritable fusion. « Nous en sommes encore aux préliminaires, déclarait Roland Saint-Arnaud, directeur de l'Hôpital général. Les restrictions budgétaires nous entraînent à regarder de près la duplication de certains services pour une population qui ne grandit pas. Est-ce vraiment payant de faire la même chose aux deux endroits ? »

La clientèle traditionnellement anglophone de l'Hôpital général et la clientèle francophone du l'ancien hôpital Saint-Joseph se ressemblent de plus en plus, ce qui ne justifie plus autant la duplication. « Dans ce cadre, il faut s'assurer que les deniers publics sont utilisés le mieux possible. On est là pour ça », déclare M. Saint-Arnaud.

Présentement, l'hémodialyse et la médecine nucléaire sont concentrées à l'Hôpital général. Très développé en ophtalmologie par contre, le centre hospitalier pourrait hériter de la clientèle de son voisin. « Est-ce que ça vaut la peine de faire l'ablation des cataractes aux deux endroits ? Ce n'est pas sûr, déclare M. Saint-Arnaud. Une équipe concentrée à un endroit développerait d'ailleurs une meilleure expertise qui, en bout de ligne, assurerait un service encore meilleur aux patients ».

# Querelle familiale autour du «mandat» d'une femme atteinte d'Alzheimer

YVES BOISVERT

■ Mme Thérèse Leblanc ne s'en rend pas compte, mais elle se trouve au centre d'une bataille judiciaire féroce entre ses neveux et nièces.

Mme Leblanc a 83 ans. Elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer et n'est plus en mesure de gérer ses économies (autour de 150 000 $). Elle n'a pas eu d'enfants, ni de mari. Elle vit dans une résidence de bonne tenue avec un conjoint qui n'est pas en mesure de gérer ses biens à sa place.

Depuis deux ans, deux clans de sa famille se disputent devant les tribunaux pour savoir qui doit administrer ses biens.

Normalement, les choses devraient être relativement simples, car il existe un mandat en cas d'inaptitude, signé par Mme Leblanc en mars 1991, et qui désigne une nièce comme administratrice au cas où elle soit déclarée inapte. La nièce est morte, et, selon le mandat, c'est son fils Claude Beauchamp, 30 ans, qui doit être le mandataire.

Claude Beauchamp, selon ce qu'il a dit à la cour, trouvait cette future responsabilité trop lourde. Il a demandé à sa tante si elle n'avait pas objection à signer un nouveau mandat, où lui et son frère Richard, 42 ans, seraient désignés comme mandataires. Elle était bien d'accord, dit-il.

Le 6 janvier 1993, les frères Beauchamp emmènent leur grande tante chez le notaire Nolan Filiatrault, de Sainte-Thérèse.

Selon le médecin de Mme Leblanc, dès le mois de septembre 1991, Mme Leblanc présentait des signes avant-coureurs de la maladie d'Alzheimer. Elle avait à ce moment d'importantes pertes de mémoire.

Mais en janvier 1993, ni le notaire ni les frères Beauchamp n'ont remarqué cela, d'après leur témoignage.

Quoi qu'il en soit, cet après-midi du 6 janvier 1993, Mme Leblanc signe un nouveau mandat désignant les frères Beauchamp au cas où elle deviendrait inapte. Elle signe en outre un testament, dont on ignore le contenu.

Quelques semaines plus tard, fin janvier, début février, les frères Beauchamp disent qu'ils commencent à prendre connaissance des symptômes de sénélité de leur tante. Ils font des démarches pour faire homologuer le mandat par la Cour supérieure, et devenir officiellement responsables des affaires de leur grande tante (gestion du compte de banque, paiements divers, etc.).

Un autre clan de la famille, le neveu Gilles Leblanc et sa femme Margot Leblanc, s'opposent à cette homologation. Ils estiment que le mandat de 1993 n'est pas valide, car il a été signé à un moment où Mme Leblanc n'était déjà plus en possession de ses moyens.

Le juge Yvan Macerola, de la Cour supérieure à Laval, se fondant sur le témoignage du médecin de Mme Leblanc, a conclu que le mandat signé devant notaire en janvier 1993 n'avait aucune validité (il en sera probablement ainsi du testament).

Il est évident qu'en 1993, Mme Leblanc est rendue à un stade de cette terrible maladie où elle ne peut plus comprendre de tels documents.

Mais voilà, conclut le juge Macerola, si l'on annule le mandat de 1993, c'est celui de 1991 qui a force de loi. En vertu de ce mandat, on l'a dit, c'est Claude Beauchamp qui a la responsabilité des affaires de Mme Leblanc.

Me Michel Asselin, qui représente Gilles et Margot Leblanc, a plaidé devant le juge Macerola que les frères Beauchamp avaient commis des actes répréhensibles en allant faire signer devant le notaire Filiatrault le mandat de 1993. Il estime qu'ils agissaient de mauvaise foi et qu'ils doivent donc être empêchés d'administrer les biens de Mme Leblanc. Il veut que le Curateur public s'occupe des affaires de l'octogénaire.

Le juge Macerola a rejeté cette théorie du complot, car, dit-il, les Beauchamp lui ont paru très sincères, et proches de leur grande tante. Rien ne prouve un quelconque acte répréhensible, estime le juge, qui confie le mandat à Claude Beauchamp.

Me Asselin a interjeté appel de ce jugement. Il a tenté en vain de convaincre la Cour d'appel de suspendre l'exécution du jugement Macerola. Il devra attendre plusieurs mois avant d'être entendu « sur le fond » par la Cour d'appel.

« Ce que je veux, c'est que le Curateur public enquête dans ce dossier », dit Me Asselin. « Le problème, avec les mandats pour cause d'inaptitude, c'est qu'il n'y a aucune obligation de rendre compte, bien souvent », dit-il. Personne, en somme, n'a le droit de se mettre le nez dans la gestion des affaires de Mme Leblanc, sauf son mandataire, Claude Beauchamp.

Dans ce cas-ci, Margot et Gilles Leblanc essaient d'obtenir des états de compte, savoir où est placé l'argent de Mme Leblanc, pour voir comment Claude Beauchamp gère cela. C'est impossible.

Me Richard Gendron, qui représente les frères Beauchamp, a refusé de faire des commentaires sur cette querelle familiale.

Certains mandats obligent le mandataire à rendre compte à une personne, mais pour faire respecter cette obligation, un recours en justice est nécessaire.

« Où pensez-vous que l'argent pour payer les frais judiciaires est pris ? Dans les fonds de la personne inapte », observe Me Asselin, qui voudrait voir le Curateur public plus actif et plus exigeant.

# Recherché pour tentative de meurtre, Richard L'Heureux se suicide

GEORGES LAMON

■ Richard L'Heureux, qui avait assailli et blessé son ex-amie de 23 ans, de Brossard, lundi matin avec un couteau, a connu une fin dramatique hier sur la terre à bois de sa famille, à Cookshire, dans l'Estrie.

Il s'est tiré une balle de carabine 30-30 dans la tête. L'homme de 38 ans a été découvert assis sur un tracteur garé dans un abri, l'arme entre les jambes.

Ce suicide avait été envisagé comme une possibilité par les enquêteurs de la police de Brossard, qui le recherchaient pour tentative de meurtre contre son ex-amie, dont l'identité n'a pas été révélée par les enquêteurs.

Rappelons que la jeune femme avait été atteinte de deux coups de couteau, à la gorge et à la main droite. Elle avait cependant obtenu son congé de l'hôpital Charles LeMoyne, en fin d'après-midi, lundi. Toutefois, comme les enquêteurs craignaient que L'Heureux ne vienne éventuellement la relancer chez elle, ils avaient préféré la faire héberger dans un autre endroit.

Selon l'agent Serge Dubord, du service des relations publiques de la Sûreté du Québec pour l'Estrie, à Cookshire, c'est un voisin qui, intrigué de voir la Mazda 323 de L'Heureux en stationnement depuis la veille, a fait la macabre découverte.

# Deux ans de prison pour avoir fraudé la CSST de 404 000$

YVES BOISVERT

■ Jean-Yves Morin, un chauffeur de Repentigny qui a avoué avoir participé à une fraude de 404 000 $ aux dépens de la CSST, a été condamné hier à deux ans de prison et au remboursement du montant de sa fraude.

Morin, 40 ans, s'était acquiné avec son beau-frère, Jean-Pierre Lajeunesse, un agent d'indemnisation. Grâce à son accès aux ordinateurs de la CSST, Lajeunesse faisait émettre des chèques d'« indemnisation » au nom de Morin.

Morin en a reçu 24, totalisant 403 832 $ Les deux beaux-frères se partageaient le magot.

L'accusé a dit qu'il avait « brûlé » sa moitié des 404 000 $ en jouant au casino, aux courses de chevaux et en achetant de la drogue.

Lajeunesse, congédié en mai 1994 de la CSST après trois ans de malversations, a lui aussi reconnu sa culpabilité à 29 fraudes. Il connaîtra sa peine le 3 mai.

Morin, un père de famille (il a deux filles adolescentes), a plaidé coupable à la première occasion aux 24 accusations de fraude qui pesaient sur lui, et le juge Bernard Grenier, de la Cour du Québec, en a tenu compte en prononçant sa sentence, hier.

La Couronne (Claude Haccoun) suggérait trois ans de pénitencier. Morin, qui se défendait seul, mérite une telle peine, a opiné le juge. Les crimes étaient préméditées et se sont étalés sur trois ans et demi.

Le juge a aussi remarqué que c'est l'argent du public, puisé à même les taxes, que Morin et Lajeunesse ont volé.

Mais comme il n'a pas d'antécédent et qu'il a avoué son crime rapidement, le juge estime qu'une peine de deux ans dans un pénitencier fédéral est appropriée pour Morin.

Le juge a ordonné à Morin, qui est sans le sou, de rembourser 202 000 $ à la CSST. Cette ordonnance est exécutoire pour 10 ans, selon les prescriptions du Code civil.

# Ça ne chauffe pas fort à la caserne 4, et les pompiers doivent être relogés

ÉRIC TROTTIER

■ Le service de prévention des incendies de Montréal a dû se résoudre à fermer une caserne mal chauffée, hier, dans le quartier Côte-des-Neiges, la température ambiante ayant atteint, à un moment, cinq degrés Celsius.

En début de matinée, après avoir constaté que la température à l'intérieur de la caserne 4 ne dépassait pas 10 degrés, la direction du service a décidé de transférer les sept pompiers et les deux camions dans des casernes du secteur. « La température était bien en deçà des limites tolérables en milieu de travail, a expliqué le chef Marc Ostiguy, qui a pris la décision de fermer la caserne. Nous allons réévaluer la situation à chaque changement de relève. »

« C'était devenu invivable, pas travaillable, a pour sa part déclaré le président de l'Association des pompiers de Montréal, Gaston Fauvel. J'ose espérer que la Ville de Montréal va prendre le plus rapidement possible les moyens pour régler la situation. Parce que tant que les pompiers de la caserne 4 sont relogés ailleurs, le temps d'attente dans leur secteur va passer de quatre à huit minutes. »

Selon M. Fauvel, plusieurs casernes souffrent des mêmes problèmes de chauffage à Montréal. La caserne 4, cependant, située au coin du boulevard Décarie et de l'avenue Van Horne, semble être un « cas » à part, ses nombreux problèmes ayant été signalés à la Ville à maintes reprises depuis une dizaine d'années.

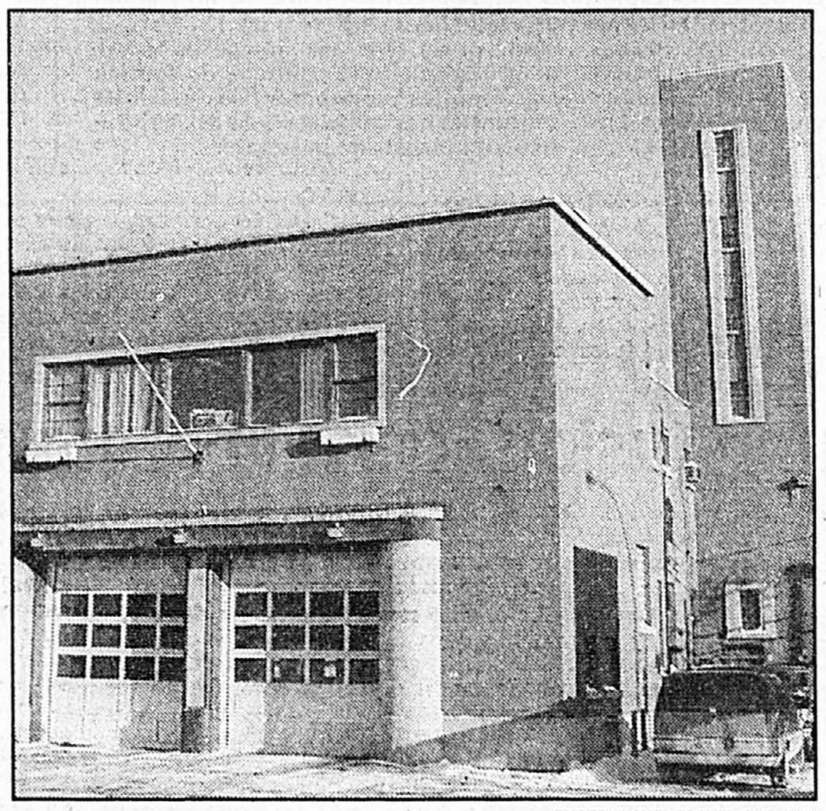

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

La caserne glaciale.

« L'hiver dernier, raconte un pompier, nous ne comptions plus les fois où nous avons dû travailler en manteaux... »

« Imaginez, enchaîne un autre, ce que c'est que de se réchauffer dans une caserne congelée après avoir combattu un incendie pendant des heures, en pleine nuit, par moins 30 degrés... »

Cette année, le syndicat des pompiers a donc demandé à ses membres d'être vigilants et de se plaindre chaque fois que la norme de sécurité (minimum de 17 degrés dans le garage, 20 degrés aux étages supérieurs de la caserne) ne serait pas respectée.

Hier matin, après deux jours de grands froids, les pompiers en ont eu assez. Mais ils n'ont pas eu à exercer leur « droit de refus », puisque la direction a elle-même décidé de fermer la place.

Le camion-pompe a été envoyé à la caserne 34, située Côte-Saint-Antoine et boulevard Décarie, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Le camion-échelle a pour sa part été relogé dans la caserne de la rue Gatineau, près de l'Université de Montréal. Les sept pompiers ont suivi le camion sur lequel ils sont normalement affectés.

On ne savait pas encore hier soir quand les pompiers pourraient réintégrer leur caserne. Des ingénieurs de la Ville ont inspecté l'endroit, en après-midi, mais les rénovations n'avaient pas été entamées. Le responsable du dossier à la Ville, Claude Bacon, n'a pas répondu aux appels de *La Presse*.

« Peut-être qu'ils attendent tout simplement le réchauffement prévu pour jeudi (demain) », conclut ironiquement Gaston Fauvel.

# Un faux médecin ne peut recouvrer sa liberté

■ La Cour du Québec a refusé de remettre en liberté Mme Lynn Bernier, 33 ans, qui s'était fait passer pour un médecin de CLSC.

La juge Suzanne Coupal a ordonné que Mme Bernier, qui souffre de maniaco-dépression, soit examinée par un psychiatre et traitée dans les 15 jours.

Mme Bernier reviendra en cour le 21 février pour subir son enquête préliminaire.

L'automne dernier, elle s'était fait passer pour un médecin ayant obtenu son diplôme aux États-Unis.

Elle avait obtenu la permission du CLSC-LaSalle de faire des visites à domicile chez des personnes âgées.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le CLSC-LaSalle n'avait fait aucune vérification sérieuse de son statut.

Bernier, une ancienne secrétaire médicale qui avait subtilisé des calepins d'ordonnances, avait fait des renouvellements d'ordonnances et, dans un cas, prescrit un médicament équivalent à une ancienne ordonnance. Elle n'a pas touché un cent de ces manoeuvres.

Selon le Collège des médecins, qui poursuit son enquête, aucune conséquence grave n'a été remarquée.

SEARS
*Attendez-vous à plus*

Plongez dans l'action

Sears et Speedo[MD] vous invitent à une clinique d'aqua conditionnement en magasin dirigée par un instructeur membre de la C.A.L.A. Passez nous voir et vous comprendrez pourquoi l'aqua conditionnement avec Speedo[MD] est le meilleur moyen de se mettre en forme.

**Horaire des cliniques d'aqua conditionnement**

**LE VENDREDI 10 FÉVRIER**

De **14 h à 17 h** au Carrefour Laval
3005, boul. le Carrefour

De **18 h 30 à 21 h** aux Galeries d'Anjou
7451, boul. Galeries d'Anjou

**LE SAMEDI 11 FÉVRIER**

De **10 h 30 à 12 h 30** au Centre Fairview Pointe-Claire
6901, route Transcanadienne

De **14 h à 17 h** au Mail Champlain
1655, boul. Provencher, Brossard

SPEEDO
SEARS
*Attendez-vous à plus*

Les mentions «Ord.» ou «Était» de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal : Anjou : 353-7770; Brossard : 465-1000; Laval : 682-1200; Pointe-Claire : 694-8815. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.
W2198801

*Site enchanteur au bord de l'eau.*

**Vous recherchez un habitat paisible, le Grand Palais comblera vos attentes. Nos condominiums sont situés au bord de l'eau et sont entourés d'espaces verts et d'arbres magnifiques. Prendre le temps de s'arrêter pour écouter le chant des oiseaux ou admirer, de sa fenêtre, ce beau voilier sur la rivière...Quelle vue ! Quelle belle vie !**

◊ 15 modèles et plus de condominiums.
◊ 1, 2, 3 chambres.
◊ De 750 pi² à 2800 pi².
◊ Des balcons en retrait les uns des autres.
◊ Gicleurs automatiques dans toutes les unités.
◊ À quelques minutes du centre-ville.
◊ Service de décorateur gratuit.
◊ La rivière s'expose à la vue de tous les occupants.
◊ Les prix varient de 71 900 $ à 299 000 $

**Une visite vaut mille mots !**

Le Grand Palais de La Rive Boisée

RODIMAX

**N'hésitez pas, composez le : 620-9985**
**160 Chemin de la Rive Boisée, Pierrefonds (boul. Gouin et boul. St-Jean).**

40% DE NOS CONDOS SONT DÉJÀ VENDUS, IL NE MANQUE QUE VOUS !

Vous serez enchanté par ce que vous découvrirez.

# Des milliers d'étudiants québécois manifestent contre les compressions fédérales en éducation

*Presse Canadienne*

■ Les étudiants d'universités et de cégeps de plusieurs villes du Québec ont une fois de plus protesté, hier, contre les compressions dans l'éducation post-secondaire, qui risquent de se traduire par des hausses de frais de scolarité.

À Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Alma et Rimouski, les étudiants des universités et de plusieurs cégeps ont tenu des ralliements, fait une marche symbolique ou écouté des conférenciers.

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, M. François Rebello, indiquait en entrevue avant le ralliement de Montréal que les étudiants continuent de croire que des compressions seront imposées à l'éducation post-secondaire, vraisemblablement à même le budget du ministre des Finances Paul Martin.

Qu'elles prennent la forme de réduction des paiements de transfert versés au Québec ou autre, reste que les étudiants seront touchés et qu'ils le refusent.

« Nous, tant qu'on n'aura pas entendu M. Chrétien dire " écoutez, on ne coupera pas dans les transferts dans le cadre du prochain budget ", on va être en guerre », a-t-il affirmé.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

**À Montréal, 1500 étudiants ont manifesté hier au Palais des congrès contre les menaces qui planent sur l'aide fédérale à l'enseignement.**

Les représentants d'étudiants des cégeps et des universités du Québec croient que le gouvernement Chrétien a l'intention de sabrer de 10 à 15 p. cent dans les transferts en éducation dans son prochain budget.Le manque à gagner global pour le Québec serait de l'ordre de 154 millions $.

De telles compressions, disent-ils, engendreraient une hausse brusque de plus d'environ 60 p. cent des frais de scolarité à l'université.

Les étudiants suggèrent au gouvernement de viser d'autres cibles, comme les fiducies familiales ou les dépenses militaires.

À Montréal, environ 1500 étudiants se sont massés au Palais des congrès en fin d'après-midi.

Ils ont entendu plusieurs conférenciers, dont le président de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec ( FTQ ), Clément Godbout.

Par ailleurs, le porte-parole du Bloc québécois pour les questions de formation et de jeunesse, M. Antoine Dubé, a écrit une lettre d'appui aux étudiants, affirmant qu'ils doivent « rester unis face à Martin et Axworthy ».

La réforme des programmes sociaux n'est qu'un prétexte pour imposer de multiples coupures, a-t-il soutenu.

L'événement majeur de la contestation contre la réforme Axworthy sera une manifestation, dimanche, à Montréal, qui réunira les centrales syndicales, les associations étudiantes, les groupes de femmes et la coalition Solidarité populaire Québec.

La Coalition contre la réforme Axworthy regroupe 160 000 étudiants au Québec.

# Québec promet d'augmenter le budget de l'alphabétisation

**NORMAN DELISLE**
*de la Presse Canadienne*

*QUÉBEC*

■ Le ministre de l'Éducation Jean Garon promet aux groupes populaires d'alphabétisation que leur budget de 2,4 millions $ sera sensiblement augmenté cette année.

De plus, les subventions seront versées sur une base triennale pour éviter que les groupes n'aient à quémander leurs fonds annuellement.

Ces assurances ont été données hier à quelque 200 personnes analphabètes venues rencontrer le ministre à ses bureaux de l'édifice Marie-Guyart, à Québec.

M. Garon avait laissé ses bureaux du 16e étage pour venir rencontrer les gens dans le hall d'entrée de l'édifice.

Pour sensibiliser le ministre à leurs problèmes, les manifestants distribuaient dans des assiettes jetables des céréales de maque « Alpha-Bits » et M. Garon a eu droit à sa portion.

Le ministre s'est engagé à aller présenter lui-même son plan de lutte à l'analphabétisme à la prochaine réunion du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation. Cette réunion se tiendra le 24 février prochain, à Montréal.

« Je vous ai promis qu'on s'occuperait de vous. Vous ne serez pas déçus », a dit M. Garon. « Dans un monde moderne, être analphabète c'est un handicap important qu'il faut corriger le plus rapidement possible. »

Le ministre s'est aussi engagé à faciliter les procédures et la paperasse à remplir, de façon à ce que les groupes qui militent pour l'alphabétisation puissent consacrer toutes leurs énergies à leur mission fondamentale plutôt que « de perdre votre temps à chercher à ramasser de l'argent auprès des ministères ».

Par ailleurs, le ministre a invité les groupes populaires en alphabétisation à venir faire entendre leur voix lors des États généraux sur l'éducation, à compter de mars prochain.

Selon une étude de Statistique Canada publiée en 1990, il y aurait au Québec 276 000 adultes à peu près incapables de lire et il y en aurait 606 000 autres qui peuvent tout au plus repérer de temps en temps un mot familier dans un texte simple.

Parmi ces 900 000 analphabètes, on évalue que 140 000 proviendraient de communautés culturelles.

Avec 19 p. cent de sa population adulte aux prises avec des problèmes de lecture ou d'écriture, le Québec est au deuxième rang canadien en matière d'analphabétisme, derrière Terre-Neuve.

La présidente du Regroupement des groupes populaires d'analphabétisme, Mme Solange Tougas, réclame un certain nombre de mesures pour aider les adultes démunis à apprendre à lire.

Elle demande notamment un soutien financier aux parents pour les frais de garde et de transport lorsqu'ils retournent à l'école, une politique de soutien aux familles monoparentales à faibles revenus et des campagnes de sensibilisation aux plaisirs de la lecture.

# Dispositif de sécurité pour piétons

**PIERRE BELLEMARE**

■ Le décompte visuel, un dispositif de signalisation numérique, apporte aux piétons un plus grand sentiment de sécurité, particulièrement chez les moins de 16 ans et chez les 65 ans et plus.

Ce mécanisme, indiquant aux piétons le temps dont ils disposent pour traverser une intersection, augmente également le comportement d'obéissance à la signalisation et provoque une diminution importante des comportements conflictuels piétons-autos.

C'est ce que démontre une évaluation réalisée par une équipe de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre, en collaboration avec le Centre de recherche sur les transports de l'Université de Montréal, dans le cadre d'une recherche subventionnée sur la sécurité des piétons en ville.

Au Québec, pour la seule année 1993, les piétons représentaient 8,3 p. cent de l'ensemble des victimes de la route, avec 132 décès et plus de 4000 blessés, dont 725 ont été hospitalisés, selon les données de la Société d'assurance-automobile du Québec.

Les enfants et les personnes constituent, de toute évidence, les populations à risque.

L'appareil proprement dit comporte deux voyants lumineux, l'un avec le signal standard ( piéton et main ) et l'autre chiffrant, sous forme de décompte numérique, le temps restant pour traverser.

Huit prototypes ont été installés à deux intersections du centre-ville de Saint-Laurent. Le décompte visuel a ainsi permis une baisse significative, de huit à deux p. cent, des comportements conflictuels piétons-véhicules.

En définitive, l'équipe de recherche propose que le décompte visuel soit ajouté aux normes actuellement en vigueur et appliquées par les municipalités, lors de l'installation de feux de circulation pour piétons.


EXPO NAUTIQUE
INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

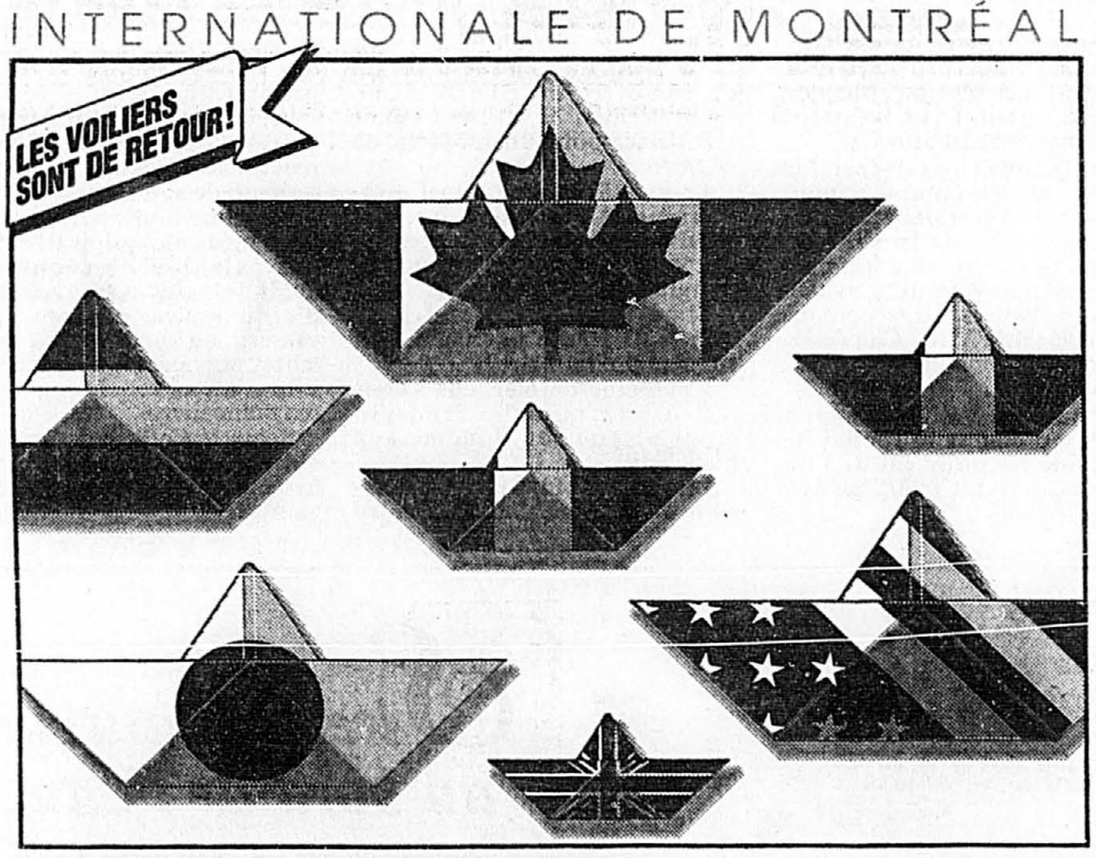


AU STADE OLYMPIQUE DU 3 AU 12 FÉVRIER 1995

300 EMBARCATIONS ET 180 EXPOSANTS !

• TOUT SUR LES ACCESSOIRES, SERVICES ET SPORTS NAUTIQUES.
• VENEZ MARCHER SUR L'EAU AVEC LE NOUVEAU «STEP JET» !
• ADMIREZ LES OEUVRES DE YVES BÉRUBÉ, CE TALENTUEUX PEINTRE DE SCÈNES MARITIMES.
• LES MAGAZINES LES PLAISANCIERS ET «POWER BOATING» PRÉSENTENT LES «OFF-SHORE» DU «POKER RUN»... QUELQUES-UNS DES BATEAUX LES PLUS PUISSANTS D'AMÉRIQUE DU NORD !

Heures d'ouverture : semaine : 12h à 22h, samedi : 10h à 22h, dimanche : 10h à 19h
Prix d'admission ( taxes incluses ) : adultes : 9,00$, âge d'or, étudiants : 7,00$
enfants 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte : 3,00$
Les guichets ferment une heure avant la fermeture de l'exposition.
Le tirage aura lieu le dimanche 12 février à 16 heures à l'estrade principale.

Complétez ce coupon de participation et déposez-le dans les boîtes de tirage à l'ExpoNautique

NOM: PRÉNOM: ÂGE:
ADRESSE: APP.:
VILLE: CODE POSTAL: TÉL.:

Pour se mériter leur prix, les gagnants devront répondre correctement à la question mathématique suivante : 100 ÷ 2 - 43 = _____

Le tirage aura lieu le 12 février 1995 à 16 heures au Stade olympique.
Les règlements du concours sont disponibles sur demande à l'ExpoNautique.

COMMANDITAIRE OFFICIEL • LES ASSURANCES CUMIS



Matelas BONHEUR
LIQUIDATION D'INVENTAIRE

*Faites vite! Quantité limitée!*

4 DERNIERS JOURS!

Liquidation

TOUS LES ENSEMBLES SONT VENDUS TAXES COMPRISES, BASE DE LIT ET LIVRAISON COMPRISES

DÉTAILLANT #1 À MONTRÉAL

LIQUIDATION DE STOCK
ENSEMBLES VENDUS AVEC TAXES, BASE DE LIT ET LIVRAISON COMPRISES

ENCHANTED NIGHTS
399$ Double
499$ Grand
Simple ..... 349$

SÉRIES POSTURE
499$ Double
579$ Grand
Simple ..... 399$

POSTUREPEDIC EXTRA-FERME
539$ Double
649$ Grand
899$ Très grand
Simple ..... 429$

POSTUREPEDIC FERME
599$ Double
699$ Grand
949$ Très grand
Simple ..... 499$

SERTA-PEDIC
389$ Double
449$ Grand
Simple ..... 299$

PERFECT SLEEPER EXTRA-FERME
599$ Double
699$ Grand
949$ Très grand
Simple ..... 479$

PERFECT SLEEPER LUXUEUX FERME
699$ Double
799$ Grand
999$ Très grand
Simple ..... 549$

PERFECT SLEEPER FERMETÉ MAX.
799$ Double
899$ Grand
1199$ Très grand
Simple ..... 649$

ORTHOPÉDIQUE DE LUXE
299$ Double
349$ Grand
Simple ..... 249$

POSTURE-ORTHO DE LUXE
399$ Double
499$ Grand
Simple ..... 349$

ORTHOPÉDIQUE
219$ Double
Simple ..... 169$

GRAND HOTEL
499$ Double
599$ Grand
Simple ..... 399$

TOUT DOIT ÊTRE VENDU! QUANTITÉ VARIANT SELON LE MAGASIN

NOMBREUX AUTRES RABAIS NON AUTORISÉS PAR LE FABRICANT

L'endroit où acheter un matelas à rabais
Recommandé par «SMART SHOPPING MONTREAL»

Posturepedic exclusif à Sealy
Caractéristiques exclusives
Traverse EXCLUSIVE
Bordure INNOVATRICE
Ressorts PostureTech EXCLUSIFS
Armature en acier EXCLUSIVE
Module de soutien à barre de torsion

30 Nuits GARANTIE
Détails en magasin

• Les matelas peuvent être achetés séparément
MATELAS SUR MESURE ÉGALEMENT OFFERTS. LIVRAISON RAPIDE.

Matelas BONHEUR
Heures d'ouverture: lundi - mercredi 10 h à 18 h, jeudi - vendredi 10 h à 21 h, samedi 9 h à 17 h

15634, boul. Gouin, Pierrefonds, 620-7155
64, St-Jean-Baptiste, Châteauguay, 691-4240
665, boul. des Laurentides, SAINT-ANTOINE, 1-800-701-7366
1440, Fleury Est, Montréal, 388-9077

Nouveau magasin
2071, Victoria, Saint-Lambert, 923-4321
1958, Le Corbusier, Laval, 687-7880
5201A, Sherbrooke Ouest, Westmount - N.D.G., 369-1860

# La Couronne entame sa preuve au procès d'Alain Beauchamp, accusé de meurtre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Couronne a entrepris sa preuve, hier, devant le jury de neuf hommes et de trois femmes au procès d'Alain Beauchamp, 35 ans, accusé du meurtre au deuxième degré d'Élaine Cormier, 39 ans.

Le cadavre décomposé de Mme Cormier a été découvert, le 13 août dernier, dans un champ près de la 128e Avenue, au lac Connelly à Saint-Hippolyte. Le corps avait été exposé au soleil durant plusieurs jours — il a été découvert trois semaines après le signalement de la disparition de la victime — si bien qu'il a fallu deux jours aux experts pour l'identifier officiellement.

Le procureur de la Couronne, Me Francine Chartrand, a expliqué aux jurés et au juge Dionysia Zerbisias, de la Cour supérieure, qu'elle mettra en preuve que l'accusé a été vu avec la victime dans un bar de Saint-Sauveur.

Élaine Cormier avait aménagé peu de temps avant sa disparition, le 20 juillet, dans le sous-sol d'une résidence de Saint-Jérôme en vue de se trouver du travail comme enseignante dans la région.

Ce n'est cependant que le 4 août que la famille Cormier a déposé officiellement une plainte de disparition à la police du Saint-Jérôme.

Le 8 août, Alain Beauchamp a été interrogé par la police au sujet de cette disparition puis relâché.

Il a finalement été arrêté le 21 août et accusé de meurtre par la suite.

Me Chartrand a signalé aux jurés que l'accusé connaissait l'endroit où le cadavre a été découvert parce que le terrain avait déjà appartenu à sa famille. Elle a invité les jurés à être très attentifs durant le procès, qui se déroule au palais de justice de Laval, puisqu'elle va présenter une preuve de détails et que tous les témoignages seront très importants.

# Des experts en faveur de la libération des détenus à vie

*Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ Certains des 1 800 détenus purgeant des peines de prison à vie pour meurtre au Canada pourraient être libérés en toute sécurité bien avant d'avoir passé derrière les barreaux le minimum de 10 à 25 années auxquelles ils ont été condamnés, soutiennent deux experts en la matière.

« Je sais qu'affirmer pareille chose ne va pas dans le sens de la rectitude politique de l'heure, mais soumettez certains d'entre eux à six mois d'assistance socio-psychologique et libérez-les — ils ne tueront jamais plus », a déclaré Mac Stienburg, qui est membre de la Commission nationale des libérations conditionnelles depuis 28 ans.

Cependant, les criminologues font remarquer que le châtiment — pas seulement la réhabilitation — figure parmi les raisons principales pour lesquelles un délinquant est sous les verrous.

Une étude de 650 condamnés à perpétuité ayant bénéficié d'une libération conditionnelle de 1965 à 1988 a montré que seulement deux d'entre eux ont tué de nouveau.

Selon une estimation des Services correctionnels du Canada, il en coûte 45 000 $ par an pour garder un détenu en prison.

# Un policier doit payer 775 $ à un jeune avocat

YVES BOISVERT

■ Un avocat associé à Claude F. Archambault, qui avait accumulé la coquette somme de 6 000 $ de billets de stationnement, vient de faire condamner un policier à lui payer 775,23 $ pour avoir retenu indûment sa voiture.

Le 5 février 1993, Me Pierre Grygiel, un jeune criminaliste montréalais, s'était fait saisir sa Honda Civic après avoir accumulé cette montagne de contraventions.

Un mois plus tard, Me Grygiel a obtenu la levée de la saisie, après avoir fait nommer son associée Dominique Larose comme « gardienne » de la voiture.

Au moment d'aller chercher sa voiture, cependant, Me Grygiel rencontre des difficultés. Tout de suite après qu'on eut remis la voiture à Me Larose, des policiers de la CUM se présentent sur les lieux, et, soupçonnant qu'il s'agit d'une « voiture volée » ( ce qui n'est pas le cas ), entreprennent une série de vérifications.

Me Grygiel prétend que le policier l'a traité de « Ti-casque et de face à claques ». Il réclame 5 900 $ en dommages-intérêts.

Le juge Pierre Durand, dans un jugement particulièrement mal écrit, a donné raison partiellement à Me Grygiel.

Le juge ne manque pas de noter qu'il existe une « grande animosité » entre « les forces de l'ordre » et le bureau de Me Archambault.

Le juge estime, quoi qu'il en soit, que le sergent Jean-François Côté aurait dû effectuer ses vérifications plus rapidement, de façon « professionnelle », au lieu d'immobiliser inutilement et illégalement le véhicule de Grygiel.

Pour « humiliation et atteinte à la réputation », Grygiel obtient 500 $. Le juge ajoute 275,23 $ pour « déboursés » encourus par l'avocat.


PRIX JAMAIS VU !
Ne payez rien avant 4 mois*
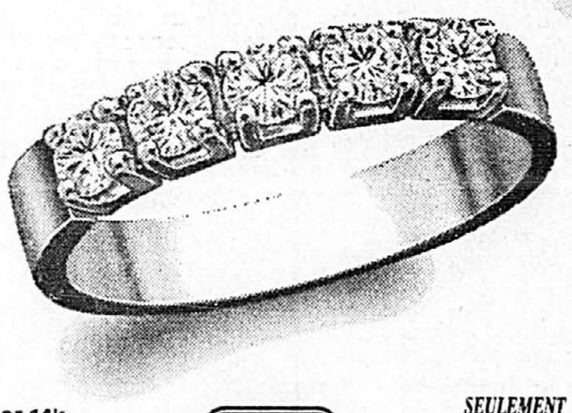
Jonc en or 14k serti de 5 diamants de 0.10 points chacun totalisant 0.50 points. Prix d'évaluation 1199 $
CM MICHAUD
SEULEMENT 699 $
* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.
937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212

ALCOOL DROGUE

C0002-330
DEPUIS 1978
SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR 229-7882
PAVILLON GRAND ÉLAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ÉLAN À MONT-ROLLAND

Un évènement historique...
LE PREMIER SOLDE !
Réduction de 25 % sur tout*
sauf les chaussures

JUSQU'AU 5 MARS
*Aucun article défectueux ni discontinué. Seulement la qualité traditionnelle de Tilley.

Notre mandat est de vous fournir non seulement les meilleurs chapeaux de plein air au monde mais également *les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde!* Mais les Tilley **ne sont pas des vêtements uniquement pour le voyage.** Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable.

Nos « **durs qui durent** » ont des **poches secrètes** et des **poches sécuritaires** munies de fermoirs en Velcro ainsi que des instructions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors *« faites-leur la vie dure ! »*
Le chapeau Tilley • Il flotte • Il s'attache • Il ne rétrécit pas • Il est lavable à la machine • Il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure • Il protège contre les rayons UV-A et UV-B • Il est garanti à vie • Il est assuré contre la perte
Tilley Endurables
ÉCHANGES ou REMBOURSEMENTS ? Naturellement !
158, ave. Laurier Ouest 272-7791
lun - mer 9 h - 18 h • jeu - ven 9 h - 21 h • sam 9 h - 17 h • dim midi - 17 h
LES MEILLEURS VÊTEMENTS QUI SOIENT POUR LE VOYAGE ET L'AVENTURE

ORDRES DE LA DIRECTION!
5 DERNIERS JOURS!
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h
JUSQU'À 60 % DE RABAIS
CHAQUE MÈTRE
• TISSU MODE
• TISSU DE DÉCORATION

PATRONS PRIX RÉDUIT AUSSI PEU QUE 2,49* ch.
* avec achat de tissu et la carte d'or
ARTICLES DE COUTURE VARIÉS ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 %
FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.
■ PLACE VERSAILLES —7275, rue Sherbrooke est 493-6666
■ RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest 866-1821
■ VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0910
■ NOTRE-DAME-DE-GRÂCE — 6444, avenue Somerled 483-2685
■ DORVAL— 2050, boul. St-Régis 683-4550
■ MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont 737-4755
■ LASALLE — 8469, boul. Newman 365-8045
■ CHOMEDEY, LAVAL — 1205 boul. Labelle 688-1039
■ DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde 662-1880
■ CHOMEDEY, LAVAL — 1545 boul. Le Corbusier 978-1313
■ ST-LÉONARD — 6854, rue Jean-Talon est 899-0060
■ CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau 672-6884
■ TRACY / SOREL — 7000, boul. de la Plaza-Tracy 746-0047
GRATUIT SERVICE D'ACHAT À DOMICILE 493-6666
• RIDEAUX • STORES • LITERIE, ETC. Sans obligation d'achat
En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE!

COMPAQ 1695$
MICRO-BOUTIQUE 65.26$* PAR MOIS CRÉDIT-BAIL PMF
Ordinateur Compaq Presario 460 et moniteur
Processeur 486SX2/66 MHz • 4 Mo de mémoire vive extensible à 20 Mo • Disque rigide interne de 270 Mo • Moniteur couleur 14 po SVGA • Lecteur 3 po 1/2 de 1,44 Mo • 2 connecteur d'extension ISA de 8/16 bits • Clavier et souris • Fax Modem 2400/9600 bauds intégré • 8 logiciels préinstallés: MS-DOS 6, MS Windows 3.1, America Online, Prodigy, MS Works, Quicken pour Windows, MS Entertainement Pack et MaxFax avec fonctions de répondeur.
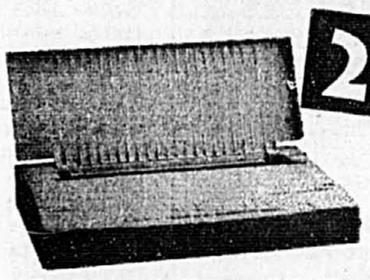
279$
Imprimante Canon BJ-10sx Bubble Jet
• Technologie de jet d'encre • Alimenteur papier optionnel • Résolution de 360 ppp • Léger: 3.7 lbs • Garantie 2 ans.
*Découvrez un nombre incroyable de spéciaux en boutique!*
MONTRÉAL 6615 avenue du Parc (514) 270-9205
LONGUEUIL 93 rue St-Charles Ouest (514) 674-6253
1 800 263-4477
SHERBROOKE 2445 rue King Ouest (819) 564-4544
MICRO BOUTIQUE Centres de l'informatique
COMPAQ Microsoft
*Offre pour les entreprises seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Basé sur un crédit-bail de 36 mois. Option d'achat à la fin de $10. Taxes en sus. Micro-Boutique vous garantit le meilleur prix. Les produits comparés doivent être identiques. Conditions en boutique. Quantités limitées. Les équipements annoncés peuvent différer du ceux illustrés. Prix sujets à changement sans préavis. Presario est une marque de commerce de Compaq Canada.

## En bref

### PERMIS D'ALCOOL MENACÉS

■ La Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec a annoncé, hier, qu'elle venait de convoquer devant elle les propriétaires de 54 débits d'alcool pour possession de boissons alcoolisées illégales. Ces convocations s'inscrivent dans le cadre des opérations menées depuis quelques mois par la Sûreté du Québec pour déceler la présence de boissons alcoolisées de contrebande ou de provenance illégale dans les établissements licenciés. Au cours des audiences, qui se tiendront à Québec et à Montréal, la régie déterminera s'il y a lieu de révoquer ou de suspendre les permis d'alcool de ces établissements. « Ces contraventions sont considérées comme extrêmement sérieuses puisque le fait de servir des boissons de provenance illégale pourrait mettre en danger la santé et même la vie des consommateurs », a soutenu la régie dans un communiqué.

### 24 HEURES DE TOUT COEUR

■ Un peu plus de 200 jeunes de l'école secondaire Émile-Legault, de la commission scolaire Sainte-Croix, entreprendront vendredi un jeûne symbolique de 24 heures pour témoigner de leur solidarité avec les jeunes du monde et pour dénoncer les cas de violations des droits des enfants sur toute la planète. On affirme que 100 millions d'enfants vivent dans les rues et que chaque année, 14 millions meurent dans les guerres ou sont victimes d'abus. L'activité *24 heures de tout coeur* permettra de recueillir des fonds pour la Fondation du Bureau international des droits des enfants.

### UNE NOUVELLE VILLE EN ESTRIE

■ Le gouvernement du Québec, sur recommandation du ministre des Affaires municipales et ministre d'État au Développement des régions, Guy Chevrette, a adopté un décret concernant le regroupement de Rock Island, du village de Beebe Plain et du village de Stanstead. La nouvelle municipalité portera le nom de Ville de Stanstead. La nouvelle entité municipale fera partie de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog et sera régie par la Loi sur les cités et villes.

### « LE GROS BON SENS »

■ « En adoptant le projet de loi 46, après un mois d'étude en commission parlementaire, le gouvernement du Parti québécois vient réparer les dégâts causés par la loi 142 de l'ancien gouvernement libéral », commente le président de la CSN-construction, Olivier Lemieux. « C'est le retour au gros bon sens, dit-il. Même s'il n'a pas *scrappé* complètement la loi 142, comme l'avait promis le premier ministre Parizeau, le PQ en a tout de même corrigé l'élément le plus irritant, celui qui consacrait le désassujettissement du secteur résidentiel du décret de la construction et la désyndicalisation de quelque 30 000 travailleurs. »

### DENRÉES POUR LE TROISIÈME AGE

■ L'Organisation Jeunesse au Soleil poursuivait cette semaine son programme de supplément de denrées alimentaires pour les personnes du troisième âge, programme auquel est admissible toute personne bénéficiant de l'aide sociale et âgée de 60 à 64 ans, ou de 65 ans et plus et recevant le supplément de revenu garanti. Pour souligner cette distribution, l'organisme recevait la juge Andrée Ruffo. Les programmes de supplément de nourriture pour les familles nombreuses ainsi que pour les femmes enceintes, ainsi que la distribution de denrées cachères, se sont déroulés hier jusqu'à 17 h. Par ailleurs, et cela en cas d'urgence seulement, les personnes qui se trouveraient dans une situation précaire à cause du froid sibérien des derniers jours peuvent contacter Jeunesse au Soleil pour se procurer de l'aide. Ce service est disponible 24 heures sur 24. L'an dernier, on a répondu à plus de 170 appels de citoyens en détresse. Pour renseignements, faites le 842-6822.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

**La juge Andrée Ruffo a fait un saut cette semaine chez Jeunesse au Soleil, où elle a discuté avec Pat Patterson, directeur du programme de prévention du crime de l'organisme.**

### VOL DE DYNAMITE

■ La Sûreté du Québec dit ignorer la quantité de dynamite volée en début de semaine sur le chantier de construction de la future prison pour femmes à Joliette. L'agent Gérard Carrier, du service des affaires publiques de la SQ, a précisé que l'entrepreneur n'avait pas encore fini de faire l'inventaire de la dynamite qui se trouvait sur place. « Personne ne peut préciser combien de livres ou de tonnes se trouvaient sur place », a ajouté l'agent Carrier. Les détonateurs n'ont pas été volés.

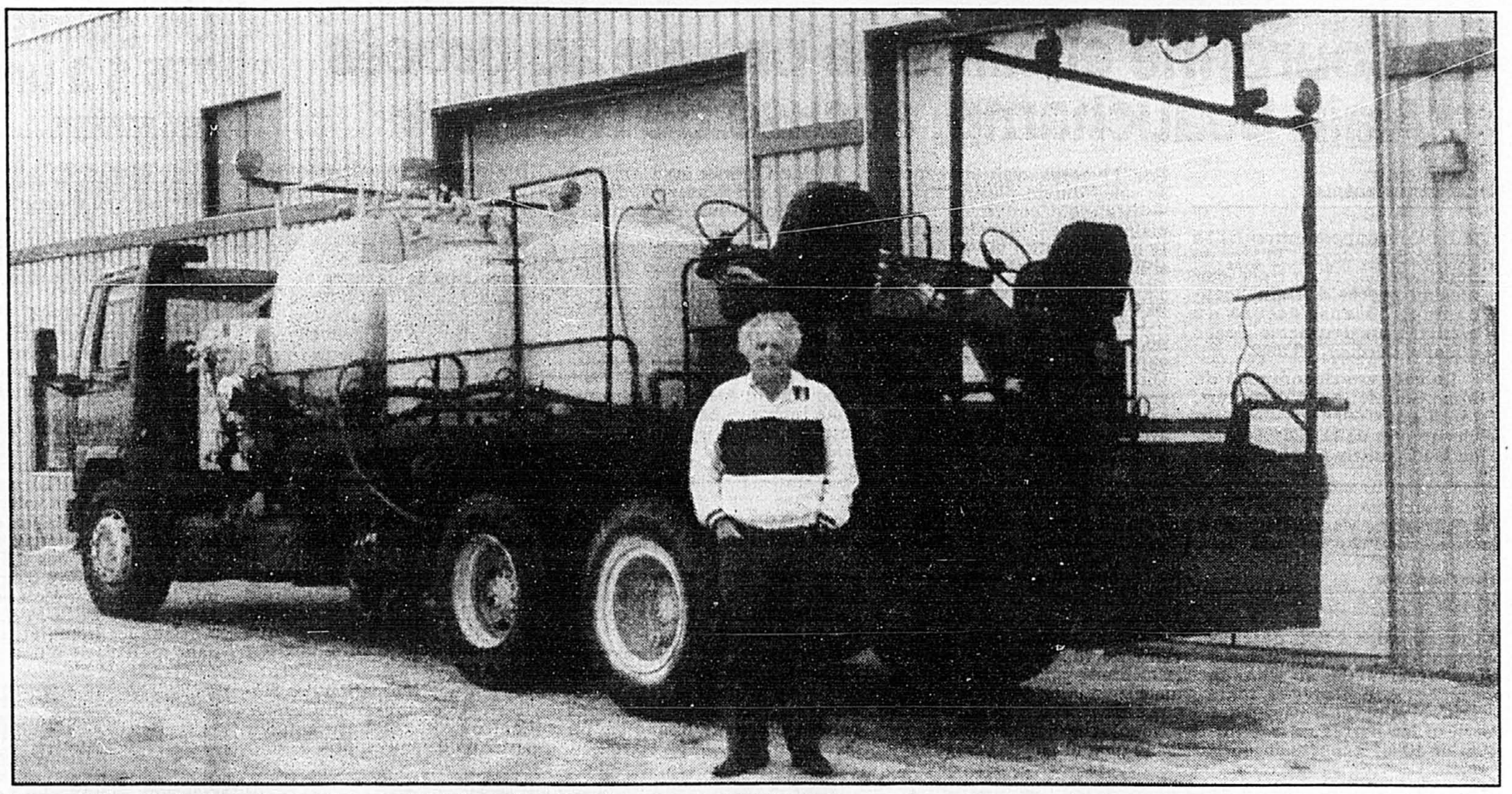

**François Daviau, des Traceurs routiers, en 1992, devant son camion de marquage des rues.**

# Une histoire de soumissions jamais ouvertes...

**ANDRÉ CÉDILOT et BRUNO BISSON**

■ Quand en 1992, le contrat de marquage de rues de Laval lui échappe au profit des Entreprises Jacluc Inc., à un prix trois fois supérieur à ce qu'il demande, Roland Cyr n'en est pas à ses premiers déboires avec l'administration du maire Gilles Vaillancourt.

L'année précédente, en 1991, la Ville avait émis un appel d'offres pour faire tracer des « lignes de rives » dans ses rues ( pour délimiter l'accotement sur les grandes artères ). M. Cyr avait alors offert de réaliser les travaux pour 17 000 $, mais les soumissions ne furent jamais ouvertes, le projet ayant été annulé à la dernière minute par les autorités municipales.

Rien d'anormal jusque là, si ce n'est que Jacluc se voyait confier un mois plus tard l'exécution des mêmes travaux au coût de 20 000 $, sans que personne n'en ait informé le président de Signalisations RC.

C'est en feuilletant par hasard une revue spécialisée que M. Cyr a découvert que la Ville avait de nouveau fait appel aux enchères publiques. Furieux, il a appelé l'hôtel de ville et, devant ses protestations, on a finalement décidé de reprendre une nouvelle fois le processus d'appel d'offres.

Jacluc l'a encore emporté, cette fois selon les règles, en proposant une offre de... 8 000 $.

« J'ai au moins la satisfaction d'avoir fait économiser 12 000 $ aux contribuables », rappelle M. Cyr, avec amertume.

**Entourloupette**

Son sang ne fait qu'un tour quand il relate ses démêlés avec la Ville concernant le contrat de trois ans d'une valeur globale de 210 000 $ qui lui a échappé en 1992, sous prétexte que son équipement n'était pas adéquat.

« À ce moment, j'avais un camion ( il en a maintenant deux ) ultra-moderne doté d'un ordinateur et de réservoirs de peinture qui se comparent à ceux du ministère des Transports du Québec », note M. Cyr, qui a bâti son entreprise à la force du poignet depuis 1959.

Cette année-là, quatre entrepreneurs proposent d'exécuter les travaux de marquage de la chaussée : Signalisations RC, Jacluc, Les Traceurs routiers et la firme d'excavation Nepcon, appartenant à la famille Mergl, également bien connue à Laval. M. Cyr est le plus bas soumissionnaire à 70 994 $, tandis que Jacluc se classe troisième, à 182 811 $.

Quelques heures après l'ouverture des soumissions, le 27 avril 1992, un technicien du service des travaux publics de Laval rend visite à M. Cyr pour vérifier son équipement. Comme les camions qu'il entend utiliser pour faire les travaux ne sont pas au garage, le fonctionnaire repart en promettant de repasser un autre jour. Selon M. Cyr, il n'est jamais revenu.

Trois semaines plus tard, quelle ne fut pas la surprise de M. Cyr de recevoir un avis l'informant que sa soumission était rejetée parce que son équipement ne correspondait pas aux cahiers des charges. Ses camions, explique-t-on dans un document officiel de la Ville, n'avaient pas les caractéristiques spécifiques exigées, tel un réservoir de peinture de 500 litres.

« Le mien a une capacité supérieure : il peut contenir 2 200 litres », note M. Cyr.

En comparant les devis des années 92, 93 et 94 avec ceux des années précédentes, M. Cyr soutient dans sa poursuite que la description des équipements exigés par la Ville correspond en tous points à celle des véhicules de Jacluc. Ce qu'endosse son principal concurrent, François Daviau, de Traceurs routiers, dans un document remis à la Ville et intitulé « Pourquoi les Lavallois paient-ils trop cher pour le traçage de rues ? ».

« Les camions pour coins de rues, de fabrication domestique, se trouvent dans une seule entreprise, celle de Lucien Demers ; et, chose surprenante, lesdits camions sont requis dans le devis », écrit M. Daviau, tout en s'interrogeant sur la pertinence de solliciter des soumissions si les dés sont pipés.

« On n'avait qu'à donner directement le contrat à Jacluc », dit-il.

**Rien à reprocher**

En plus des déficiences techniques reprochés aux équipements de M. Cyr, la Ville soutient avoir eu des commentaires négatifs des municipalités d'Anjou, Dorval, Westmount et Blainville quant à la qualité du travail de Signalisations RC. Pourtant, vérification faite, *La Presse* n'a obtenu que de bons commentaires de ces villes sur cette compagnie.

« Cette compagnie a respecté tous ses engagements, nous n'avons absolument rien à lui reprocher », a déclaré M. Fred Caluori, directeur des travaux publics de la Ville de Westmount.

« Les camions de M. Cyr sont parfaitement corrects. De toute façon, peu importe la quincaillerie, l'important c'est le produit fini », a-t-il ajouté, précisant que contrairement au processus suivi par la Ville de Laval, la nature des équipements n'a pas à être spécifiée de façon précise dans les cahiers de charges, en autant qu'ils fonctionnent.

À Anjou et Dorval, commentaires également élogieux à l'égard du travail de Signalisations RC.

« Ils ont fait un travail impeccable », a même souligné le directeur général d'Anjou, M. Gilles Bertrand.

À Blainville, même réaction du responsable des travaux publics, Léo Toupin, qui se souvient toutefois avoir dit à un inspecteur de la Ville de Laval que M. Cyr avait oublié de tracer quelques lignes dans une rue.

**Énorme profit**

La pilule est d'autant plus difficile à avaler pour les deux entrepreneurs « disqualifiés » que Jacluc a empoché la rondelette somme de 183 000 $ sans avoir à fournir les milliers de litres de peinture d'une valeur de près de 44 000 $ nécessaires pour exécuter les travaux dans les rues de Laval.

En 1993, craignant sans doute plus que jamais la concurrence, Jacluc s'est à nouveau vu adjuger le contrat de marquage des chaussées, mais au prix de... 114 041 $.

Signalisations RC et Les Traceurs routiers n'étaient pas dans la course, à 179 545 $ et 176 424 $ respectivement.

Il importe de préciser que M. Roland Cyr estime qu'il aurait fait un profit d'environ 20 000 $ si la soumission de 71 000 $ lui avait été octroyée en 1992. Il faut généralement de trois à quatre semaines pour tracer les lignes dans toutes les grandes rues et intersections de Laval.

« Le seul fait que Jacluc ait abaissé sa soumission de 70 000 $ en 1993 démontre qu'elle avait été favorisée par la Ville au détriment de Signalisations RC, l'année précédente », assure l'ancien « employé » de Jacluc, François Daviau.

# Une guerre entre marqueurs de chaussée provoque une chute des prix des travaux

**BRUNO BISSON et ANDRÉ CÉDILOT**

■ Lorsque la Ville de Laval choisit de confier le marquage de ses rues aux Entreprises Jacluc, pour 112 000 $ de plus que le plus bas soumissionnaire, en 1992, une véritable guerre sévit depuis un an dans le cercle restreint des compagnies spécialisées qui se partagent les contrats publics de presque tout le Québec.

François Daviau, un petit entrepreneur qui travaille dans ce milieu depuis la fin des années 50 et qui a été associé pendant des années à Jacluc, en sait quelque chose : il est un des responsables de cette guerre des nerfs — il vient de former avec Jacques Cousineau, un autre ancien associé de Jacluc, sa propre compagnie, Les Traceurs routiers J.F.

Au cours de l'été 1991, peu avant l'ouverture d'une importante soumission sur le territoire de la baie James, Jacques Cousineau se fait passer à tabac, à sa sortie d'un bar de Laval. L'enquête ne permet pas d'identifier un suspect.

En juillet 1992, c'est le garage de M. Daviau sur la rue Valleyfield, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, qui flambe. Les dégâts sont estimés à environ 200 000 $. Un cocktail molotov a été lancé à travers une fenêtre arrière de l'édifice. La police relie cet incendie « à une affaire de concurence ». Personne ne sera jamais arrêté.

Ce n'est pas parce que « l'industrie » accepte mal la présence d'un nouveau concurrent sur le marché que les partenaires dans Les Traceurs routiers J.F. sont victimes de cette guerre mais parce qu'ils ne jouent pas selon les règles avec lesquelles les concurrents ( et eux-mêmes ) sont familiers. Les Traceurs routiers ne trichent pas.

Avant le déclenchement des hostilités, raconte M. Daviau, les divers entrepreneurs s'en tiennent à une sorte de *modus vivendi* : chacun respecte le territoire des autres. Plusieurs concurrents répondent aux mêmes appels d'offres des différentes municipalités, mais prennent le soin de se concerter pour garder les prix le plus haut possible.

Un entrepreneur qui fait son fief d'une ville X ou Y, n'a pas à craindre vraiment les compétiteurs, qui soumissionnent presque systématiquement à un prix plus élevé. Très souvent, des amis de l'entrepreneur qui règne sur un territoire donné présentent leur soumission sans même posséder le matériel nécessaire pour faire les contrats. Ce sont de simples figurants.

Cette pratique courante présente un double avantage pour ceux qui « trichent ». Primo, le prix demandé par le soumissionnaire le plus bas est légitimé par les figurants perdants, qui présentent des soumissions à peine plus élevées, ce qui permet de conserver l'apparence d'une saine compétition.

Secundo, cette pratique maintient artificiellement les prix à un niveau élevé. L'entrepreneur gagnant conserve donc le pouvoir d'imposer ses prix aux municipalités.

« Le principe est simple, résume M. Daviau. Les villes trichent et arrangent les soumissions pour *fourrer* les entrepreneurs, mais les entrepreneurs s'entendent entre eux pour *fourrer* les villes. C'est comme ça que ça marche, et c'est payant pour tout le monde. »

Si un concurrent refuse de jouer le jeu, on l'élimine avec finesse. M. Daviau rappelle le cas de Lign-Bec, une entreprise affamée qui tentait de se tailler une place toute seule à partir du milieu des années 80. En 1986, ses concurrents lui laissent le champ libre : la jeune compagnie décroche le contrat de Laval et l'année suivante, celui de Saint-Laurent, en banlieue nord-ouest de Montréal.

Au printemps 1987, les contrats qui se chevauchent sont trop lourds à porter. Rapidement, Lign-Bec se trouve dans l'incapacité de compléter les travaux dans les délais prescrits. Après maintes infractions relevées par les municipalités, celles-ci mettent fin aux contrats, comme les soumissions le leur permettent. Les concurrents qui lui avaient volontairement laissé leurs places sont appelés à la rescousse. La cote de Lign-Bec auprès des villes est entachée. Aujourd'hui, Lign-Bec n'est plus en affaires.

**Avant, un entrepreneur qui faisait son fief d'une ville n'avait pas à craindre vraiment ses concurrents, qui soumissionnaient presque toujours à un prix plus élevé. Très souvent, des amis présentaient leur soumission sans même posséder le matériel nécessaire.**

**Fluctuations**

En 1988, la résiliation du contrat de Lign-Bec par la Ville de Laval permet à M. Lucien Demers, propriétaire de Jacluc, de reprendre le territoire lavallois sur lequel il régnait depuis 1982. Il ne l'a pas perdu depuis.

En lui octroyant le contrat de marquage pour 83 571 $, la Ville de Laval émet un document pour justifier l'augmentation du prix par rapport à celui de Lign-Bec.

« Les prix unitaires soumis en 1986 par la firme Lign-Bec inc. ne semblent pas représenter les coûts réels pour l'exécution de tels travaux, lit-on dans un document public. L'augmentation de 1988 pour le prix unitaire des lignes continues est de l'ordre de 16,6 p. cent et de 42,6 p. cent pour les lignes discontinues par rapport à ceux de 1985. »

En 1989, à la suite de nombreux ajustements de devis, la Ville de Laval accorde un nouveau contrat de trois ans à Jacluc pour 119 182 $ ( prix indexé pour 1990 et 1991 ). Tout comme en 1988, le seul concurrent de Jacluc est la firme Nepcon de Laval, qui soumissionne à plus de 136 000 $. La firme Nepcon, une société spécialisée dans les travaux d'excavation qui appartient à la famille Mergl, n'a pas réalisé de marquage des rues depuis le début des années 80 à Laval.

L'augmentation de 36 000 $, de 1988 à 1989, est attribuable pour l'essentiel au prolongement du parcours à marquer. En 1991, le contrat indexé frise les 130 000 $.

En 1992, Jacluc et Les Traceurs routiers JF se trouvent pour la première fois en compétition à Laval, mais c'est la firme de M. Roland Cyr, Signalisations RC, qui surprend tout le monde avec un prix de 71 000 $, très en-deçà de tout ce que la Ville de Laval a payé depuis des années. La Ville rejette la proposition, tout comme celle de l'entreprise de M. Daviau, et redonne le contrat pour trois ans à Jacluc.

Lors d'une rencontre avec *La Presse* sollicitée par la Ville de Laval, le directeur des travaux publics, M. Gilles Girard a admis que le contexte de guerre ouverte qui sévissait dans l'industrie à ce moment-là a fait en sorte qu'« on ne savait pas du tout quel prix allait sortir des soumissions ».

Mais pour justifier le rejet de l'offre de Signalisations RC, M. Girard s'en tient à un avis juridique produit par le Service du contentieux de Laval.

« On n'avait pas à discuter avec M. Cyr pour savoir comment il comptait faire les travaux au prix qu'il nous disait. Notre avis juridique disait que la soumission n'était pas conforme », souligne-t-il.

Les partenaires de l'entreprise Traceurs routiers JF décident de ne pas en rester là et se présentent au conseil municipal pour faire publiquement état de leur grief contre la Ville. Cela leur vaut d'obtenir une rencontre avec le maire, puis son chef de cabinet, Jean-Marc Melançon, ainsi qu'avec l'adjoint au directeur général de la Ville, M. Lucien Desrochers, et des fonctionnaires du service des travaux publics.

Le tollé est tel que la Ville décide, un an plus tard, de lancer un nouvel appel d'offres même si le contrat de Jacluc est encore valide pour deux ans. D'une manière tout aussi inexplicable que l'année précédente, une soumission propose un prix très inférieur, avec des marges de 45 000 $ à 87 000 $, par rapport aux concurrents : celle de la firme Jacluc.

Cette chute surprise des prix de presque 70 000 $ a mis fin aux hostilités, temporairement du moins, à Laval.

Deux mois plus tard, François Daviau écrit une lettre au maire Gilles Vaillancourt. Il le félicite d'avoir fait reprendre l'appel d'offres de 1992, tout en précisant que ce souvenir lui laisse « un drôle de sentiment ».

# Québec lance enfin son débat public sur l'énergie

**GILLES NORMAND**
*du bureau de* La Presse

*QUÉBEC*

■ Le gouvernement du Québec vient de lancer son débat public tant réclamé sur l'énergie, lequel devrait conduire à la définition d'une nouvelle politique énergétique que le gouvernement souhaite adopter à la fin de la présente année.

Les personnes ou groupes intéressés à prendre part à ce débat, qu'on veut le plus large possible, devront présenter leurs propositions dans un mémoire, à une table de consultation dont les membres sont chargés d'animer les séances. On a jusqu'au 16 mars pour s'inscrire et les mémoires doivent être déposés au Secrétariat du débat public sur l'énergie avant le 19 mai.

Les audiences publiques se tiendront successivement entre le 25 mai et le 17 juin à Trois-Rivières, Hull, Montréal, Rouyn-Noranda, Jonquière, Sept-Îles, Rimouski et Québec, ce qui couvrira les huit grandes régions du Québec.

Le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a précisé que les travaux se tiendraient en trois étapes qui s'imbriqueront les unes dans les autres : l'information, la préparation des mémoires et la tenue des audiences publiques, et enfin la confection du rapport de consultation.

**La phase d'information**

La phase d'information est placée sous la responsabilité d'un comité d'experts que présidera Paul-André Comeau, le président de la Commission d'accès à l'information. Il sera assisté du journaliste scientifique Jean-Marc Carpentier et de Louise Roy, qui a été vice-présidente du BAPE ( Bureau des audiences publiques environnementales ), de 1981 à 1986.

Ce premier groupe tiendra en février deux séances d'information, suivies, en mars, d'un séminaire portant sur les thèmes du débat. Il s'assurera que la documentation pertinente sera disponible.

M. Comeau a voulu rassurer les citoyens qui sont en relation avec la Commission d'accès à l'information. « J'ai pris, précise-t-il, toutes les mesures de façon à ce que les droits des citoyens et bien sûr les droits des parties ne soient pas du tout handicapés ou hypothéqués par ma participation à ce comité. À compter de maintenant, je n'entendrai aucune cause qui mettra en présence les intervenants à ce débat. De même, ceux-ci conserveront tous leurs droits en vertu de la loi sur l'accès. »

Ce groupe pourra donc être consulté et aider à la préparation des mémoires.

Quant à la table de consultation, elle regroupe des représentants des producteurs d'énergie, des consommateurs, des communautés autochtones, des syndicats et des élus. Elle sera présidée par Alban D'Amours, inspecteur et vérificateur général du Mouvement des Caisses Desjardins. M. D'Amours a aussi été sous-ministre du Revenu de 1981 à 1986 et sous-ministre associé au ministère de l'Énergie et des Ressources, en 1986-87.

La table de consultation rédigera son rapport sur la consultation durant l'été. Il sera publié au plus tard 45 jours après sa remise au gouvernement. C'est à partir de ce rapport que la nouvelle politique québécoise en matière d'énergie sera élaborée au cours de l'automne.

**Quatre grands thèmes**

Pour amorcer la discussion, on posera un certain nombre de questions en rapport avec quatre thèmes principaux :

1 ) le choix des filières énergétiques, avec un accent particulier sur les modes de production de l'électricité, sur les possibilités de l'efficacité énergétique et sur les marchés du chauffage et des transports ;

2 ) l'encadrement réglementaire ;

3 ) la recherche et le développement ;

4 ) la décentralisation ou le développement des régions, une des grandes préoccupations du gouvernement Parizeau.

Le ministre Gendron a dit regretté « que les militants écologistes que j'avais invités à intégrer la table de consultation aient jugé bon, pour des raisons que je respecte, de rester pour l'instant à l'écart ». Il s'est dit convaincu qu'ils pourraient contribuer de façon constructive à ce débat et que la porte leur est toujours « grande ouverte ».

Invité à préciser en quoi il était difficile de s'entendre avec les environnementalistes, M. Gendron a répondu que « si on avait donné suite à leur dernière demande, ça aurait signifié qu'ils auraient eu le contrôle du calendrier, du budget, des phases, et le gouvernement n'aurait plus eu d'emprise sur le débat ».


UNE DE NOS FAÇONS D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

LES CERTIFICATS À TEMPS PARTIEL, CEUX DE DIANE CÔTÉ PAR EXEMPLE.

Diane Côté était technicienne en gestion de documents depuis plusieurs années lorsqu'elle décida de parfaire ses connaissances. Elle désirait à la fois améliorer ses chances d'avancement et élargir son champ d'expertise. Son bac par cumul de trois certificats, dont un précisément dans son domaine, lui a permis d'atteindre ses objectifs. Aujourd'hui, elle occupe un poste d'analyste en gestion de documents et archives à la Ville de Montréal.

CERTIFICATS
DATE D'ADMISSION : 1ER MARS 1995

Adaptation scolaire et sociale
Administration*
Administration de services
(Concentrations: banque, coopérative, transport)*
Administration des services publics
Affaires immobilières (général)*
Alphabétisation
Analyse chimique
Analyse financière*
Animation culturelle
Arts d'impression*
Arts plastiques*
Assurance et intervention financière*
Communication*
Comptabilité générale
Création littéraire
Développement de logiciels
Droit social et du travail*
Écologie
Économique
Éducation en milieu de garde
Éducation interculturelle
Éducation morale
Éducation personnalisée pour les aînés-es*
Enseignement de la formation personnelle et sociale**
Enseignement des langues secondes
Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire**
Études appliquées en urbanisme*
Formateurs d'adultes en milieu scolaire
Français écrit
Français écrit pour non francophones*
Géographie physique
Géologie appliquée
Gérontologie sociale
Gestion des documents administratifs et des archives
Gestion des ressources humaines I (Fondements)*
Gestion des ressources humaines II (Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)*
Gestion des services municipaux
Gestion du commerce extérieur*
Gestion informatisée*
Immigration et relations interethniques
Informatique
Insertion sociale et professionnelle des jeunes
Instructeurs en milieu de travail
Interprétation visuelle*
Intervention éducative en milieu familial et communautaire
Intervention psychosociale
Littérature de jeunesse
Marketing*
Méthodes quantitatives
Microprocesseurs
Peinture*
Santé et sécurité au travail
Scénarisation cinématographique
Sciences comptables*
Sciences de l'environnement
Sciences et techniques de l'eau
Sciences sociales
Sculpture*
Télécommunications
Terminologie

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à
Laval (682-1343)
Région de Lanaudière (654-8768) (Ville de Le Gardeur)
Région de la Montérégie (349-6755) (17 villes différentes)
La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 $ à 10 000 $

*Programme contingenté
**Ces programmes ne sont pas offerts au campus du centre-ville
Offerts à des groupes

Pour tout renseignement additionnel, composez le 987-3121.

Université du Québec à Montréal

L'UQAM une force novatrice



**Le Centre de recherche du CHUL**

procède actuellement à une étude qui a pour but de démontrer l'efficacité d'un nouveau traitement pouvant favoriser la guérison des plaies. Les personnes intéressées doivent avoir une ou des plaies aux jambes.

**Pour informations, composer le 654-2772 ou le 1(800)289-2078 et demander Marie Métivier, infirmière.**

***Merci***

W2199040


**RÉSULTATS** loto-québec

Banco — Tirage du 95-02-07

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 23 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 36 | 38 | 40 |
| 41 | 48 | 50 | 54 | 55 |
| 56 | 59 | 62 | 67 | 70 |

Prochain tirage: 95-02-08

**TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.


ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Directeur: BORIS BROTT

**MSTISLAV ROSTROPOVICH**

**Haydn:** Concerto en Do
**Tchaïkoswki:** Variations Rococo

**MERCREDI 15 MARS, 20 H**
SIÈGES RÉSERVÉS
PLACE DES ARTS 842-2112
Billets de Gala 487-5190

S0299 - 130 ScotiaMcLeod

BASILIQUE NOTRE-DAME

# Ottawa déporte une immigrante battue ... mais accepte l'ex-mari agresseur

FRANÇOIS BERGER

■ Le ministère canadien de l'Immigration procédera dès vendredi à la déportation d'une immigrante de Trinidad et Tobago victime de violence conjugale, ainsi que de ses trois enfants, en dépit de l'intervention, hier, de plusieurs groupes de défense des droits des femmes qui reprochent à Ottawa d'avoir pourtant accordé la résidence permanente à son ex-conjoint et agresseur.

Mme Taramatie Ramsubhag, âgée de 40 ans et arrivée au Québec en 1988 en compagnie de son époux et de trois enfants, a épuisé tous les recours permis par la loi canadienne de l'Immigration afin de pouvoir rester au pays, en réclamant d'abord, en vain, le statut de réfugié et en invoquant ensuite les motifs humanitaires, encore en vain.

Victime de la violence de son conjoint, elle a divorcé en 1991. L'ex-mari avait été déporté en 1991 après qu'on lui eut refusé le statut de réfugié, mais il est revenu au Québec l'an dernier après avoir épousé une Québécoise qui l'a parrainé avec succès. Quant à Mme Ramsubhag, elle devra retourner à Trinidad et Tobago vendredi en compagnie de ses enfants de 13, 11 et 9 ans, puisque les fonctionnaires de l'immigration n'ont retenu aucun de ses arguments en faveur de l'octroi de la résidence permanente.

La Fédération des femmes du Québec, le Comité canadien d'action sur la statut de la femme et le centre Assistance aux femmes de Montréal Inc. ont présenté hier aux médias le cas de Mme Ramsubhag et ont acheminé au bureau du ministre canadien de l'Immigration, M. Sergio Marchi, une demande qualifiée d'« urgente » pour que cette femme ne soit pas déportée. Selon les groupes féministes, Ottawa commettra une « erreur importante et une injustice flagrante » en déportant Mme Ramsubhag et ses enfants.

Une porte-parole du ministère de l'Immigration, Mme Pam Cullum, a indiqué hier à *La Presse* qu'une réponse à la demande des groupes féministes est « en préparation », mais qu'il n'est pas question de surseoir à l'ordre d'expulsion. Selon Mme Cullum, l'immigrante pourra présenter une nouvelle demande d'immigration une fois de retour dans son pays d'origine.

Le ministère considère que l'argument de la violence conjugale ne tient plus, puisque le mari incriminé, dont le nom n'a pas été dévoilé hier par les groupes de défense des femmes, ne se trouve plus à Trinidad et Tobago et ne peut ainsi y harceler son ex-épouse.

Se disant outrées par l'attitude du gouvernement canadien, les porte-parole féministes ont accusé les fonctionnaires de l'Immigration de nier et de prendre à la légère le problème de la violence conjugale. Une fois Mme Ramsubhag de retour à Trinidad et Tobago, les groupes féministes demandent « que feront les frères de l'ex-conjoint et ses amis ? Que fera cet ex-conjoint très violent lorsqu'il retournera rendre visite à sa famille ? »

Selon Mme Flora Fernandez, du Comité sur le statut de la femme, l'immigrante et ses enfants seront en plus grande sécurité au Canada, même si l'ex-mari s'y trouve également. À Trinidad et Tobago, la protection des femmes violentées n'est pas assurée, selon Mme Fernandez, d'autant plus que l'appartenance ethnique de Mme Ramsubhag, d'origine indienne ( de l'Inde ) et de religion hindoue, l'expose à des représailles dans ce pays où son ex-mari était fonctionnaire dans un gouvernement qui a été renversé.

Les groupes de défense des femmes ont qualifié hier de « non-sens » le fait que l'agresseur ait pu obtenir le statut d'immigrant reçu au Canada, tandis que sa victime en sera expulsée.

Le Comité canadien d'action sur la statut de la femme avait présenté au gouvernement fédéral, en 1993, des demandes d'admission au Canada pour quatorze femmes victimes de violence conjugale et menacées d'expulsion du pays. « Il reste encore quatre cas en attente », a signalé hier Mme Flora Fernandez, dont celui de Mme Ramsubhag.

Un autre cas, qui ne fait pas partie des quatorze initialement soulevés par le Comité, s'est « résolu » provisoirement, si l'on peut dire, d'une façon peu conventionnelle le 6 décembre dernier, quand une immigrante camerounaise de 27 ans, mère d'une fillette de deux ans, a décidé de gagner la clandestinité pour éviter la déportation au Cameroun. Il s'agit là d'un « dernier recours » que Mme Taramatie Ramsubhag aurait du mal à utiliser, puisque ses enfants fréquentent assidument des écoles de Montréal.

2 POUR 1
SOLDE DE COMPLETS
à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt
ACHETEZ 1 COMPLET OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
DE VALEUR ÉGALE
ACHETEZ 1 À 495$, OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
ACHETEZ 1 À 595$, OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
ACHETEZ 1 À 695$, OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
Modèles droits et croisés confectionnés au Canada avec les meilleurs tissus d'Europe
Des milliers de complets spécialement sélectionnés de nos collections courantes. Nous avons votre taille!
Partagez votre achat avec la personne de votre choix!
De plus!
Économisez 126$-151$
VESTONS SPORT
Groupes sélectionnés
Ord. 325$-350$
Seulement 199$
Les retouches sont sans frais et comme toujours... Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection."
NE MANQUEZ PAS CET ÉVÉNEMENT SPÉCIAL
960, Ste-Catherine Ouest • La Place Vertu
Entrepôt 2050-2056, Bleury • Galeries d'Anjou
Fairview Pte-Claire • Centre Rockland
A. Gold & Sons Depuis 1899
Les Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard
Carrefour Laval • No. 11 York, Ottawa
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons



CHEZ Rimar ON ÉCRASE LES PRIX !
ON PAIE LA TAXE !*
SUR GOLF, JETTA, PASSAT 1994-95
EN STOCK

PRIX
3 JOURS SEULEMENT
6-7-8 FÉVRIER 1995
* Basé sur P.D.S.F.
W2197725
«LES PRIX ET LE SERVICE LE PLUS "COOL" EN VILLE»
Rimar
AUTOMOBILE RIMAR INC.
5500, boul. Métropolitain Est
sortie Lacordaire
253-4888



SI J'AVAIS LES AILES D'UN ANGE... JE PARTIRAIS POUR...

À QUÉBEC, LE FORFAIT!
56$ par personne, en occupation double, taxes en sus.

Ski Stoneham
1 nuit à l'Hôtel
1 journée de ski
1 déjeuner
(type américain)
HÔTEL NORMANDIN
1-800-463-6721

Auberge La Camarine
Pour un moment d'intimité ou quelques jours de vacances, nous vous offrons calme, ambiance et accueil sympathique.
C'est avec délices que vous combinerez à vos activités plein air, les subtils plaisirs d'une table raffinée.
31 chambres grand confort dont plusieurs avec foyer.
FORFAIT ÉVASION
3 nuits en chambre standard de luxe, 2 superbes déjeuners, 1 souper Gourmet, la navette au Mont Ste-Anne et les pourboires.
159.00$ par pers. occ. double
179.00$ tous les week-end et Haute Saison
À trois minutes du Mont-Sainte-Anne
(418) 827-5703
sans-frais
1-800-567-3939
Hôtellerie Champêtre

Mont-Sainte-Anne
Partenaire hôtelier
Chalets Mont Ste-Anne
Là où la montagne s'arrête commence le rêve
À partir de 36$
par personne occ.10 personnes
Taxes en sus. Autres forfaits disponibles
Luxueux et extrêmement équipés, skiez jusqu'à la porte de votre condo.
1 Beau Soleil C.P. 288
Beaupré (Québec) G0A 1E0
Sans frais : 1 800 463-4395

Les forfaits «Semaines de relâche», du 19 février au 19 mars.
Le Mont-Sainte-Anne promet d'être à la hauteur!
Au programme cet hiver: un véritable feu roulant d'activités pour tous! Renseignez-vous.
HÔTEL
À partir de 574$* par personne (adulte) en occupation double.
À partir de 205$* par personne, enfant de 7-13 ans.
5 nuits d'hébergement en hôtel, incluant 5 petits déjeuners, 5 soupers, 5 jours/soirs de ski alpin et 5 jours de ski de fond.
CONDO
À partir de 425$* par personne (adulte) en occupation double.
À partir de 300$* par personne, enfant de 7-13 ans.
5 nuits d'hébergement en condo, incluant 5 jours/soirs de ski alpin et 5 jours de ski de fond.
MOTEL
À partir de 276,50$* par personne (adulte) en occupation double.
À partir de 134$* par personne, enfant de 7-13 ans.
5 nuits d'hébergement en motel, incluant 5 petits déjeuners, 5 jours/soirs de ski alpin et 5 jours de ski de fond.
Forfait 3 jours disponibles sur demande
*Le prix peut varier en fonction de l'établissement choisi. Taxes en supplément.
RÉSERVOTEL 1-800-463-1568 CENTRALE OFFICIELLE DE RÉSERVATION
Renseignements: (418) 827-4561
Conditions de ski: Montréal (514) 861-6670 Québec (418) 827-4579
Mont-Sainte-Anne

FORFAIT SKI MONT-SAINTE-ANNE
HÉBERGEMENT 2 NUITS + BILLET DE SKI 2 JOURS
à partir de 129$ par pers. occ. quad. taxes en sus
DANS UN CONDO 2 CHAMBRES ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ AVEC FOYER
AU PIED DU MONT
LE VILLAGE VACANCES ANIMÉES MONT-SAINTE-ANNE
Information et réservation
1-800-463-1870

SKIEZ LES 3 SOMMETS
2 nights / 3 days
HÔTEL CLARENDON
À partir de 144$ par personne, en occ. double.
Vieux Québec
INCLUANT: 2 couchers, 1 souper table d'hôte, 2 petits-déjeuners américains complets, 1 billet de ski (1 jour) au centre de ski STONEHAM.
HÔTEL VAL DES NEIGES
À partir de 199$ par personne, en occ. double.
Mont-Sainte-Anne
INCLUANT: 2 soupers table d'hôte, 2 couchers, 2 petits-déjeuners américains complets, 1 billet de ski (2 jours) à la STATION MONT-STE-ANNE et l'accès à la piscine intérieure, au sauna, au bain tourbillon et le service de navette entre l'hôtel et les remontées.
AUBERGE LA PIGNORONDE
À partir de 169$ par personne, en occ. double.
Baie-Saint-Paul
INCLUANT: 2 soupers table d'hôte, 2 couchers, 2 petits-déjeuners américains complets, 1 billet de ski (1 jour) au MASSIF DE PETITE-RIVIÈRE ST-FRANÇOIS et l'accès à la piscine intérieure.
FAMILLE DUFOUR HÔTELS Croisières·Cruises
RENSEIGNEMENTS-RÉSERVATIONS
1-800-463-5250
PLUSIEURS AUTRES FORFAITS DISPONIBLES POUR GROUPES ET INDIVIDUELS

LA RÉGION DE QUÉBEC Une Histoire d'amour

# Pensions alimentaires : on suggère de dénoncer les mauvais payeurs aux bureaux de crédit

PIERRE GINGRAS

■ Bon nombre de ceux qui ne paient pas leur pension alimentaire seraient rapidement ramenés à l'ordre s'ils étaient dénoncés aux compagnies de renseignement sur le crédit, comme cela se fait dans certains États américains.

C'est du moins ce qu'affirment la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec et l'Association pour le recouvrement des pensions alimentaires FOCUS, qui estiment que le fait de ne pas verser la pension alimentaire ou encore d'accumuler des arrérages constitue une dette comme les autres.Si les mauvais payeurs voyaient cette dette s'ajouter à leur dossier de crédit, ils n'auraient guère le choix de régulariser leur situation envers leur exconjointe ou leurs enfants avant de contracter un emprunt ou obtenir une carte de crédit. Dans les quelques États américains où ce genre de dénonciation est possible, les paiements des pensions alimentaires ont augmenté de 50 p. cent à la suite de l'application de cette mesure, dit-on.

À la Fédération, on étudie cette formule et on pourrait demander de modifier en ce sens le projet de loi sur la perception des pensions alimentaires déposé jeudi dernier par la ministre de la Condition féminine, Jeanne Blackburn. L'organisme estime toutefois que ce serait à un organisme gouvernemental de faire la dénonciation.

Pour sa part, l'Association pour le recouvrement des pensions alimentaires FOCUS, une organisation présidée par la conseillère municipale de Vision Montréal, Michelle Daines, indiquait hier en conférence de presse que le projet de loi provincial n'allait pas assez loin.

À l'heure actuelle, environ 50 p. cent des conjoints qui doivent payer une pension alimentaire ne respectent pas du tout leur obligation ou paient irrégulièrement. Le gouvernement Parizeau veut mettre un terme à cette situation en percevant lui-même la pension par le biais du chèque de paie. La ministre estime toutefois que cette mesure permettra tout au plus de discipliner que le cinquième des mauvais payeurs.

Pour Michelle Daines, cela n'est pas assez. Aussi son groupe, qui compte une vingtaine de bénévoles, doit-il mettre sur pied une organisation dont l'objectif sera de recueillir les dénonciations de celles qui ne reçoivent pas leurs pensions alimentaires et de les faire parvenir aux compagnies de renseignement sur le crédit. « Celui qui veut obtenir une hypothèque ou qui veut contracter un emprunt verra probablement son dossier refusé car il n'aura pas respecté ses obligations financières. Voilà qui fera réfléchir les mauvais payeurs », dit-elle.

Le groupe FOCUS demande aussi au gouvernement d'émettre des mandats d'aide juridique aux enfants et non pas uniquement à leurs parents. On mentionne, par exemple, qu'une femme qui doit élever trois enfants avec un revenu brut de 12 740 $ par année n'est pas éligible à l'aide juridique. Ce parent n'a pas vraiment les moyens de recourir aux services d'un avocat pour percevoir sa pension. La situation serait tout autre si un avocat pouvait représenter l'enfant qui est lésé.


LA «PLACE» POUR UNE HONDA

DES PAIEMENTS COMME VOUS LES AIMEZ!
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

*Utilisation 48 mois, 96 000 km inclus, v.r. garantie, comptant ou échange 2000 $.

CIVIC COUPÉ ÉDITION SPÉCIALE 1995 AIR CLIMATISÉ 270 $* PAR MOIS

CIVIC BERLINE ÉDITION SPÉCIALE 1995 AIR CLIMATISÉ AUTOMATIQUE 282 $* PAR MOIS

ACCORD BERLINE EX 1995 AUTOMATIQUE 339 $* PAR MOIS

HONDA DE blainville
700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920



COURS DE
CONVERSATION ANGLAISE

PETITS GROUPES 4 à 7 MAXIMUM

- Niveaux: de débutant à avancé
- Durée: 5 semaines ou 5 samedis - au total 30 heures
- Horaire: jour / soir ou le samedi
- Frais de la session: 195 $ (déductibles d'impôt)
- Classement, ouverture du dossier et matériel: 30 $

Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement
985-2414 (ou 985-2200 après 17 h 30)

2187509-1142

CCFA C'EST
• 25 ans d'expérience • Près de 20 000 étudiant(e)s Aux employé(e)s de centaines de compagnies telles que La Presse, The Montreal Gazette, Radio-Canada, la CECM, la PSBGM, La Laurentienne, Hydro-Québec, Air Canada, etc.

CCFA CENTRE CCFA ÉCOLE DE LANGUES
Station de métro Peel , sortie Peel



MONTRÉAL • TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • BROCKVILLE • KINGSTON • BELLEVILLE • LONDON • WINDSOR • SARNIA •

FILEZ LE VENDREDI, REVENEZ EN DOUCE LE DIMANCHE !

SANS LE STRESS DE CONDUIRE.

Ce week-end, voyez du pays...ou revoyez vos amis. Des mini-vacances d'hiver abordables, grâce au rabais de 25 % en classe coach applicable les vendredis et dimanches. Prenez le temps de visiter votre famille, vos amis ou de voir un spectacle. Cet hiver, évitez le stress, les embardées ou les dérapages causés par la chaussée glacée des autoroutes. Détendez-vous et profitez plutôt d'un service pratique, de sièges confortables – et de rabais que seul le train peut vous offrir. Pour en savoir plus, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail MC au 871-1331.

TORONTO ALLER-RETOUR 124 $
OTTAWA ALLER-RETOUR 54 $
QUÉBEC ALLER-RETOUR 64 $

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

VIA MD

CONDITIONS : Les tarifs indiqués sont valides à compter du 25 janvier 1995. Achat 5 jours à l'avance minimum. Rabais supplémentaire de 10 % pour les aînés et jusqu'à 50 % sur les tarifs réguliers pour les jeunes (de 12 à 24 ans) et les étudiants (24 ans et plus). Les rabais week-ends en classe coach sont valides jusqu'au 9 avril 1995. Sièges limités. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

MD Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. MC Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc

MONTRÉAL • TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • BROCKVILLE • KINGSTON • BELLEVILLE • LONDON • WINDSOR • SARNIA •



QUÉBEC !

Ils sont partis en ski pour trois jours!

À partir de 59 $* par personne par nuit à l'Hôtel Stoneham (occ. double)

Si je suis tout seul à la maison, c'est que mes maîtres sont partis à Stoneham, à moins de 20 minutes de Québec. Ils disent que c'est la station de ski la plus animée et les meilleures conditions de ski dans l'est du Canada. Le voisin a beau venir me voir soir et matin, j'aimerais mieux être à Stoneham, moi aussi!

Le forfait dodo-ski inclut l'hébergement et le ski de 9 h 00 à 22 h 00. Aussi disponible en appartement studio à partir de 69 $ par personne par nuit.

*Offre valide en basse saison et en saison régulière, pour des séjours de 2 nuits et plus. Taxes en sus. Léger supplément la fin de semaine.

Ski Stoneham
POUR LE SKI, POUR LE PRIX • SITE DE LA COUPE DU MONDE
(418) 848-2411 (800) 463-6888
1420, avenue du Hibou, Stoneham (Québec) G0A 4P0



PAS DE RELÂCHE POUR LA RELÂCHE

Quatre bonnes raisons de faire le détour.

La nuit
Insomniaques, travailleurs de nuit, couche-tard et lève-tôt sont au poste. Une ville, douze personnages, douze énigmes à résoudre. Quelle histoire !

Les marottes de Charlotte
Des marionnettes au théâtre
Une découverte de ce grand petit monde, à faire en compagnie de Charlotte Sicotte, la marionnette fétiche de la troupe de l'Avant-Pays.

Boucle d'Or et les trois ours
Parce qu'une belle promenade dans un conte merveilleux mis en exposition, c'est magique pour tous !

Une 2e peau qui parle
Vous aimeriez entrer dans la peau d'un dragon, d'une sorcière, d'une reine ou d'un loup ? À moins que vous ne préfériez celle d'un pompier ou d'un pilote de course ? Cet atelier est pour vous.

MUSÉE DE LA CIVILISATION

Entrée / Adultes 6$ / GRATUIT pour les moins de 12 ans

Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications.

85, rue Dalhousie, Québec (418) 643-2158



HÔTEL RAMADA®
QUÉBEC CENTRE-VILLE
À partir de 59,00** Les enfants mangent et logent gratuitement •

- Piscine intérieure
- Garage intérieur
- Sauna/centre conditionnement
- Communiquant avec le Mail Centre-Ville (125 boutiques)
- Près du Vieux-Québec

** Par nuit/nombre de chambre limité taxes en sus
Jusqu'au 30 avril 1995
* Pour tous les détails appelez nous

395, rue de la Couronne
Québec (Québec) Canada G1K 7X4
Réservation: 1-800-267-2002 / 418-647-2611



Au coeur du Vieux-Québec

La vie à Québec

Au coeur du Vieux-Québec nous sommes le tremplin de vos plus belles journées de ski!

145 chambres entièrement rénovées

- 2 billets de ski pour une journée à Stoneham
- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 20 % de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à «La Table du Manoir»
- Forfait LE MASSIF: 115$
- Forfait MONT-SAINTE-ANNE: 129$

À partir de 99 $*
Taxes en sus
Réservations à l'avance
Nombre de chambres limité

HÔTEL Manoir Victoria
44, Côte du Palais,
Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822

* Non valide les 3, 4, 10 et 11 février 1995

Renseignez-vous sur nos autres forfaits 1 800 463-6283



Forfaits plaisirs d'hiver

Hôtel & ski
99,00$
par nuit par chambre en occupation double. Gratuit pour les 12 ans et moins.
(ski, hébergement et petit déjeuner) comprend 2 billets de ski de jour pour adulte au centre de ski Le Relais.
Un séjour idéal dans la Vieille Capitale !
Sitôt arrivé, vous profitez de l'accueil chaleureux et du confort de l'hôtel.
233 chambres luxueuses, resto petit déjeuner, piscine intérieure, saunas.

Forfait sport et plein air
89,00$
par nuit, occupation double / minimum 2 nuits.
Comprend un remboursement jusqu'à 30,00$ par séjour sur présentation de reçus d'activités sportives tels : ski, hockey, glissade, etc...

Holiday Inn QUÉBEC SAINTE-FOY

Pour information : 3125, boulevard Hochelaga, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8
Téléphone : (418) 653-4901 • 1-800-463-5241



Bonjour! Tourisme Québec
Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec
Obtenez plus de renseignements en téléphonant au
1-418-692-2471 Poste 674

*UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL D'UN JOUR SEULEMENT, SIGNÉ BIRKS ET LLADRÓ, AU SQUARE PHILLIPS, LE 10 FÉVRIER.*

*C'est votre unique chance de vous procurer «Coureurs intrépides», la figurine de l'événement spécial et ce, sans être membre de la Société des Collectionneurs.*

***Clinique d'évaluation gratuite.***
*Vous n'avez qu'à nous fournir une photo, le numéro de l'article ou la figurine elle-même. Maximum de 6 par client.*

*Heures de la clinique d'évaluation:*
***11 h à 14 h***
***15 h à 17 h***
***18 h à 21 h***

SEULEMENT LE 10 FÉVRIER

LLADRÓ

*Prix Birks*
*340 $*

*«Coureurs intrépides»*

BIRKS

# Pas de règlement en vue dans le transport scolaire sur la Rive-Sud

GEORGES LAMON

■ Les 13 000 élèves des commissions scolaires de la Rive-Sud ne retrouveront pas leur transport de sitôt. En effet, le conciliateur du ministère du Travail, Jean-Paul Ratelle, a prévenu hier le transporteur Scobus et le syndicat qu'il ne pourrait les entendre avant une semaine pour tenter de régler le conflit qui les oppose.

Rappelons que les 150 chauffeurs, dont une vingtaine d'occasionnels, et une dizaine de mécaniciens et employés de garage affiliés au Syndicat des Travailleurs unis de l'automobile (TUAC-501) ont déclenché une grève légale lundi matin pour appuyer leurs revendications. Ils réclament une hausse de cinq jours minimum garantis de travail — ils veulent 205 jours au lieu de 200 — que l'employeur refuse de leur accorder. On ne semble pas s'entendre sur le contenu d'une entente signée en juin dernier et qui fixait, selon Bernard Dubé, président de Scobus, à 200 le nombre de jours minimum garantis de travail. Ce que le syndicat nie catégoriquement.

Les parents des élèves devront donc s'armer de beaucoup de patience et s'organiser pour assurer le transport de leurs enfants vers les écoles de la région. Rappelons que les élèves du secondaire peuvent toujours emprunter le service de transport en commun de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), qui a mis 12 autobus de plus en service.

### Vandalisme à Saint-Césaire

Par ailleurs, à Saint-Césaire, les Autobus Saint-Césaire (une petite firme de transport d'écoliers ne comptant que 20 véhicules) se sont retrouvés tôt hier matin avec huit autobus vandalisés. On a crevé des pneus, brisé des feux arrière, coupé des fils et des conduits du système de freinage.

Jean-Guy Fournier, propriétaire de l'entreprise, a estimé hier à «au moins 10 000 $ le montant des dommages. Il y en a plus qu'on pensait au départ, a-t-il dit.»

À son avis, ce vandalisme ne peut d'aucune façon être relié au conflit chez Scobus. Il s'agirait plutôt d'un acte isolé commis par un jeune délinquant. Les policiers de la Sûreté du Québec, qui sont chargés de ce dossier, seraient apparemment sur la piste d'un individu qui pourrait être l'auteur de ces actes de vandalisme.

Il insiste pour dire que le service sera quand même assuré ce matin pour les élèves. Tout le monde a été mis à contribution depuis tôt hier matin, pour s'atteler aux réparations.

SEARS
*Attendez-vous à plus*

***Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, du 9 au 12 février 1995***

# 4 jours seulement

# RIEN À PAYER AVANT 1 AN

sur tous les meubles*, ens. de matelas, gros électroménagers, aspirateurs et machines à coudre

*Sauf meubles de jardin et pour bébés

**PAS** de taxes à payer à l'avance **PAS** d'acompte **PAS** d'achat minimum **PAS** d'intervention d'un tiers pour le crédit

Ne payez rien avant février 1996, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25$ de frais d'administration
L'offre prend fin dimanche le 12 février 1995. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des Centres de liquidation et achats par catalogue. Détails en magasin.

# TOUS LES MEUBLES DE SALON ET DE CHAMBRE À COUCHER

***EN PLUS de tous les ens. de matelas!***

- ***TOUS les réfrigérateurs, cuisinières, laveuses et sécheuses!***
- ***TOUS les lave-vaisselle, fours à micro-ondes et congélateurs!***
- ***TOUS les aspirateurs et machines à coudre!***

SEARS
*Attendez-vous à plus*

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

# La vérité sur la réduction des taxes sur le tabac

*Les faits réels sur les habitudes de fumer, sur la contrebande et sur les infractions reliées au tabac un an après la réduction des taxes sur le tabac décrétée par le gouvernement fédéral.*

Le 8 février 1994, le gouvernement fédéral annonçait une réduction considérable des taxes sur le tabac. Cette décision faisait suite à l'augmentation alarmante de la contrebande de cigarettes et d'autres infractions reliées au tabac, qui découlaient directement des taxes élevées sur les produits du tabac. Cinq provinces ont emboîté le pas.

Avant cette baisse des taxes, les lobbys anti-tabac prédisaient qu'elle causerait une augmentation spectaculaire du nombre de fumeurs. En fait, un an après son entrée en vigueur, ils prétendent que c'est ce qui est arrivé. Ce n'est tout simplement **pas** le cas! Les faits disponibles actuellement prouvent sans l'ombre d'un doute que la politique du gouvernement a porté fruit. La contrebande dans les provinces à faibles taxes a considérablement diminué et la réduction des prix n'a pas entraîné l'augmentation du nombre de fumeurs.

## Les faits sur la consommation de tabac

En 1994, Statistique Canada au nom de Santé Canada a entrepris l'une des enquêtes les plus importantes du secteur public sur le tabagisme dans notre pays. Santé Canada a conclu dans le premier Quartier de cette enquête publiée en août qu'**«il n'y a pas eu de changement notable depuis 1986»**. Des milliers de gens ont commencé à fumer ou ont cessé de fumer, mais le pourcentage de fumeurs demeure le même. Le deuxième Quartier de l'enquête, publiée en novembre 1994, indique qu'**«il n'y a pas eu de changement substantiel du comportement des Canadiens face au tabac depuis le premier Quartier»**.

Donc, les faits parlent d'eux-mêmes. Le nombre de fumeurs au Canada n'a pas diminué en raison des taxes élevées et n'a pas, non plus, augmenté à la suite de la diminution des taxes.

## Autres résultats :

### *Sur la consommation...*

*«Neuf personnes sur dix qui se sont identifiées comme des fumeurs en mai 1994 ont indiqué que leur consommation de tabac était «la même» (69 %) ou «moins» (22 %) comparativement à leurs habitudes de tabagisme en janvier 1994. À peine 10 % des hommes et 9 % des femmes ont dit «fumer plus» qu'en janvier 1994.»* (Quartier 1, section 4, Changements récents dans les habitudes en matière de tabagisme)

### *Sur la consommation des adolescents...*

*«Vingt pour cent des adolescents de 15 à 19 ans et environ 18 % des jeunes hommes et des jeunes femmes de 20 à 24 ans ont indiqué qu'ils «fumaient plus» en mai 1994 qu'en janvier de la même année. Quelque 30 % des hommes et des femmes de 15 à 24 ans ont indiqué qu'ils «fumaient moins» maintenant qu'en janvier 1994.»* (Quartier 1, section 4, Changements récents dans les habitudes en matière de tabagisme)

### *Sur la consommation par province...*

*«Il ne semble pas y avoir consommation accrue de tabac chez les fumeurs des provinces où il y a eu réduction des taxes provinciales sur le tabac (9 % «fumaient plus»), comparativement à ceux des provinces où il n'y a pas eu de réduction des taxes provinciales (10 % «fumaient plus»).»* (Quartier 1, section 4, Changements récents dans les habitudes en matière de tabagisme)

### *Sur les changements dans les habitudes de fumer entre avril et août 1994...*

*«Il n'y a pas eu de changement depuis mai 1994 dans le nombre de cigarettes fumées chaque jour par les hommes et les femmes et entre avril et août 1994, il n'y a eu aucun changement général, ce qui est également vrai pour les sous-groupes d'âge et de sexe.»* (Quartier 2, sections 1 et 3, Sommaire des points saillants et Situation des Canadiens face au tabagisme)

## Les effets sur la contrebande

En février 1994, selon les estimations du gouvernement, les ventes de cigarettes de contrebande comptaient pour 40 % des ventes à l'échelle du pays. Pour remplacer ce pourcentage de ventes de contrebande, il aurait fallu que les ventes légales augmentent de 66 % sur une base continue. Entre les mois de mars et de décembre 1994, les expéditions de cigarettes au marché intérieur ont augmenté de 56,8 % par rapport à la même période en 1993. (Statistique Canada, bulletin 32-022)

Les autorités policières canadiennes confirment que la contrebande a diminué dans l'ensemble, même si elle persiste dans les provinces qui n'ont pas abaissé la taxe et qu'elle a augmenté légèrement dans ces régions en raison des nouvelles ventes de contrebande interprovinciales effectuées par des particuliers.

## Autres effets de la réduction des taxes sur le tabac

Bien qu'il n'existe pas de statistiques complètes sur la question, il est clair que la réduction des taxes a permis de diminuer le nombre de vols qualifiés associés à la cigarette et de vols dans les entrepôts ainsi que les actes de piraterie. Nous croyons également que la réduction des taxes a permis de freiner la baisse importante du nombre d'emplois dans le commerce de gros et de détail des produits du tabac tout en permettant de restaurer les activités commerciales légitimes assujetties aux taxes, ce qui, en retour, a un impact positif sur les ventes, les affaires, les revenus et les taxes d'accise sur le tabac.

La vérité, c'est que la baisse des taxes sur le tabac a permis de réduire considérablement la contrebande et les problèmes qui y sont associés sans toutefois augmenter le nombre de fumeurs parmi les Canadiens. Nous estimons qu'il faut prendre ces faits en considération au moment d'évaluer l'impact de la réduction des taxes sur le tabac.

LE CONSEIL CANADIEN DES FABRICANTS DES PRODUITS DU TABAC

30 JETTA CL - GL 94
À ÉCOULER RAPIDEMENT
GRATUIT !
GARANTIE 10 ANS / 160 000 KM
MOTOPROPULSEUR ET
CHANGEMENT D'HUILE + FILTRE À VIE
DU 6 AU 10 FÉVRIER 1995 SUR
PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE
VALIDE SUR TOUTES NOS JETTA 1994 EN STOCK !

FAITES VITE ! QUANTITÉS LIMITÉES
RENSEIGNEZ-VOUS ÉGALEMENT SUR NOTRE PROGRAMME JETTA-RÉER
W2197720
NORDEST VOLKSWAGEN
10395, boul. Rie-IX
Montréal-Nord
325-3422

# La taxe frontalière de Clinton: tollé unanime tant au Canada qu'au Québec

ÉRIC CLÉMENT

■ La proposition du président Bill Clinton d'imposer une taxe aux véhicules et aux passagers franchissant la frontière américaine provoque un tollé unanime au Canada comme au Québec.

L'idée de percevoir 3 $ par véhicule et 1,50 $ par personne entrant aux États-Unis par voie terrestre est rejetée surtout à cause du fait qu'elle est perçue comme étant incompatible avec l'esprit de l'accord de libre-échange nord-américain ( ALÉNA ).

Le président américain a justifié sa mesure par son souhait de rendre plus efficace le contrôle des immigrants illégaux et celui des trafiquants de drogue.

Après la protestation officielle du gouvernement fédéral, via son ambassade à Washington, le ministre québécois des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Bernard Landry, s'est élevé, hier, contre cette « mesquinerie » américaine.

« Quand on veut faire un espace économique intégré, on ne tolère pas des petites mesqueries qui ne rapportent pas énormément d'argent et causent beaucoup de tort à l'entente globale, a déclaré le ministre à *La Presse*. Sans être contre la lettre de l'accord trilatéral, c'est sûrement contre son esprit. On ne signe pas un traité de libre-échange qui porte sur des centaines de milliards de dollars, pour aller s'amuser à indisposer ses partenaires sur des centaines de millions. »

Même s'il dit ne pas avoir « une admiration sans borne » pour « les gens » de l'ambassade du Canada à Washington, M. Landry estime que « pour une fois, ils ont eu un bon réflexe ». « Le ministre Paul Martin dit que c'est absurde, je dis aussi que c'est absurde », ajoute Bernard Landry.

Pour l'instant, le Québec n'adoptera pas de position officielle sur la question. Le ministre espère que les parlementaires américains se rendront compte que l'idée du président Clinton « est absurde ».

Diverses associations et organismes ont aussi vivement réagi à la proposition de Bill Clinton. Le Conseil du patronat du Québec appuie totalement la position du Canada. Son président, M. Ghislain Dufour, croit que cette suggestion est un précédent : « Je ne connais pas de pays où il faut payer pour entrer, dit-il. Cela ne va pas améliorer la circulation au poste frontière de Lacolle et ce n'est pas ce qu'on appelle la libre circulation des biens et des personnes entre les États-Unis et le Canada. »

Pour M. Pierre Charette, de l'Association du camionnage du Québec, la suggestion de Bill Clinton est « épouvantable ». « Il y a déjà une inégalité entre transporteurs américains et transporteurs canadiens, dit-il. Je ne vois pas comment le Canada pourrait ne pas réagir à une telle décision si elle était effectivement appliquée. Cela est contraire à l'ALÉNA et le Canada devra avoir recours au tribunal d'arbitrage ou imposer une taxe similaire. »

Le ministre Landry rappelle que ce n'est pas la première fois que les Américains expriment une telle idée, « mais elle ne s'est jamais rendue au bout du processus budgétaire » et les chances qu'elle s'applique un jour sont, à son avis, nulles, « car c'est trop absurde ».

Selon Ghislain Dufour, l'idée de Bill Clinton ne résoudra pas le problème des clandestins et du trafic de drogue en Amérique du Nord : « L'immigration illégale et le trafic de stupéfiants ne seront pas mieux contrôlés car le problème n'existe pas seulement par voie terrestre ».

**Opposition aux USA**

L'idée d'imposer une taxe frontalière est « plus morte qu'Elvis ».

C'est du moins ce qu'a affirmé hier le président du sous-comité sénatorial qui a juridiction sur le service américain de l'immigration, le sénateur Phil Gramm.

« Cela n'aura jamais force de loi au pays », a assuré le sénateur, un républicain du Texas qui devrait annoncer sa candidature à la présidence des Etats-Unis plus tard ce mois-ci.

La proposition du président Clinton a aussi mécontenté des membres de son propre parti. Le représentant démocrate de l'Etat de New York John LaFalce a déclaré à la Chambre des représentants que la taxe pourrait causer des préjudices à l'économie de l'ouest de l'Etat.

Fait nº8 sur la SP
La cause de la sclérose en plaques demeure inconnue, mais elle se précise peu à peu, grâce à la recherche.
Société canadienne de la Sclérose en Plaques
1-800-268-7582

Le service
InfoBref Bell
Le service *InfoBref*℠ Bell, le téléphone le plus lu, le quotidien le plus écouté ! Créé par Bell, en collaboration avec *La Presse,* ce service s'adresse tout particulièrement aux gens d'affaires qui souhaitent être à l'avant-garde de l'actualité et des plus récents développements dans leur domaine.
**Facile à utiliser, le service *InfoBref* Bell est accessible sans frais* à l'aide d'un téléphone à clavier. Découvrez ses rubriques quotidiennes; elles vous mèneront au coeur des sujets et des événements qui vous intéressent.**
875-Bell
❶ **Nouvelles en bref** — La Une: 1; Nouvelles locales: 2; Nouvelles nationales: 3; Nouvelles économiques: 4; Nouvelles internationales: 5; Nouvelles sportives: 6; En primeur: 7
❷ **Éditoriaux et question du jour**
❸ ***Info-Affaires*℠ Bell** — À surveiller cette semaine: 1; Causeries et conférences d'affaires: 2; Perfectionnement en gestion: 3; Finance et comptabilité: 4; Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 5; Production, qualité, environnement et technologie: 6; Ressources humaines et formation: 7; Informatique: 8
❹ **Questions d'affaires Réponses d'affaires** — 5 choix de chroniques disponibles
❺ **Produits et services de Bell**
❻ **Services de *La Presse*** — Service des abonnements: 1; Annonces classées: 2; Publicité: 3; Rédaction: 4; Information sur les concours: 5; Renseignements généraux: 6
Bell
La Presse
* *Dans la zone d'appel locale seulement.*

PIERRE BRUNEAU

LORSQUE CET HOMME PARLE
IL EST DE LOIN
LE PLUS ÉCOUTÉ
DE TRÈS LOIN MÊME
CET HOMME TRAVAILLE POUR LE SERVICE DES NOUVELLES DU RÉSEAU TVA. ET IL EST PLUTÔT FIER DE FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE QUI A CHOISI DE FAIRE DE LA NOUVELLE VIVANTE, SENSIBLE ET PROCHE DES TÉLÉSPECTATEURS. DE LA NOUVELLE QUI VA DROIT À L'ESSENTIEL. C'EST GRÂCE À DES GENS COMME LUI, DIRECTS SUR LA NOUVELLE, QUE LES BULLETINS DE NOUVELLES DE TVA SONT LES PLUS REGARDÉS PARTOUT AU QUÉBEC.
DIRECT SUR LA NOUVELLE
TVA

# Bourque maintient les projets de faubourgs Québec et Saint-Laurent

YVON LABERGE

■ L'administration Bourque fait volte-face encore une fois : plus question de remettre en cause les projets domiciliaires des faubourgs Québec et Saint-Laurent, en plein centre-ville de Montréal.

La nouvelle a été annoncée hier soir par le conseiller municipal associé à la présidence du Comité exécutif et responsable de l'habitation, M. Robert Gagnon, au cours de l'étude du budget 1995 du Service de l'habitation par la commission permanente du développement économique du Conseil municipal.

« C'est essentiel qu'une ville comme Montréal ait des projets aussi attrayants pour ramener des résidants dans son centre-ville », a d'emblée déclaré M. Gagnon après que le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, M. André Lavallée, eut rappelé que le maire Pierre Bourque a déjà déclaré qu'on pourrait revoir les projets de deux faubourgs.

Selon M. Gagnon, les deux administrations municipales précédentes — celle du Parti civique de l'équipe Drapeau-Lamarre et celle du RCM de Jean Doré — ont bien fait leur travail en matière d'habitation et il importe de continuer dans le même sens.

« Il y a des choses qui vont de soi et ça doit être maintenu peu importe l'administration au pouvoir », a-t-il enfin reconnu. Ce à quoi le conseiller Lavallée a répondu : « Vous me rassurez ! »

Interrogé par les journalistes à la pause, le conseiller Gagnon a précisé que l'administration a fait l'examen des projets des deux faubourgs et que la conclusion s'est, en quelque sorte imposée d'elle-même.

« Il s'agit là de projets-moteurs pour le développement de Montréal et la politique de notre administration est claire. Pour nous, l'habitation est une des choses les plus importantes pour relancer l'économie de Montréal. »

M. Gagnon a finalement admis « que certaines personnes de notre administration avaient un certain niveau de frustration » par rapport, notamment au projet Faubourg Québec.

# Projet immobilier de 90 millions à Duvernay : 180 maisons, 100 emplois

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un important propriétaire foncier de Laval, Alex Kotler, s'est associé à sept autres entrepreneurs pour lancer un projet domiciliaire, Carrefour Duvernay Est, de 90 millions de dollars qui comprend la construction de 180 maisons et va créer une centaine d'emplois.

Pour favoriser la reprise de la construction domiciliaire, la société Monit a profité de l'occasion pour lancer *Rabais-Monit* qui fera économiser aux acheteurs une somme pouvant totaliser 12 500 $.

Les consommateurs qui feront l'acquisition d'une maison neuve dans ce projet recevront un chèque certifié de 4000 $ au moment de la signature du contrat d'achat, si elle a lieu avant le 15 juillet 1995.

Parmi d'autres bonis offerts, on remarque les services gratuits d'un notaire pour la signature de l'acte de vente et un taux hypothécaire inférieur d'un demi p. cent à celui en vigueur.

Dans son allocution, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a rendu hommage à M. Kotler en soulignant qu'il « est un promoteur immobilier de talent et un visionnaire qui a largement contribué aux développement de plusieurs quartiers lavallois ».

M. Vaillancourt a précisé qu'en plus des rabais offerts par les promoteurs, les acheteurs pourront bénéficier des programmes *Premier toit* du gouvernement du Québec, par le biais du programme *Premier toit* et *Opération clé d'argent* de la ville de Laval.

Ce projet sera construit en bordure de la rivière des Prairies, à l'intersection du boulevard Lévesque et de la rue des Mésanges, non loin de l'endroit où on parle d'ériger un nouveau pont. Actuellement, on peut accéder à l'emplacement par l'autoroute 25 et le pont Pie IX.

# La fusion de deux partis à Anjou laisse le maire minoritaire

YANN PINEAU

■ Les partis politiques Action populaire d'Anjou ( APA ) et Alliance plus ont décidé de fusionner. Le nouveau parti municipal issu de cette fusion devrait porter le nom d'Alliance populaire Anjou quand la fusion aura été acceptée par les assemblées générales des deux partis d'origine au mois de mars.

Cette fusion laisse le maire d'Anjou, Richard Quirion, sans majorité au conseil municipal. Son parti, la Relève démocratique municipale ( RDM ) formait en effet une fragile et souvent ponctuelle coalition avec l'Action populaire d'Anjou. La RDM ne compte plus maintenant que cinq conseillers tandis que le parti nouveau-né compte maintenant sept membres. Un conseiller indépendant complète le tableau.

Luis Miranda, le chef de l'APA qui sera aussi à la tête du nouveau parti municipal, explique la fusion par l'avortement d'une entente semblable avec le parti du maire.

« Nous discutions depuis sept mois avec la RDM, explique M. Miranda. M. Quirion devait être élu au niveau provincial et aurait alors quitté la scène municipale. Cela ne s'est pas produit. Comme les discussions n'ont rien donné, nous sommes parvenus à un accord avec Alliance plus. »

En plus de promettre une gestion plus rigoureuse des fonds publics, M. Miranda compte s'intéresser à la structure de l'administration municipale qui coûte, selon lui, trop cher. Le dossier de la paramunicipale Anjou 80 qui affiche, selon M. Miranda, une dette de 17 millions sera aussi une priorité pour le nouveau parti angevin.

Le maire Richard Quirion a accueilli l'annonce de la création d'un nouveau parti avec un flegme surprenant. Pour lui, un maire ne disposant pas de la majorité au conseil municipal est presqu'une situation normale à Anjou.

« Depuis 1993, personne n'a eu la majorité, dit M. Quirion. L'important, c'est de préserver l'image de la ville pour ne pas effrayer les investisseurs. »

Sur ce point, il est rejoint par Luis Miranda qui estime que même si le maire n'a pas de majorité, il n'y a pas de raison que les conseillers n'arrivent pas à s'entendre sur les dossiers importants.

« On va travailler avec le maire », a affirmé M. Miranda.


LIQUIDATION !

CENTRE DE LIQUIDATION

DÈS AUJOURD'HUI ET JUSQU'AU LUNDI 20 FÉVRIER !

VASTE SÉLECTION DE CHAUSSURES HABILLÉES ET TOUT-ALLER, ET DE BOTTES POUR ELLE ET LUI. PROFITEZ D'ÉCONOMIES AVANTAGEUSES SUR DES VÊTEMENTS PLEIN AIR, DES SACS À MAIN ET DES ACCESSOIRES EN CUIR.

30 %-70 %
de rabais
sur nos prix de détail courants

SEULEMENT AU CENTRE DE LIQUIDATION BALLY.

POINTS DE VENTE

BALLY

CENTRE DE LIQUIDATION
PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 av McGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9766

Tous les modèles et couleurs sont offerts en quantité limitée. Magasinez tôt et souvent pour bénéficier d'un meilleur choix. Nous acceptons Visa, MasterCard et American Express.



JETTA ÉVASION «RÉER»

ACHETEUR DE VOLKSWAGEN AVEZ-VOUS TÉLÉPHONÉ CHEZ NIQUET ?

AUTOMOBILES NIQUET

1905, Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Bruno
653-1553
1 800 640-0105

W2195548



La question

Payez-vous trop cher vos frais bancaires?

☐ oui

☐ non

Si vous avez répondu *non*, vous êtes sûrement un de nos clients.

La revue *Protégez-vous* de l'Office de la protection du consommateur du Québec révèle que la Banque Nationale a les frais bancaires les moins élevés de toute l'industrie. D'après cette étude, nos clients obtiennent un maximum de services pour un minimum de frais. Si vous avez répondu *oui*, vous serez très heureux de passer nous voir ou de nous contacter au

1 800 667-6282

pour connaître les avantages que nous pouvons vous offrir.

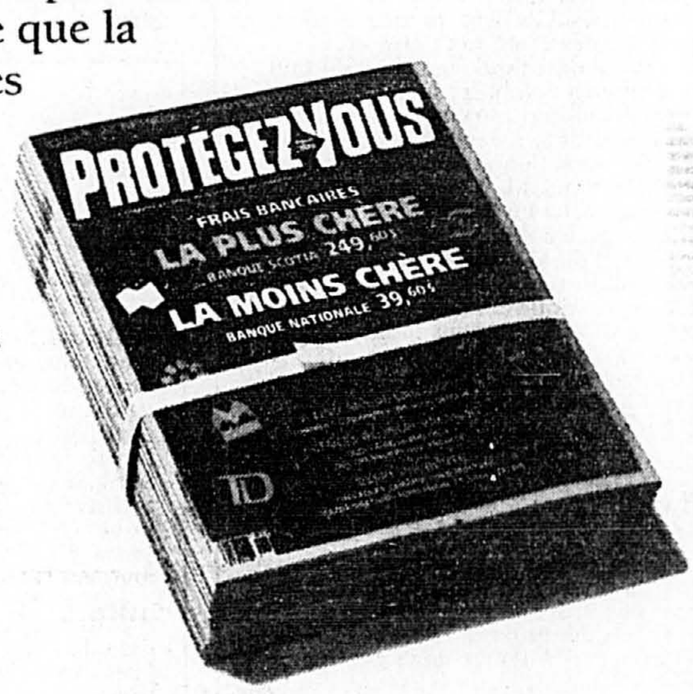


BANQUE NATIONALE

Notre banque nationale

L'EXPRESS INTERNATIONAL

**INDE**

*Arjun Singh exclu du PC (I)*

■ M. Arjun Singh, principal rival du premier ministre indien P.V. Narasimha Rao, a été exclu hier du parti du Congrès au pouvoir, un peu plus d'un mois après qu'il eut pris la tête d'une révolte contre M. Rao. La commission de discipline du parti a annoncé que M. Singh, un ancien ministre qui avait démissionné du gouvernement en décembre dernier, était exclu pour six ans pour indiscipline et « activités anti-parti ». Ministre des ressources humaines et virtuel numéro deux du gouvernement, M. Arjun Singh, 64 ans, avait démissionné pour manifester son désaccord avec M. Rao à la suite d'une déroute subie par le parti du Congrès dans des élections régionales dans le sud du pays. Il avait alors lancé une campagne contre le premier ministre, lui reprochant d'être responsable de la perte d'audience du Congrès et de n'avoir pas lutté suffisamment contre la corruption.

*d'après AFP*

**FRANCE**

*Jospin devance Chirac*

■ Le candidat socialiste, Lionel Jospin, franchirait le premier tour de l'élection présidentielle française et serait opposé au second tour au premier ministre Édouard Balladur, qui l'emporterait facilement, selon un sondage de l'institut CSA publié hier. Selon cette étude, M. Jospin, qui a été investi dimanche dernier par le Parti socialiste, devancerait de deux points ( 20 p. cent contre 18 p. cent ) l'autre candidat néo-gaulliste Jacques Chirac, maire de Paris. Il aurait donc accès au deuxième tour du scrutin, le 7 mai, qui mettra face à face les deux candidats arrivés en tête au premier tour, le 23 avril. Au second tour, M. Balladur l'emporterait largement sur son adversaire socialiste, avec 61 p. cent contre 39 p. cent.

*d'après AFP*

**TURQUIE**

*Amnistie dénonce Ankara*

■ Les forces de sécurité turques violent quotidiennement et en toute impunité les droits de l'Homme et elles continueront à le faire tant que les autorités d'Ankara pratiqueront une politique de « démenti systématique » dans ce domaine, a accusé Amnistie internationale. Dans un rapport publié aujourd'hui à Londres, l'organisation internationale de défense des droits de l'Homme dresse un tableau particulièrement dramatique de la situation en Turquie, où elle dénonce également les exactions commises par le Parti des travailleurs du Kurdistan ( PKK, séparatiste ). Le rapport d'Amnistie, qui assure que la situation des droits de l'Homme est désormais « hors de contrôle » en Turquie, est publié alors qu'Ankara et l'Union européenne sont sur le point de signer un accord d'union douanière. L'accord, qui aurait dû entrer en vigueur le 1er janvier, a été repoussé en raison du veto de la Grèce et des accusations d'atteintes aux droits de l'homme.

*d'après AFP*

**ISRAËL**

*Élections palestiniennes*

■ Israël s'est montré disposé hier, pour la première fois, à accepter la participation de forces opposées à la paix aux futures élections palestiniennes, réclamée par les Palestiniens. « Les deux parties se sont engagées à des élections libres et démocratiques, ce qui signifie qu'il faut donner voix au chapitre aux opposants, pour qu'ils tentent de convaincre le corps électoral », a déclaré le chef de la délégation israélienne aux négociations sur les élections, M. Yoël Singer, avant son départ pour Le Caire. Mais une fois commencées les discussions, dans un grand hôtel de la capitale égyptienne, il n'a pas voulu répondre directement aux questions des journalistes à ce sujet. « Nous avons abordé tous les sujets liés aux élections lors de cette réunion, c'était une bonne discussion, mais à ce stade des négociations je ne veux me pencher sur aucun sujet », a-t-il dit.

*d'après AFP*

**POLOGNE**

*Pawlak démissionne*

■ Le premier ministre Waldemar Pawlak a offert hier sa démission et proposé de céder sa place à Jozef Oleksy, président de la Diète et l'un des dirigeants de l'Alliance de la gauche démocratique ( SLD, ex-communistes ). Au pouvoir depuis 15 mois, Pawlak a fait sa proposition à une réunion du SLD et le parti l'a acceptée, a déclaré son président, Aleksander Kwasniewski. Oleksy doit encore être investi par le Parlement où sa formation dispose de plus 160 sièges sur 460 et où ses alliés du Parti paysan disposent de plus de 130 sièges. Le président Lech Walesa avait violemment attaqué la coalition dirigée par Pawlak, l'accusant de gâcher sa large majorité parlementaire par des querelles incessantes au lieu de s'attaquer aux vrais réformes économiques et de lutter contre la corruption

*d'après AP*

# Les USA rompent avec les Serbes de Bosnie

## *Washington en a assez des « sornettes » de leur dirigeant, Radovan Karadzic*

*d'après Reuter et AFP*

*SARAJEVO*

Washington a décidé hier de rompre avec les Serbes de Bosnie, qui refusent le plan de paix du Groupe de contact, et a émis des réserves sur la proposition d'Alain Juppé de convoquer une nouvelle conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie.

« Nous ne voyons pas l'utilité de faire constamment la navette entre Sarajevo et Pale ( QG des Serbes bosniaques ) pour écouter les sornettes débitées par ( le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan ) Karadzic », a déclaré Richard Holbrooke, vice-secrétaire d'État américain.

Les délégués du Groupe de contact — États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne — ont rencontré les belligérants bosniaques depuis le début du mois de janvier pour tenter d'obtenir l'application du plan qu'ils ont présenté en juillet.

Richard Holbrooke a fait savoir que Washington s'opposerait à ce que Radovan Karadzic soit invité à la conférence internationale proposée par Alain Juppé tant qu'il n'aurait pas accepté ce plan de paix.

Si les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont été unanimes pour saluer l'initiative de leur homologue français, le secrétaire d'État américain Warren Christopher s'est montré nettement moins enthousiaste.

Il a expliqué qu'une telle conférence ferait naître de grands espoirs qui risquaient d'être déçus si elle débouchait sur rien.

Pendant ce temps, à Sarajevo, près d'un millier d'habitants ont profité, lundi, de la réouverture des deux routes traversant l'aéroport.

Les belligérants bosniaques sont convenus dimanche de rouvrir au trafic civil ces deux axes, comme prévu par l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 1er janvier.

Environ 300 voitures faisaient la queue hier matin pour sortir du quartier de Dobrinja, d'autres attendant pour franchir l'aéroport dans l'autre sens.

Chaque voiture est contrôlée par les Casques bleus tandis que la police bosniaque compulse des listes pour s'assurer que les passagers des véhicules ont bien obtenu l'autorisation préalable d'emprunter les « routes bleues ».

La reprise du trafic représente une véritable bouffée d'oxygène pour les habitants d'une ville assiégée depuis 1000 jours.

La trêve en vigueur depuis le 1er janvier est observée dans la majeure partie de la Bosnie. Seule l'enclave de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, fait encore l'objet de violents combats.

Le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés ( HCR ) a fait savoir hier que les rebelles musulmans de Fikret Abdic et les Serbes de Krajina bloquaient les convois d'aide alimentaire en direction de Bihac.

Plus de 6000 habitants de la ville ont manifesté lundi devant les bureaux du HCR pour réclamer des vivres.

En janvier, le HCR n'a réussi à faire parvenir à Bihac que 300 tonnes de vivres alors que la ville aurait besoin de 2000 tonnes par mois.

***Renfort à la frontière du Pérou***

*Ce soldat équatorien est embusqué à la frontière avec le Pérou alors que deux mille cinq cents Péruviens sont arrivés hier dans cette zone frontalière contestée avec l'Équateur. Ces renforts sont installés dans des bases militaires proches du théâtre des opérations. Par ailleurs, des militaires péruviens de retour du champ de bataille ont affirmé que la « lutte » dans le poste équatorien de Tihuinza était « cruelle, féroce » et que les forces adverses se livraient bataille « quasiment au corps à corps ».*

PHOTO Reuter

# Paris tente de calmer l'irritation des autorités algériennes

## *Le cinéaste Djamel Fezzaz a été grièvement blessé lors d'un attentat à Bab El-Oued*

*d'après AFP et AP*

*PARIS*

Le premier ministre français Édouard Balladur a réuni hier ses principaux ministres sur la crise diplomatique entre Alger et Paris, sans parvenir à dissiper l'impression persistante de cacophonie née après la déclaration du président François Mitterrand.

Les services du premier ministre comme ceux de la présidence ont tenté de réfuter l'existence de divergences de fond, pour ne pas donner l'impression que la France ne parlait pas d'une seule voix sur le dossier de politique étrangère le plus épineux du moment.

Mais l'entourage du chef du gouvernement jugeait « irritant de ne pas avoir été mis dans le coup » par le président Mitterrand, qui avait suggéré vendredi l'organisation, en Europe, d'une conférence sur l'Algérie.

Une source gouvernementale expliquait hier soir que la suggestion de M. Mitterrand n'avait « rien de scandaleux » mais qu'il n'aurait pas fallu « offrir un espace aux spéculations algériennes ».

Pour tenter de clarifier la position de Paris, M. Balladur avait réuni les poids lourds de son équipe, directement concernés par le dossier algérien.

Outre le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, et celui de la Défense, François Léotard étaient réunis autour de M. Balladur. Ce dernier n'a pas fait de déclaration.

M. Juppé a expliqué que la France avait toujours été « favorable au dialogue » mais qu'elle n'avait pas à « se substituer » aux Algériens pour « l'organiser », dans une volonté manifeste de calmer l'irritation des autorités d'Alger.

À la sortie de la réunion, M. Pasqua indiquait que les services du premier ministre feraient une « mise au point » dans la journée. Cette mise au point « a déjà été faite hier ( lundi ) par M. Pasqua et moi-même », répliquait M. Juppé.

Finalement, aucune déclaration n'a été diffusée.

De son côté, la présidence de la république tentait d'allumer un contre-feu en réfutant la thèse d'une absence de concertation.

« Des contacts nombreux » se sont déroulés vendredi et samedi entre les collaborateurs les plus proches du premier ministre, du ministre des Affaires étrangères et du président de la République », affirmait une bonne source à la présidence.

Son porte-parole, Jean Musitelli, estimait que cette affaire ne saurait donner matière à « un problème de cohabitation » et expliquait que la suggestion de M. Mitterrand se situait « dans le droit fil » de la politique défendue depuis plusieurs mois par la France.

Dès dimanche, M. Pasqua avait indiqué n'être « pas certain » que le gouvernement ait été informé de la décision présidentielle. Lundi à Bruxelles, M. Juppé avait affirmé ne pas avoir été mis au courant.

Le ministre des Affaires étrangères s'était démarqué de l'annonce de M. Mitterrand en indiquant qu'il n'y aurait pas « d'initiative concrète en gestation dans les prochains jours ou les prochaines semaines ».

Mais il avait laissé entendre qu'une telle proposition se plaçait dans la continuité de la position française. La France appelle au « dialogue entre tous ceux qui récusent la violence et le terrorisme » et que « c'est dans cet esprit » que le président avait lancé son initiative, expliquait M. Juppé.

Le ministre affirmait aussi qu'il n'y avait pas « trente-six lignes politiques françaises » sur l'Algérie. « Il y a une politique du gouvernement, définie par le premier ministre en concertation » avec ses ministres, avait-il expliqué, sans faire référence au président de la République.

Par ailleurs, le cinéaste algérien Djamel Fezzaz a été grièvement blessé lundi par « deux criminels armés », ont déclaré hier les services de sécurité. M. Fezzaz, 44 ans, a été transporté à l'hôpital Maillot de Bab El-Oued, proche du lieu de l'attentat avant d'être transféré à l'hôpital militaire d'Ain Naadja, dans la banlieue sud d'Alger, a indiqué cette source. Les jours du cinéaste ne seraient pas en danger.

Enfin, les responsables du Front islamique du salut ( FIS-dissous ) Abassi Madani et Ali Belhadj, qui avaient été placés en résidence surveillée à Alger, ont été de nouveau emprisonnés, selon le quotidien arabe *Al-Hayat*, édité à Londres et publié dans plusieurs capitales arabes. « Les deux cheikhs sont revenus en prison, les autorités ayant décidé qu'il n'était plus nécessaire de les garder en résidence surveillée puisqu'ils n'avaient pas appelé à un arrêt de la violence », selon les sources citées par le *Hayat*.

▶ REPÈRES ❑ *La nouvelle diplomatie canadienne*

# La recette de l'incohérence

**JOONEED KHAN**

■ Quand les libéraux fraîchement élus entreprirent il y a un an de « consulter » les Canadiens sur la politique étrangère du pays pour l'après-guerre froide, d'aucuns les soupçonnèrent de profiter en fait de l'exercice pour « vendre » à des « faiseurs d'opinion » un virage mercantiliste arrêté d'avance.

Les principes en avaient d'ailleurs déjà été publiés dans le Livre rouge, le manifeste électoral qui porta les libéraux au pouvoir à l'automne de 1993.

Plusieurs instances, séances, rapports convergeants et dissidents plus tard, sans oublier les appels de secteurs tels l'Institut Nord-Sud et l'AQOCI, le gouvernement a présenté hier aux Communes son « Énoncé de politique étrangère ».

L'impression qui s'en dégage, c'est que cette longue « consultation » a servi plutôt d'alibi aux libéraux pour louvoyer, alors même que l'ONU échouait atrocement en Bosnie et au Rwanda, et que le processus dit de paix au Proche-Orient recule plus qu'il n'avance, voire pour occulter droits de l'Homme et développement démocratique sous les impératifs du commerce en Asie et en Amérique latine.

Bref, l'énoncé de 57 pages déposé hier aux Communes comporte de belles formules et articule un cadre théorique exaltant pour les Canadiens qui s'inquiètent de l'avenir du pays et de sa place dans le monde d'ici le 21e siècle. Mais est-il bien pertinent ? Qu'est-ce qui déterminera le plus « l'ordre nouveau ( qui ) commence à peine à se mettre en place » : sa promotion inattaquable de la prospérité du Canada par celle d'un monde interdépendant, ouvert au libre échange, soumis à des règles, voué à la protection de l'environnement, ou bien les gestes concrets posés depuis un an par le Canada alors même que les élus consultaient l'électorat ?

« C'est bien beau toutes ces déclarations, mais nous préférons attendre le budget avant de commenter », a dit à *La Presse* Maureen O'Neil, présidente de l'Institut Nord-Sud, « on veut savoir où va l'argent, c'est plus éloquent ». Mais déjà, elle relève que l'ACDI est menacée d'autres coupures et que l'aide liée est renforcée, bien que la part de l'aide allant à l'Afrique et aux besoins fondamentaux des populations du Sud sera augmentée.

Réaction analogue de Chantal Mantha, de l'AQOCI ( Association québécoise des organismes de coopération internationale ). « C'est un rapport de plus, annonçant de grands principes. Mais nous voulons savoir ce qu'il y aura dans le budget », a-t-elle dit à *la Presse*, ajoutant cependant : « Il nous semble en tout cas que cet énoncé cherche surtout à établir comment le monde peut servir les intérêts du Canada, et ne dit pas assez comment le Canada peut servir le monde. »

La lecture des nouvelles dynamiques mondialisantes contenue dans le document est en tout cas fort juste : l'autorité se disperse aux dépens de l'État, la réussite se mesure à la prospérité, la sécurité est de plus en plus affaire d'environnement, de crime, de maladies, de migrations et d'inégalités, les économies sont moins sensibles au contrôle politique.

La dimension québécoise de la condition canadienne, en vue du référendum programmé, y est d'ailleurs omniprésente : « Politique intérieure est politique étrangère », et vice versa, la souveraineté des États est appelée à s'accomoder de partenariats régionaux et mondiaux, et le Canada doit projeter sa culture et ses valeurs dans un monde tiraillé entre fragmentation et uniformisation.

Certaines constatations, voire prespriptions, sont courageuses : réformer les institutions économiques et financières héritées de Bretton Woods ( FMI, Banque mondiale ), accroître la vigilance face aux pratiques anticoncurrentielles des firmes multinationales, éliminer les barrières commerciales pénalisant les pays pauvres et alléger la dette de ces pays, et cela tout en faisant de par le monde la promotion des valeurs et de la culture du Canada — tolérance, démocratie, équité, droit de la Personne, règlement pacifique des conflits, économie de marché avec justice sociale, et défense de l'environnement et développement durable.

Somme toute, le gouvernement dit que la communauté se reflète toujours au niveau de l'État et l'État a plus que jamais un rôle régulateur à jouer dans le contexte d'ultra-libéralisme et de néo-darwinisme de l'après-Guerre froide. Mais comment, s'il s'agit de « faire plus, et faire mieux, avec moins », compte tenu des contraintes financières et du poids du déficit et de la dette ? Belle recette pour une diplomatie incohérente, voire improvisée, malgré la rigueur du cadre théorique.

MONDE

# Les Tchétchènes ne lâchent pas

*d'après AFP et Reuter*

*GOITI, Russie*

■ De violents affrontements opposaient toujours hier à Grozny les forces russes aux indépendantistes tchétchènes, qui semblaient avoir perdu du terrain dans la capitale tchétchène mais ne s'avouaient pas vaincus.

Moscou affirmait de son côté préparer l'évacuation de la majeure partie de ses militaires de Tchétchénie et laisser la direction des opérations aux forces du ministère de l'Intérieur.

L'agence russe Interfax rapporte que le ministère de la Défense a mis sur pied une commission spéciale pour étudier les moyens logistiques nécessaires au retrait du reste du contingent russe.

La date de ce retrait n'a pas été précisée mais des responsables du ministère de l'Intérieur estiment qu'il pourrait s'étaler sur deux semaines si la résistance tchétchène se fait moins acharnée.

Le ministère de la Défense a précisé à Interfax qu'une division et deux brigades d'infanterie motorisée — environ 12 000 hommes — resteront stationnées dans la république du Nord-Caucase.

Des combattants tchétchènes se rendant hier dans la capitale, ou quittant cette dernière, ont démenti des informations selon lesquelles une grande partie du quartier d'Oktiabrski, dont la place Minoutka qui abrite le quartier général des forces tchétchènes, dans le sud-est de Grozny, avait été abandonnée aux Russes.

Mais selon des journalistes présents à Grozny lundi soir, les indépendantistes ne s'accrochaient plus qu'à la frange sud-est de la ville après avoir été repoussés par d'intenses bombardements russes, qui ont laissé une bonne partie de la ville en flammes.

De petits groupes de combattants retournaient à Grozny hier soir. L'un d'entre eux, Chamane Bidaev, a déclaré : La place « Minoutka est à nous pendant la nuit. Le jour, elle est à eux ».

Selon ce combattant, des combats se sont produits par vagues successives dans la nuit de lundi à hier, les combattants indépendantistes battant en retraite à mesure que les blindés russes enfonçaient leurs lignes, puis passant à la contre-attaque au lance-grenades.

Le mouvement de combattants allant et venant de la capitale était plus important que d'habitude. Les combattants tchétchènes armés dans les villes et villages au sud de la capitale étaient également plus nombreux que d'ordinaire.

« Je n'ai jamais vu autant de groupes sortir ( de Grozny ). Habituellement, j'aperçois un ou deux groupes, mais aujourd'hui il y en a bien plus », a déclaré Soultan Saltimourdov à Stary Atagi, un village au sud de Grozny.

Mais selon Moghreb, un commandant tchétchène déclarant avoir passé la nuit à un poste de commandement situé sur l'unique route sortant par le sud de la ville qui ne soit pas sous contrôle russe, il n'y a pas eu d'exode de Tchétchènes quittant la capitale. Cette route a essuyé de violents bombardements durant la nuit.

Aucun des nombreux combattants tchétchènes interrogés par la presse n'a voulu reconnaître que leur camp avait subi une grave défaite dans la capitale. Les petits groupes de soldats quittant Grozny ne semblaient pas en état de panique, expliquant qu'ils gagnaient simplement les villages aientours pour quelques heures de repos avant de retourner au combat.

Lundi, le ministre russe de la Défense Pavel Gratchev, cité par l'agence ITAR-TASS, avait affirmé que les militaires russes, entrés en Tchétchénie le 11 décembre dernier, avaient conquis la dernière poche de résistance tchétchène à Grozny.

La poussée russe dans le sud-est de Grozny est le second succès enregistré par Moscou en une semaine. Vendredi, les militaires russes ont pris le contrôle d'un carrefour stratégique situé à 12 km au sud de la capitale, la seule autre route qui permettait aux indépendantistes de relier Grozny aux territoires qu'ils tiennent au sud de la ville.

Depuis, les indépendantistes lancent régulièrement des attaques nocturnes contre les blindés russes déployés au carrefour, suscitant en représailles des bombardements massifs contre la campagne et les routes avoisinantes.

PHOTO Reuter
**Des soldats russes embarquent des camarades morts au combat dans la capitale tchétchène, Grozny. L'armée russe rencontre encore une solide résistance dans son effort pour contrôler la ville.**

# Aristide promet la justice

*d'après AFP*

*PORT-AU-PRINCE*

■ Le président Jean-Bertrand Aristide a exalté la « démocratie » et donné sa « garantie » que la justice allait être instaurée en Haïti, hier à l'occasion des cérémonies marquant le 4e anniversaire de sa prise de fonction le 7 février 1991.

Le chef de l'État, restauré le 15 octobre dernier après trois ans d'exil, a réaffirmé au palais national devant les corps constitués, le corps diplomatique et une foule de plusieurs milliers de personnes, qu'il resterait en Haïti après avoir quitté le pouvoir l'an prochain.

Ce rappel de son départ du pouvoir a provoqué une rumeur désapprobatrice de la foule de ses partisans dont plusieurs milliers d'écoliers et d'étudiants.

En attendant, M. Aristide a encouragé la population à « ne pas rester les bras croisés devant l'insécurité ».


HONDA ÉDITIONS SPÉCIALES

« ...spéciales, tout comme moi ! »

2000 $ d'options sans aucun supplément

À partir de seulement **14 795$** pour la berline et **15 195$** pour la coupé, vous obtenez une Honda édition spéciale qui comprend, **sans aucun supplément*** :

- **climatiseur**
- console centrale avec appuie-bras
- miroir de pare-soleil
- montre numérique à quartz
- rétroviseur extérieur droit
- enjoliveurs de roues
- **radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs**

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

...et toujours la meilleure valeur de revente.
**Faites-en l'essai !**

MON CONCESSIONNAIRE HONDA

*la référence !*

* Offre valide pour un temps limité, pour les modèles Éditions spéciales présentement en inventaire. Les prix mentionnés sont transport, préparation et taxes en sus. Offre réservée aux particuliers seulement. Photos à titre indicatif.

## Une garantie aussi solide que ses voitures

**(MTL) - La garantie sans détour Honda offre une totale tranquillité pendant 5 ans au propriétaire comme au concessionnaire.**

Dans l'enthousiasme que suscite l'achat d'une voiture neuve, on peut négliger facilement l'un de ses attributs essentiels : sa garantie. La portée et la durée de la garantie du constructeur devraient peser aussi lourd dans votre décision d'acheter que le modèle, la couleur et les caractéristiques de la voiture qui vous intéresse.
La Garantie Sans Détour Honda de cinq ans ou 100 000 kilomètres vous offre de nombreux avantages remarquables par rapport aux garanties des autres constructeurs.
Elle est simple et facile à comprendre. Vous pouvez donc savoir rapidement ce qu'elle couvre et pour combien de temps. La Garantie Sans Détour Honda de cinq ans ou 100 000 kilomètres est offerte directement par Honda Canada Inc. et ses termes sont respectés par Honda Canada Inc. Par conséquent, au cas de besoin, vous savez que Honda va répondre à l'appel, prêt à vous aider.
Consultez la longue liste des pièces couvertes par la Garantie Sans Détour Honda de cinq ans ou 100 000 kilomètres. Vous constaterez alors que le seul agrément qui puisse correspondre à votre satisfaction de conduire une Honda est peut-être votre tranquillité d'esprit, sachant à quel point Honda vous protège, vous et votre voiture.

*et spécialement pour toute la famille...*

* Obtenez tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

**La nouvelle Odyssey 1995**
Maintenant **disponible pour un essai routier** et franchement **abordable** grâce à notre nouveau plan budgétaire*.
HONDA PLANNING

79,000 $

Square DE LANOUE
ÎLE DES SOEURS

120 UNITÉS 19

**GRANDS 3 1/2 ET 4 1/2**
(951 PIEDS CARRÉS ET PLUS)
TOUT BÉTON, PISCINES, ALARME, AIR CLIMATISÉ, BALCON, ENTRÉE LAVEUSE/SÉCHEUSE, 5% SCHL.

*Venez nous rencontrer pour en savoir davantage sur nos autres promotions*

LIQUIDATION à 119,000 $

10% 6,5% TERME D'UN AN GARANTI* *SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT

GARAGE INCLUS ~~TPS~~ ~~TVQ~~

*Contrat notarié avant le 5 mars 1995

BUREAU DES VENTES
755, rue DeLanoue, app.: 201
ÎLE DES SOEURS
HEURES D'OUVERTURE
Du Lundi au vendredi: 9 h à 20 h
Samedi et dimanche: 10 h à 17 h.
766-7111

Thibault, Messier, Savard ET ASSOCIÉS
COURTIER AGRÉÉ

## La nouvelle Contour GL 1995

# Incontournable et abordable.

# 16 895 $*

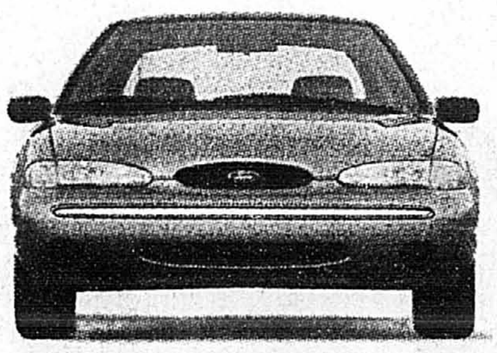

Habitacle intérieur conçu pour offrir confort, commodité et sécurité. Les commandes éclairées, les ceintures de sécurité à hauteur réglable, et les vitres teintées ne sont que quelques-uns des nombreux équipements qui sauront vous plaire.

Moteur Zetec 2 litres à 4 cylindres en ligne avec double arbre à cames en tête et 16 soupapes qui développe 125 chevaux.

Sièges conçus pour vous empêcher de glisser vers l'avant, sous les ceintures de sécurité, en cas d'accident.

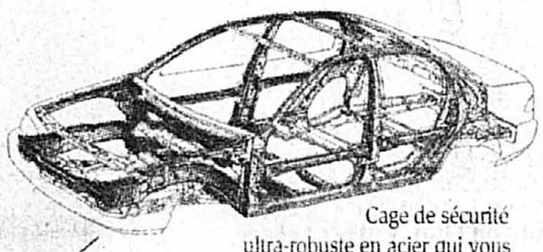

Cage de sécurité ultra-robuste en acier qui vous assure un maximum de protection lors de collision frontale, latérale ou arrière.

Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande électrique.



Nouveau filtre MicronAir qui élimine le pollen et les poussières de la route avant qu'ils ne pénètrent dans la voiture.



Sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant.



Suspension arrière à roues indépendantes avec barre antiroulis qui assure un contrôle très précis des roues. Les accélérations, les virages et les freinages se font ainsi plus en douceur.

36 GARANTIE 60 pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE'

ASSISTANCE ROUTIÈRE

**Pour tout renseignement, 1 800 561-FORD**

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Certificat rabais de 750 $ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

## Chez vos concessionnaires Ford du Grand Montréal

**ENCORE PLUS POUR VOUS!**

FORD

VENTE AU DÉTAIL. Des modèles choisis à partir des stocks des concessionnaires seulement. *SELON LE P.D.S.F. De la Ford Contour GL 1995, transport, immatriculation et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez le concessionnaire pour obtenir tous les détails. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 $ DE REMISE PAR AN, SOIT 5 $ L'UNITÉ POUR LES 24 PREMIÈRES UTILISATIONS À 1 500 $ PAR ANNÉE OU 7 000 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR. APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CHEZ TOUT DE CANADA. TITULAIRES DE CARTE DE CRÉDIT DE CETTE MARQUE. ‡ CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS